

# Luttes paysannes en Colombie 1970-2016

**Conflit agraire et  
perspectives de paix**



**Leila Celis**

Les Presses de l'Université d'Ottawa

**LUTTES PAYSANNES  
DANS LA COLOMBIE CONTEMPORAINE  
1970-2016**

Page blanche conservée intentionnellement

**LUTTES PAYSANNES  
DANS LA COLOMBIE CONTEMPORAINE  
1970-2016  
Conflit agraire et perspectives de paix**

Leila Celis

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
2019





University of Ottawa Press  
Les Presses de l'Université d'Ottawa

Les Presses de l'Université d'Ottawa (PUO) sont fières d'être la plus ancienne maison d'édition universitaire francophone au Canada et le seul éditeur universitaire bilingue en Amérique du Nord. Depuis 1936, les PUO « enrichissent la vie intellectuelle et culturelle » en publiant, en français ou en anglais, des livres évalués par les pairs et primés dans le domaine des arts et lettres et des sciences sociales.

---

### Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Titre: Luttes paysannes dans la Colombie contemporaine, 1970-2016 : conflit agraire et perspectives de paix / Leila Celis.

Autres titres: Luchas campesinas en Colombia (1970-2016). Français

Noms: Celis, Leila, 1973- auteur.

Collections: Études en développement international et mondialisation.

Description: Mention de collection: Études en développement international et mondialisation | Traduction de : Luchas campesinas en Colombia (1970-2016).

Identifiants: Canadiana (livre imprimé) 20190203595 | Canadiana (livre numérique) 20190203757 | ISBN 9782760330948 (couverture souple) | ISBN 9782760331662 (couverture rigide) | ISBN 9782760330955 (PDF) | ISBN 9782760330962 (EPUB) | ISBN 9782760330979 (Kindle)

Vedettes-matière: RVM: Paysannerie—Activité politique—Colombie—

Histoire | RVM: Propriété foncière—Colombie—Histoire | RVM: Réforme agraire—Colombie—Histoire

Classification: LCC HD1531.C7 C45 2020 | CDD 322.4/409861—dc23

---

Dépôt légal : 2019

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Leila Celis, 2019.

© Presses de l'Université d'Ottawa 2019

Imprimé au Canada

Révision linguistique : Pierrette Brousseau

Mise en page : Nord Compo

Maquette de la couverture : Édiscript



Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

Photo de la couverture : Blandine Juchs. Photo prise pendant une manifestation paysanne à Bogota, 2018.

---

Les Presses de l'Université d'Ottawa sont reconnaissantes du soutien qu'apportent, à leur programme d'édition, le gouvernement du Canada, le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts de l'Ontario, Ontario créatif, la Fédération canadienne des sciences humaines, et surtout, l'Université d'Ottawa.



Canada Council  
for the Arts

Conseil des arts  
du Canada

Canada



uOttawa

# Table des matières

---

<b>INTRODUCTION</b> .....	13
L'analyse de la lutte paysanne par ses dynamiques : justification et tensions .....	16
Les organisations à l'étude ... et leurs ramifications.....	17
Le spectre politico-idéologique .....	18
Le champ géographique et la réalité socio-économique du Magdalena Medio.....	20
Les termes de référence.....	22
Les arguments et la structure.....	25
<b>CHAPITRE 1</b>	
<b>Origine et contexte du conflit agraire : rapports de domination ..</b>	29
1.1 Pouvoir politique et rapports sociaux : repères théoriques...	30
1.2 Terre et violence : les antécédents du paramilitarisme .....	33
1.2.1 La période coloniale (1499–1550) .....	33
1.2.2 La période de la guerre froide (1947–1991) .....	38
1.3 Le paramilitarisme dans la période contemporaine (1980–2016).....	39
1.3.1 Émergence et essor .....	40
1.3.2 Convergence du paramilitarisme et du narcotrafic....	42
1.4 Le développement extractif de ressources naturelles comme modèle économique .....	45
1.5 Décentralisation du monopole de la violence et du pouvoir juridique .....	48
<b>CHAPITRE 2</b>	
<b>Les luttes paysannes de l'autogestion aux réclamations à l'État (1940–1980).....</b>	53
2.1 La colonisation paysanne des <i>baldíos</i> .....	54

2.1.1	La colonisation de la fin du XIX <sup>e</sup> siècle et la recherche de débouchés économiques .....	54
2.1.2	La colonisation du milieu du XX <sup>e</sup> siècle et les déplacés de La Violencia.....	56
2.1.2.1	<i>La colonisation du sud de Bolívar</i> .....	57
2.1.2.2	<i>L'autogestion dans le sud de Bolívar</i> .....	59
2.2	L'Association nationale des paysans usagers des institutions agraires de la Colombie (ANUC).....	61
2.3	Les occupations de terres.....	64
2.3.1	Milieu des années 1970 : reflux de l'ANUC .....	66
2.3.2	Début des années 1980 : l'ANUC-UR et renaissance de la mobilisation paysanne .....	70
2.4	Les marches paysannes au sud de Bolívar (1980s) .....	73
2.5	Analyse des dynamiques d'autogestion et de réclamation .....	75

### CHAPITRE 3

#### **La résistance pour la défense de la vie**

<b>et du territoire (1980–2000)</b> .....	79	
3.1	La répression contre le mouvement paysan.....	79
3.1.1	Nouvelles dynamiques de l'ANUC : ajustements au contexte de répression.....	81
3.1.2	L'ANUC remodelée par la guerre .....	83
3.2	La répression et l'expropriation des ressources naturelles....	85
3.2.1	Les paysans mineurs artisanaux du sud de Bolívar à la défense de la richesse aurifère.....	87
3.2.2	L'exode des paysans de 1998.....	91
3.2.3	La défense de la vie et du territoire .....	92
3.3	La communauté de Bella Cruz : 30 ans de lutte pour la terre et contre le déplacement.....	97
3.4	Analyse de la dynamique de résistance .....	100

### CHAPITRE 4

#### **La construction de l'autonomie et la lutte**

<b>pour la reconnaissance de la paysannerie</b> .....	107	
4.1	Les influences dans les transformations du mouvement agraire des années 2000 .....	108

4.1.1	Le contexte extractiviste.....	108
4.1.2	La visibilité des Autochtones et leur influence sur les luttes paysannes .....	109
4.2	Le mouvement paysan au début du nouveau millénaire.....	113
4.2.1	De la construction et la défense à la revendication d'une juridiction territoriale.....	113
4.2.2	La revendication des droits territoriaux dans le mouvement paysan .....	116
4.3	L'émergence d'un nouveau mouvement agraire.....	119
4.3.1	La nouvelle cartographie des organisations sociales agraires.....	120
4.3.2	Les changements dans l'interaction du mouvement agraire avec l'État.....	124

## **CHAPITRE 5**

	<b>Conflit agraire et perspectives de paix.....</b>	<b>131</b>
5.1	Conflit agraire et armé.....	132
5.2	Survol historique des logiques qui ont guidé les négociations de paix.....	133
5.3	Les négociations du nouveau millénaire.....	135
5.3.1	Les dialogues de paix doivent aborder les questions sociales.....	135
5.3.2	Vers la fin du conflit armé avec les guérillas communistes .....	136
5.3.3	La guérilla n'est qu'un des acteurs du conflit armé.....	138
5.4	Le positionnement des mouvements sociaux face aux négociations de paix.....	140
	Conclusion .....	143
	Bibliographie.....	155
	Une recherche académique, subjective et partielle.....	171

Page blanche conservée intentionnellement

# Remerciements

---

Ce livre est le fruit de plusieurs années de travail au cours desquelles j'ai eu la chance d'être entourée par des ami.es collègues et camarades sans qui cette publication aurait été impossible.

Je tiens à remercier très particulièrement les membres de la Fédération des paysans et des mineurs artisanaux du sud de Bolívar (FEDEAGROMISBOL), Narciso Veleño, Gabriel Henao et surtout Teofilo Acuña et Jorge Tafur qui m'ont généreusement donné de leur temps et partagé leurs espoirs. Merci à ces personnes extraordinaires qui ont fait partie de l'histoire et du présent de l'ANUC, particulièrement à Gilma Benites que restera dans nos souvenirs une femme invincible, tendre et brillante; à Elias Maria; à Edilia Mendoza et à Gladys Rojas avec tout mon respect et admiration. Aux membres de la Coordination nationale agraire (CNA) et de la Cumbre agraria pour les discussions, entrevues et pistes de réflexion : Alberto Castilla, Alejandro Mantilla, Eduardo León Navarro y Ernesto Roa.

Merci aussi à Javier Marin pour son amitié, ses conseils et son sourire de toujours, et à Blandine Juchs pour son appui, son amitié et sa disponibilité inconditionnelle.

Merci infiniment à Catherine Legrand pour la lecture attentive et généreuse qu'elle a fait d'une première version de ce livre et pour ses commentaires pertinents qui m'ont énormément aidé.

Merci à Gilles Cavin, Vanessa Molina et Alexis Richard pour leurs révisions linguistiques.

Page blanche conservée intentionnellement

# Acronymes

ACRONYMES	DANS LA LANGUE ORIGINALE	EN FRANÇAIS
ANUC	Asociación nacional de usuarios campesinos	Association nationale des paysans usagers des institutions agraires de la Colombie
ANUC-UR	Asociación nacional de usuarios campesinos-Unidad y reconstrucción	Association nationale des paysans usagers des institutions agraires de la Colombie-Unité et reconstruction
ANTA	Asociación nacional de trabajadores agrarios	Association nationale des travailleurs agraires
AUC	Autodefensas unidas de Colombia	Autodéfenses unies de la Colombie (groupe paramilitaire d'extrême droite)
ANZORC	Asociación nacional de zonas de reserva campesina	Association nationale de zones de réserve paysanne
CNA	Coordinador nacional Agrario	Coordination nationale agraire
CND		Coordination nationale des déplacés
CINEP	Centro de investigación y educación popular	Centre de recherche et d'éducation populaire
CISCA	Comité de integración social del Catatumbo	Comité d'intégration sociale du Catatumbo
CREDHOS	Comité regional de defensa de derechos humanos	Comité régional de défense des droits humains
Convivir	Cooperativas comunitarias de vigilancia rural	Coopératives communautaires de surveillance rurale
DAS	Departamento administrativo de seguridad	Département administratif de sécurité
DANE	Departamento administrativo nacional de estadística	Département administratif national des statistiques



ECOINADMA		
ELN	Ejército de liberación nacional	Armée de libération nationale
EPL	Ejército popular de liberación	Armée populaire de libération
FARC	Fuerzas armadas revolucionarias de Colombia	Forces armées révolutionnaires de la Colombie
FEDEAGROMISBOL	Federación agrominera del sur de Bolívar	Fédération des paysans et des mineurs artisanaux du Sud de Bolivar
FENSUAGRO	Federación Nacional Sindical Unitaria Agropecuaria	Fédération nationale syndicale unitaire agricole
IEPRI	Instituto de estudios políticos y relaciones internacionales	Institut d'études politiques et de relations internationales
ILSA	Instituto Latinoamericano de servicios alternativos	Institut Latino-américain des services alternatifs
INAT	Instituto Nacional de Adecuación de Tierras	Institut National d'adéquation de terres
INCODER	Instituto colombiano de desarrollo rural	Institut colombien de développement rural
INCORA	Instituto colombiano de la reforma agraria	Institut colombien pour la réforme agraire
JAL	Juntas de acción comunal	Comités d'action communale
MIA	Mesa de interlocución agraria	Table d'interlocution agraire
M-19	Movimiento M-19	Mouvement 19 avril
MOVICE	Movimiento de víctimas de crímenes de Estado	Mouvement de victimes de crimes d'État
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement	Programme des Nations unies pour le développement
SECCA	Sectores consecuentes y clasistas de la ANUC	<i>Secteurs conséquents et classistes de l'ANUC</i>
Sintraminercol	Sindicato de Trabajadores de la Minería	Syndicat de travailleurs du secteur minier
VPI	violence política institucional	Violence politique institutionnelle
ZIDRES	Zonas de interés de desarrollo rural y económico	Zones d'intérêt pour le développement rural, économique et social
ZRC	Zonas de reserva campesina	Zones de réserve paysanne

# Introduction

---

La Colombie compte 49 761 047 habitants, parmi lesquels les Autochtones représentent 3,4 % et les afrodescendants 10,6 % (DANE 2005), alors que les paysans représentent 20 % à 30 % de la population colombienne. Cet ouvrage s'intéresse aux luttes menées par les organisations sociales agraires en Colombie, à savoir, les organisations paysannes, autochtones et afrodescendantes en milieu rural. Il est principalement axé sur les luttes du mouvement paysan, plus particulièrement de l'*Asociación Nacional de Usuarios Campesinos de Colombia* (Association nationale des paysans usagers des institutions agraires de la Colombie, ANUC) dans la région du Magdalena Medio. Il vise à identifier les changements de dynamique dans la lutte du mouvement paysan et à saisir leur ampleur et leurs causes.

Au départ, il devait reprendre les conclusions de ma recherche doctorale dont la thèse a été déposée en 2012. Cette recherche tentait de comprendre comment, à partir des années 1980, le mouvement paysan<sup>1</sup> était progressivement devenu un mouvement de défense des droits humains et quelles transformations cette nouvelle dynamique de résistance avait entraîné pour la paysannerie en tant qu'acteur social. Toutefois, c'est grâce à des séjours de recherche postérieurs à ma thèse que la problématique du présent ouvrage a pris forme. Lors de ces séjours, j'ai continué à explorer les transformations récentes du mouvement social agricole, plus spécifiquement celles qui gravitaient autour de la question territoriale. C'est dire que le mouvement social

agraire est en mouvement, qu'il se transforme, et qu'il transforme son environnement social. Ces transformations peuvent s'observer par le déploiement de « dynamiques » successives qui reflètent l'évolution des luttes, c'est-à-dire, de leurs objectifs, de leurs revendications et de leurs actions à moyen terme.

Les transformations des dynamiques du mouvement social agraire émergent de la tension provoquée par deux forces en contradiction.

La première force est représentée par les défis imposés par des groupes dominants à la paysannerie. Faire référence aux *groupes dominants* ne signifie nullement qu'ils soient homogènes. Les oppositions entre les élites des partis libéral et conservateur seront ébauchées pour comprendre l'apparition des politiques de réforme agraire et leurs échecs. De la même manière, les différences économiques et idéologiques entre les groupes transnationalisés les plus modernes du pouvoir (avec l'ex-président Juan Manuel Santos à leur tête jusqu'en 2018) et les secteurs rentiers les plus conservateurs (menés par l'ex-président Alvaro Uribe) permettent de comprendre l'opposition actuelle face à la résolution du conflit agraire. Bref, le passage du mouvement paysan d'une dynamique à une autre est, en partie, une réponse aux problèmes qui lui sont posés par les groupes qui parviennent à s'imposer au sein de l'État. Le changement exprime l'adaptation du mouvement paysan, pour faire face aux besoins de terre, aux besoins d'appui économique et politique de l'État et à la violence croissante.

La seconde force en tension, qui apparaît comme une variable indépendante des transformations de la lutte paysanne, est l'intention claire d'avancer dans la construction et la pérennisation de la voie paysanne. Implicitement et explicitement, individuellement et collectivement, l'objectif à long terme de la paysannerie reste sensiblement le même. En principe, la voie paysanne fait référence aux conditions sociales qui permettent le bien-être social des familles paysannes et la construction d'une économie fondée sur la force de travail familiale (propriété individuelle de la terre, investissement). Par contre, la voie paysanne est reliée de plus en plus à des questions des droits collectifs et de territorialité (voir aussi chapitre 4, *infra*).

Nous avons identifié quatre dynamiques dans la lutte du mouvement social : l'autogestion, la réclamation, la résistance et l'autonomie. C'est que les paysans et leurs organisations :

- adoptent une dynamique d'autogestion devant l'apathie de l'État face aux besoins de terre;
- adoptent une dynamique de réclamation face à l'absence de volonté de l'État d'assumer sa responsabilité sociale;
- assument une dynamique de résistance face à l'escalade paramilitaire; et
- assument une dynamique d'autodétermination territoriale face à l'offensive extractiviste<sup>2</sup>.

Des revendications différentes s'imposent avec chaque changement de dynamique :

- l'accès à la terre face à l'accaparement des terres;
- la revendication de services publics face à l'absence d'investissements de l'État;
- la défense de la vie et du territoire face à l'escalade paramilitaire;
- la reconnaissance des paysans comme acteurs sociopolitiques et comme sujets de droit face à la prédation extractiviste.

Finalement, les changements dans la dynamique du mouvement agraire sont perceptibles aussi dans le type d'action (répertoires) prioritaire (voir le tableau Synthèse).

**Tableau 1** Synthèse de la lutte agraire

DÉFIS	DYNAMIQUE	RENDICATION	ACTIONS
Accès à la terre	Autogestion	Terre	Colonisation/ occupations
Investissement	Réclamation	Services	Marches, grèves
Escalade répressive et extractiviste	Résistance	Respect de la vie et permanence dans le territoire	Défense des droits humains par des actions d'autoprotection et de défense juridique
Consolidation de l'extractivisme	Autonomie	Autodétermination, Reconnaissance	Législation propre, autogouvernement

## **L'analyse de la lutte paysanne par ses dynamiques : justification et tensions**

L'analyse des dynamiques permet d'identifier les changements dans les causes de la lutte de la paysannerie et d'analyser l'incidence de ces transformations sur le mouvement agraire. Elle permet aussi de constater comment les nouvelles revendications et ses répertoires d'action prennent de l'importance dans l'organisation paysanne et dans la quotidienneté des communautés, et comment elles concentrent progressivement les ressources et finissent par marquer la *dynamique* de la lutte. Finalement, l'observation depuis l'angle des dynamiques met en lumière la cohérence entre la lutte et l'objectif de construire la voie paysanne, voie dont la conception n'est toutefois pas immuable.

L'approche par les dynamiques de lutte a un potentiel explicatif certain. Ceci dit, plusieurs questions du point de vue méthodologique et épistémologique peuvent aussi apparaître. Il convient de les nommer afin de circonscrire l'interprétation des résultats.

Premièrement, en relation à la temporalité et à la spatialité des luttes agraires, il est possible de situer dans le temps et dans l'espace la prépondérance de chacune des dynamiques (avec ses revendications et types d'action correspondants). Dans cette recherche, nous avons observé des moments/endroits où les dynamiques apparaissent, atteignent leur sommet pour ensuite trouver leur limite. Néanmoins, ces moments/endroits ne servent pas à délimiter une dynamique d'une autre, car les dynamiques, les revendications et les actions prépondérantes dans une période donnée apparaissent aussi à d'autres moments, dans d'autres régions. Prenons l'exemple de la dynamique d'autogestion. Elle correspond tout à fait aux actions de colonisation et d'occupation pour satisfaire le besoin d'accès à la terre. Néanmoins, l'autogestion n'a jamais existé de façon exclusive : les paysans-chefs de famille réclamaient déjà l'intervention de l'État pour contrer le vol de terres colonisées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en envoyant des plaintes à la Commission des terres (LeGrand 1988). De même, les paysans résistaient déjà à ce moment à la violence politique et au pouvoir juridique. D'autre part, la dynamique d'autogestion n'a jamais disparu : au contraire, comme cette recherche le démontre, elle est à la base des actions qui deviennent prépondérantes dans les dynamiques de réclamation, de résistance et d'autonomie. L'approche comparative permet d'identifier les dynamiques et explique la pertinence des dynamiques comme catégorie d'analyse. Au moment où la colonisation et

les occupations sont les actions caractéristiques de la lutte agraire, c'est l'autogestion qui guide le mouvement agraire. En synthèse, il importe d'insister sur le fait que la recherche sociologique que nous présentons ici vise à rendre compte des dynamiques dans la lutte du mouvement agraire, plutôt qu'à donner une périodisation de ces luttes.

Deuxièmement, l'analyse des luttes agraires par ses dynamiques peut soulever des questions sur la généralisation et la portée des conclusions. Les changements de dynamique que nous observons n'ont pas lieu de façon homogène pour l'ensemble du mouvement agraire. Ils sont des processus sociaux complexes dont l'installation est progressive plutôt que linéaire. Ces changements ont lieu sous forme de tendances et sont suivis par la majorité des organisations sociales agraires. Ils sont clairement observables dans l'ensemble des organisations que nous étudions.

### **Les organisations à l'étude ... et leurs ramifications**

Cette recherche sur les luttes agraires gravite autour de l'histoire de deux organisations paysannes et de deux processus récents d'unité des différents secteurs de la paysannerie. La première est l'ANUC<sup>3</sup>. Parler de l'ANUC dans une recherche sur le mouvement paysan en Colombie va de soi : née en 1967, l'ANUC des années 1970 fut l'organisation de masse la plus importante qu'ait connue ce pays, voire le continent (Asociación Nacional de Usuarios Campesinos 1972; J. M. Pérez 2010; C. Escobar 1983; Zamosc, Chiriboga Vega, et Martínez Borrego 1997; Zamosc 1982). Bien que l'ANUC n'ait jamais été la seule organisation paysanne, elle fait preuve d'une capacité exceptionnelle d'organisation et de mobilisation entre 1969 et 1975. Au fil des années, tandis que l'ANUC s'affaiblit, d'autres organisations sociales apparaissent sur la scène rurale, dont la *Federación Agronómica del Sur de Bolívar*, (Fédération des paysans et des mineurs artisanaux du sud de Bolívar, FEDEAGROMISBOL).

La FEDDAGROMISBOL, la deuxième organisation dont il est question dans ce livre, a contribué à mettre en place le Mouvement des victimes des crimes d'État, section sud de Bolívar et sud du César. Elle est membre du *Coordinador Nacional Agrario de Colombia* (Coordination nationale agraire, CNA), une organisation paysanne de caractère national et fédératif fondée en 1997, qui se réclame directement de l'héritage de l'ANUC. Si l'ANUC, la FEDDAGROMISBOL et la CNA partagent une histoire, c'est en partie parce que leurs membres vivent

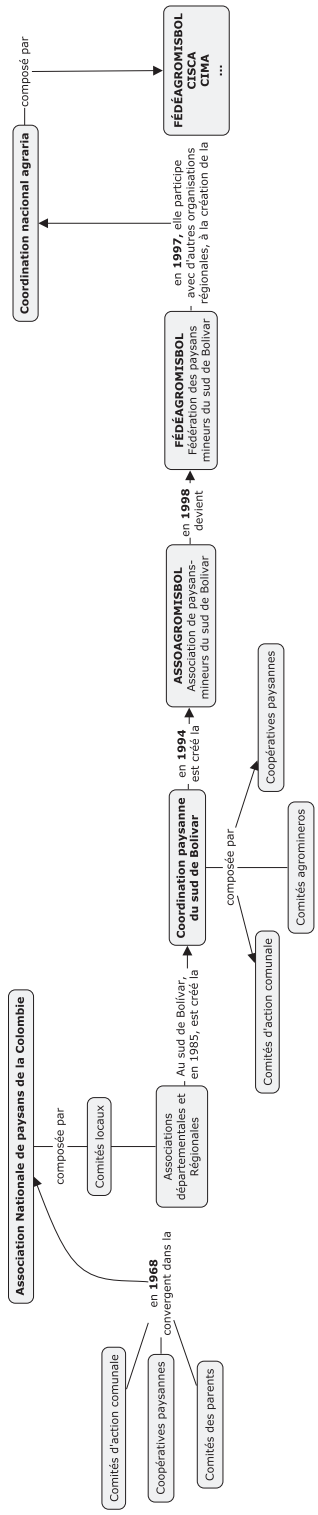
une réalité socio-économique semblable. Lors de ses premières années d'existence, l'ANUC regroupe une importante diversité de membres : paysans sans terre, petits et moyens propriétaires, travailleurs agricoles, Autochtones. Avec le temps, son effectif se consolide chez des petits et moyens propriétaires, dont la propriété n'est pas complètement légalisée et qui ont des conditions de production précaires. Ce sont les caractéristiques socio-économiques des membres de la FEDEAGROMISBOL et de la CNA (Salcedo, Pinzón, et Duarte 2013).

Aux chapitres 4 et 5, nous analysons deux ramifications de la CNA qui deviennent importantes. La première, l'organisation *Congreso de los Pueblos* (Congrès des peuples) est créée en 2010 avec la participation du CNA. Elle regroupe des organisations sociales de divers secteurs (syndicalistes, mouvements de femmes, étudiants, Autochtones) afin de promouvoir un mandat populaire. Le Congrès des peuples est issu des mobilisations menées par le mouvement autochtone auxquelles participe la CNA dès le départ. La deuxième, *Cumbre Agraria* (Sommet agraire) est créée en 2013 par la CNA et d'autres organisations sociales agraires, et a été conçu comme un espace de coordination des mobilisations et des négociations des organisations sociales agraires avec le gouvernement.

### **Le spectre politico-idéologique**

Ces organisations sont un échantillon du mouvement social agraire. Sans être représentatif de toutes les tendances politiques existantes à l'intérieur du mouvement social agraire, cet échantillon représente néanmoins une des tendances qui le dynamise et qui est facilement identifiable, sans être complètement homogène. Si l'ANUC est née d'une initiative du parti libéral, sa rupture avec l'État et le système bipartisan est officielle à partir de 1972. Depuis, plusieurs forces de gauche visent à influencer, voire à contrôler l'organisation paysanne.

Les forces politiques de gauche présentes à la naissance de l'ANUC sont diverses : le Parti communiste, le Bloc socialiste (trotskiste), les Ligues marxistes-léninistes (maoïste), le Parti communiste-marxiste-léniniste et quelques intellectuels de gauche indépendants. L'influence du Parti communiste et des trotskistes au sein de la direction de l'ANUC est rapidement reléguée au second plan par le marxisme-léninisme, mais aucun de ces groupes ne devient hégémonique. L'autonomie de l'organisation face aux tendances politiques est un débat récurrent au cours de l'histoire de cette organisation.



**Figure 1** Généalogie d'organisations à l'étude



Pour comprendre cette brève synthèse, notons l'apparition des guérillas dans les années 1960 qui a marqué de manière indélébile la gauche colombienne. À partir de ce moment, les différentes tendances de la gauche s'alignent sur les différents groupes de guérilla naissants. Ainsi, le Parti communiste s'associe aux *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia – Ejército del Pueblo* (FARC-EP); les maoïstes à l'*Ejército Popular de liberación* (EPL) et les guévaristes à l'*Ejército de Liberación Nacional* (ELN). Dans les années 1980, alors que les guérillas entament un processus d'unification autour de la *Coordinadora Guerrillera Simón Bolívar*, un processus parallèle d'unité au sein de la gauche non armée prend place entre la *Unión Patriótica* (Union patriotique), le *Frente popular* (Front populaire) et ¡A Luchar! (Espinosa Moreno 2013).

Les vicissitudes de la vie politique font que la gauche armée et la gauche sociale (ou civile) ont été associées, non seulement par les convergences réelles de leurs programmes, mais aussi par les accusations maccartistes à l'encontre des organisations sociales. Si du point de vue des revendications sociales, les organisations de guérilla ont plus de points de convergence que de divergence avec le mouvement paysan (voir chapitre, *infra*), les organisations paysannes ne sont pas des organes au service de la guérilla. Il existe des liens entre la guérilla et les paysans : depuis La Violencia (1948–1958)<sup>4</sup>, nombre de paysans ont rejoint les organisations armées pour fuir la répression et le principal théâtre d'action de la guérilla est la campagne, mais les mobilisations paysannes ne servent que les causes du mouvement paysan.

### **Le champ géographique et la réalité socio-économique du Magdalena Medio**

L'ANUC fut une organisation de couverture nationale. L'histoire de cette organisation a fait l'objet de plusieurs travaux et certains d'entre eux sont à la base de cette recherche. La contribution de notre travail se limite géographiquement à la région du Magdalena Medio. En Colombie, la division administrative de base est le département et non la région. La région est toutefois incontournable du point de vue politique, culturel et économique. Le découpage du Magdalena Medio varie quelque peu selon les sources consultées, mais comme son nom l'indique, cette région correspond au bassin géographique du milieu du fleuve Magdalena. Nous adoptons ici la délimitation proposée par le *Centro de Investigación y Educación Popular* (Centre de recherche et d'éducation populaire, CINEP), selon laquelle la région est formée

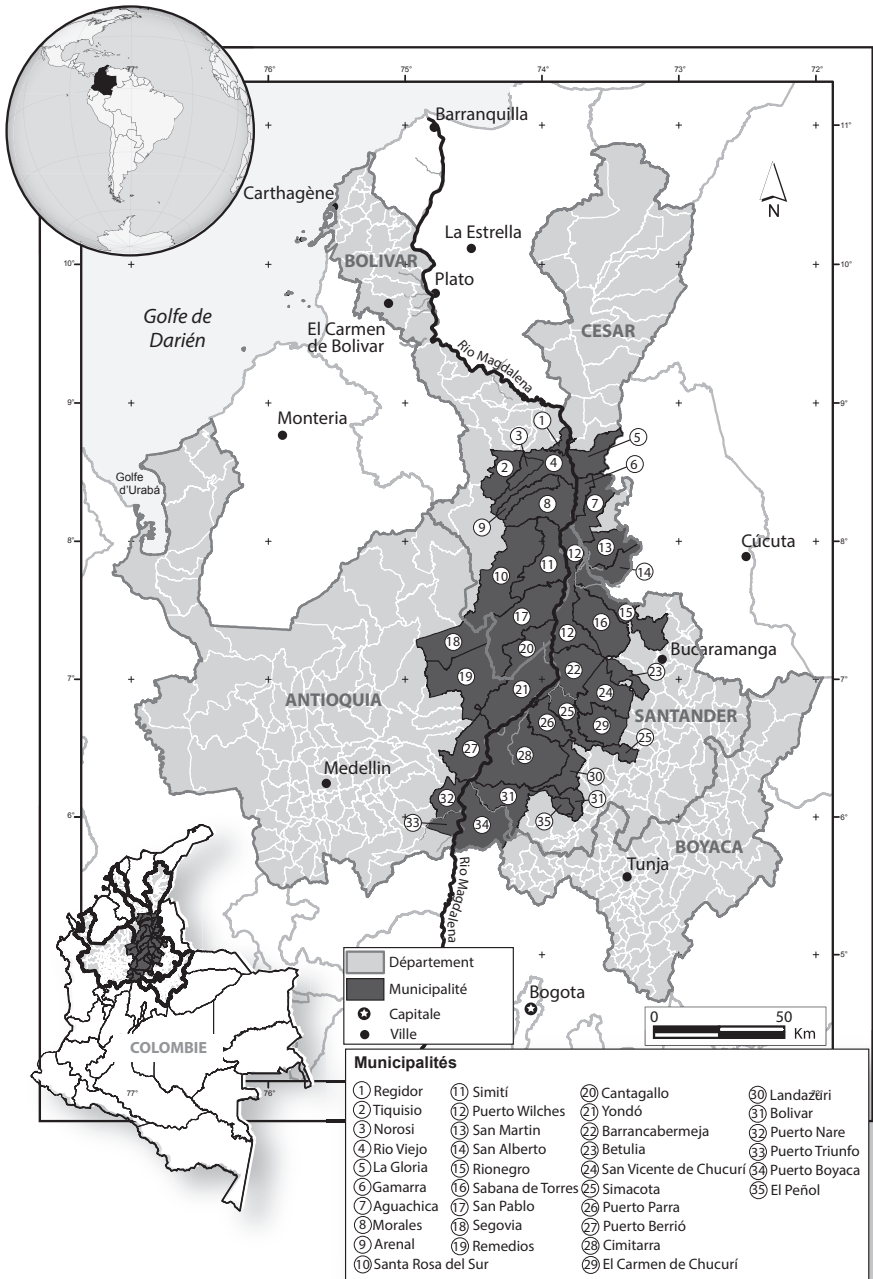


Figure 2 Carte du Magdalena Medio

de 38 municipalités des départements d'Antioquia, de Boyacá, et de Santander, au sud des départements de Bolívar et de César (Archila Neira et al. 2006).

Les trois villes les plus importantes de la région sont Bucaramanga, Aguachica et Barrancabermeja. Bucaramanga, capitale du département de Santander, concentre les services et les sièges des institutions administratives. Elle compte un peu plus d'un million d'habitants. Aguachica est une ville de 100 000 habitants située dans le département de César. Enfin, Barrancabermeja est un port pétrolier au cœur de la région du Magdalena Medio (200 000 habitants, département de Santander). Cette dernière est une icône des luttes sociales (Molano 2009) et, comme il en sera fait mention dans les chapitres 2 et 3, qui analysent de près les luttes sociales agraires menées par les organisations paysannes, l'ANUC de Barrancabermeja fut jusqu'aux années 1980 un moteur important de l'organisation paysanne dans la région (Mendoza 2012).

À travers ces organisations et ces processus, situés principalement au Magdalena Medio, nous mettons en lumière des aspects-clés du mouvement paysan : avec l'ANUC, les occupations de terre; avec la FEDEAGROMISBOL, la défense de la vie<sup>5</sup> et des richesses minières; avec le *Congreso de los pueblos* (dont fait partie la FEDEAGROMISBOL) et la *Cumbre Agraria*, la lutte paysanne pour la reconnaissance et pour l'autonomie territoriale. Nous avons opté d'analyser un aspect du mouvement paysan par le biais d'une organisation particulière pour étudier en profondeur chacun de ces aspects.

Les entrevues que j'ai réalisées sur six ans et les documents que les organisations paysannes ont produit à des fins d'analyse, de formation et de dénonciation, ont servi de sources pour rendre compte de l'histoire de ces organisations et du mouvement agricole en général. La majorité des citations proviennent des sources en espagnol, et parfois en anglais. Des nombreuses citations étaient originalement en espagnol; j'ai offert les traductions.

## Les termes de référence

Les termes suivants sont fréquemment utilisés dans cet ouvrage.

**Paysan.** Ce terme fait référence aux personnes et aux communautés qui tirent leur subsistance, entièrement ou en partie, de leur travail dans le secteur agricole – travail qu'ils réalisent à leur compte que ce soit de

manière individuelle, familiale (Maletta 2012) ou plus rarement, communautaire. Parfois, les paysans sont aussi des travailleurs salariés qui trouvent de travail temporairement chez d'autres paysans ou dans l'industrie agricole, pour combler leurs besoins de subsistance.

Les paysans dont il est question dans cette recherche correspondent à deux des trois catégories de la production familiale identifiées par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Amérique latine (FAO et IDB 2007)<sup>6</sup>. La première est la production de subsistance aussi appelée production en décomposition, car elle s'oriente principalement vers l'autoconsommation; elle est donc incapable de générer des revenus suffisants pour satisfaire les besoins familiaux. Pour combler le manque à gagner, les paysans doivent recourir au travail salarié (souvent précaire). La deuxième, la production paysanne en transition, peut générer les ressources pour satisfaire les besoins familiaux, mais est incapable de générer des excédents pour assurer la reproduction du mode de l'économie paysanne. Celle-ci nécessite donc l'appui de l'État, principalement sous forme de crédits, d'assistance technique et d'aide à la commercialisation.

Les paysans concernés par cette étude sont des paysans sans terre et des petits et moyens propriétaires, qui écoulent les excédents de leur production sur le marché local et régional. Leur niveau de vie est marqué par des revenus très modestes ou par la pauvreté. Ils accomplissent quotidiennement de longues journées de travail, n'ont aucune protection sociale, accèdent difficilement à des services de santé, d'assainissement et d'eau, et d'électricité, et n'ont pas de système de retraite. Leur production est peu mécanisée. Pour se rendre sur les lieux de commercialisation, ils doivent parcourir des distances considérables en empruntant des routes en piètre état, et généralement sans avoir leur propre véhicule de transport. En 2014, 44,1 % de la population rurale vit dans des conditions de pauvreté et 18 % dans des conditions d'extrême pauvreté; 41,8 % n'ont pas accès à des services d'eau potable; 24 % n'ont aucun accès aux services d'assainissement; et 20 % des habitations sont construites en terre battue (DANE 2015).

**Organisation sociale agraire.** Une organisation paysanne peut regrouper de petits colons, des afrodescendants, des Autochtones et des ouvriers agricoles, comme l'a fait l'ANUC à plusieurs reprises, bien que, généralement, les revendications spécifiques des peuples

autochtones et des afrodescendants ne sont pas mises de l'avant par les organisations paysannes (Mondragón 2012). De plus en plus, ces secteurs de la paysannerie s'organisent séparément. Ainsi, les acteurs du mouvement agraire ne sont pas seulement les organisations paysannes, mais aussi les organisations autochtones et afrodescendantes. Les travailleurs agricoles, dont le rapport principal avec la production agricole est un rapport salarial, sont parfois organisés en syndicat et parfois font partie des organisations paysannes. Par exemple, à certains moments de son histoire, l'ANUC a rassemblé dans ses rangs des groupes de travailleurs agricoles. Aussi d'autres organisations, comme la Federación Nacional Sindical Unitaria Agropecuaria (FENSUAGRO), intègrent paysans et travailleurs agricoles.

**Mouvement social agraire ou paysannerie.** Ces termes désignent l'ensemble des luttes sociales et populaires menées par les Autochtones, les paysans et les afrodescendants, leurs organisations et leurs alliés. Depuis la fin des années 1990, l'expression « mouvement agraire » a remplacé progressivement celle de « mouvement paysan » qui désignait l'identité paysanne comme étant universelle pour les acteurs populaires du secteur agraire. Dans ce contexte, l'appellation « paysan » faisait écho à des politiques nationalistes de métissage qui cherchaient à effacer la différence ethnique. L'utilisation de la dénomination *mouvement paysan* au début de cet ouvrage reflète l'autodénomination du mouvement social agraire à un moment où les paysans sont les acteurs hégémoniques de ce mouvement, ce qui peut contribuer à rendre invisible la participation des Autochtones dans les luttes étudiées. Cela évite néanmoins des anachronismes. Jusqu'au début des années 2000, le terme *paysannerie* était largement utilisé pour englober les colons, les Autochtones et les afrodescendants. Depuis, on s'attache à distinguer ces différents acteurs en les considérant comme étant trois secteurs de la paysannerie.

**Colonisation.** Ce terme désigne le processus par lequel les terres incultes, les *baldíos*, sont transformées en terres cultivables et ainsi intégrées à la production et à l'économie nationale. Elle est souvent présentée en termes d'*expansion de la frontière agricole*<sup>7</sup>. L'idée généralement admise est que les terres incultes n'ont pas de propriétaire et ne sont pas habitées; par conséquent, elles appartiennent à la nation. Cette idée a servi à légitimer tout autant l'action de l'État, qui dispose des *baldíos* pour obtenir des recettes, que l'action de colonisation par

des paysans qui cherchent à sortir de la pauvreté ou à fuir la violence. La colonisation est donc la prise de possession des *baldíos*, ce qui est généralement reconnu par l'État comme donnant des droits de possession à condition de satisfaire certains critères tels que le temps de la possession et les améliorations faites sur la terre. Par conséquent, une personne ne peut pas être délogée arbitrairement de la terre qu'elle a colonisée. Sur la base de cette reconnaissance, le colon peut demander des droits de propriété. En réalité, les *baldíos* ne sont pas complètement vides; ils sont habités par des Autochtones qui sont massacrés et chassés par les grands propriétaires, les multinationales et parfois aussi, par les paysans colons. Le processus de *colonisation* ou expansion de la frontière agraire est à différencier de celui du *colonialisme* espagnol.

### Les arguments et la structure

Quiconque s'intéresse aux luttes agraires constate rapidement que les paysans conçoivent l'économie paysanne comme la condition de leur émancipation, de leur inclusion sociale et politique, et de l'amélioration de leurs conditions de vie. Bref, au-delà des rapports de production, les paysans investissent l'économie paysanne d'un sens de justice; ils y voient le moyen de mettre fin à leur exploitation et à leur marginalisation. La paysannerie a transformé la terre et a participé à la construction sociale du territoire en ayant comme horizon la construction de l'économie paysanne et qu'actuellement l'autonomie territoriale est perçue comme l'enjeu central par le mouvement social agraire.

La thèse défendue est la suivante : à travers les lieux de pouvoir politique, c'est-à-dire, en se servant des institutions de l'État, les classes dominantes ont affronté la paysannerie et se sont affrontées entre elles pour faire valoir leurs intérêts et leurs visions de la question agraire. Les affrontements à l'intérieur de la classe dominante démontrent qu'elle n'est pas homogène. Différentes visions et différents intérêts sont défendus par les groupes proches du pouvoir. L'opposition entre les idéaux libéraux et conservateurs s'est transformée avec le temps en opposition entre les secteurs les plus affectés par les traités de libre-échange (agro-industrie bovine, du sucre et du riz).

L'argument s'étale sur 5 chapitres. Le premier analyse les grandes lignes du processus d'accaparement des terres par les groupes dominants; les trois autres présentent les dynamiques des luttes paysannes

et le cinquième analyse les revendications du mouvement social agraire dans le contexte des négociations de paix menées entre le gouvernement et les groupes de guérilla (2010 à 2016).

**Le chapitre 1** vise à comprendre, par le biais d'une analyse du processus d'accaparement des terres, l'expropriation de la terre des paysans par les groupes dominants. Nous y passons en revue les caractéristiques des rapports sociaux menant à La Violencia (1948–1958), le rôle de la guerre froide dans la création du paramilitarisme<sup>8</sup> comme phénomène national et le rôle du narcotrafic dans la dynamique du conflit. Le chapitre se concentre principalement sur l'analyse du processus d'implantation du paramilitarisme et explore le modèle économique qu'il impose en pointant les convergences de celui-ci avec le modèle économique néolibéral.

Nous avons identifié l'utilisation de deux mécanismes d'expropriation à différents moments du processus d'accaparement des terres : la violence politique institutionnelle et le pouvoir juridique.

**Le chapitre 2** analyse les dynamiques des luttes paysannes alors que la priorité est l'accès à la terre et la construction d'une économie paysanne. Dans la lutte pour la terre, deux actions sont emblématiques : le processus de colonisation et les occupations des terres des grands propriétaires. Ces deux actions ont en commun la dynamique d'autogestion par laquelle les communautés font face d'abord à la question d'accès à la terre et ensuite, à l'absence de services de base, entre autres, l'éducation pour les enfants, les voies de transport, les services et les infrastructures de santé.

L'épuisement de la dynamique d'autogestion est lié aux problèmes matériels que les acteurs du mouvement agraire doivent affronter quotidiennement et qui les empêche de développer la production paysanne. Ces problèmes sont principalement le manque de ressources et d'infrastructure pour l'économie paysanne et l'expropriation cyclique de leurs terres par les grands propriétaires.

C'est dans ce contexte que s'installe progressivement la dynamique de réclamation. Les besoins de la paysannerie sont formulés comme des réclamations (d'investissements publics afin d'améliorer la qualité de vie, la production, la commercialisation, etc.) et sont défendus à travers les mobilisations et les négociations subséquentes.

**Le chapitre 3** étudie les luttes paysannes du milieu des années 1980 au début du nouveau millénaire, une période marquée par le double contexte de l'expansion du paramilitarisme et de l'implémentation du modèle extractiviste néolibéral. En réaction, les communautés agraires ont développé diverses stratégies de résistance pour défendre leurs vies et pour rester sur le territoire. Leur objectif est de contenir les offensives militaire et législative (l'une au service de la répression, l'autre de l'expropriation) qui accablent le mouvement paysan. Ainsi, la défense des droits humains devient le préalable *sine qua non* de toute autre revendication et finit par englober les différentes actions.

Si dans un premier temps, la défense de la vie occulte la lutte pour l'accès à la terre, deux transformations ont ensuite lieu : la défense des droits humains se fusionne progressivement avec la défense de la terre puis la lutte pour la terre se transforme en défense du territoire.

**Le chapitre 4** rend compte des changements importants qui arrivent avec le nouveau millénaire. Une cause importante de ces changements est la promulgation de la Constitution de 1991 qui reconnaît la nation colombienne comme pluriethnique et multiculturelle, en même temps qu'elle s'engage à défendre cette diversité. Cette reconnaissance et les politiques correspondantes qui ont été mises en place par la suite ont fait qu'à partir des années 1990 et plus systématiquement à partir des années 2000, le mouvement autochtone gagne en visibilité.

La revendication territoriale qui jusqu'alors était leur apanage est reprise par les paysans et les afrodescendants. Ceci implique au moins trois nouvelles transformations :

- 1) Les organisations priorisent la défense des droits collectifs plutôt qu'individuels;
- 2) La revendication des droits territoriaux englobe la terre et ses ressources en même temps qu'elle vise à faire reconnaître la capacité politique d'autogestion qu'ont les organisations sociales agraires; et
- 3) Les différents secteurs agraires mettent de l'avant une identité culturelle et une vision partagée de la société, tendance qui bouleverse la question agraire et les rapports du mouvement social agraire avec l'État.

**Le chapitre 5** aborde le conflit agraire et la lutte du mouvement paysan dans la perspective actuelle des dialogues de paix du gouvernement



de Juan Manuel Santos avec les groupes de guérilla : les FARC-EP et l'ELN entre 2010 et 2016.

Le conflit agraire a été à l'origine du conflit armé et social, mais le lien entre ces deux phénomènes n'est pas seulement chose du passé. L'actualité de la question agraire dans le conflit armé est démontrée par le fait qu'elle fut le premier point à être abordé lors de la négociation entre le gouvernement et les FARC et par le fait que les organisations sociales agraires veulent faire partie de la table des négociations entre le gouvernement et l'ELN. Elles veulent que leur point de vue sur les causes structurelles du conflit y soit entendu.

**La conclusion** se divise en trois sections. Elle fait d'abord une synthèse de l'analyse du pouvoir politique des grands propriétaires, pouvoir que les organisations paysannes doivent affronter au quotidien. La deuxième section récapitule les principaux changements de la lutte du mouvement paysan en soulignant les revendications et les dynamiques. Finalement, nous reprenons l'analyse de la revendication territoriale et de la dynamique d'autonomie des organisations paysannes colombiennes dans une perspective de comparaison avec d'autres mouvements sociaux de l'Amérique latine.

## Notes

1. Voir aussi, ci-dessous, les sections « Les termes de référence » dans *l'Introduction* et « 4.1 Les influences dans les transformations du mouvement agraire dans les années 2000 ».
2. Pour la définition de l'extractivisme, voir *infra*, section 1.4 Le développement extractif de ressources naturelles comme modèle économique.
3. Voir, *supra*, la note en bas de page 1.
4. Voir à ce sujet la section 2.1.2 *infra* « La colonisation du milieu du xx<sup>e</sup> siècle et les déplacés de La Violencia ».
5. C'est ainsi que le mouvement social colombien appelle la défense des droits humains.
6. Sans doute, la troisième catégorie, celle de la production familiale consolidée, existe-t-elle aussi en Colombie, mais elle n'est pas l'objet de la présente recherche.
7. Une autre voie d'intégration des *baldíos* à l'économie nationale est l'extraction de ressources naturelles.
8. Pour une définition du terme paramilitarisme voir la section 1.3 Le paramilitarisme dans la période contemporaine, *infra*.

## Origine et contexte du conflit agraire : rapports de domination

---

La virulence du conflit armé et social dans les régions rurales de la Colombie s'explique par le fait que, dans ces régions, la propriété privée et la vocation de la terre font encore l'objet de disputes. Ceci ne veut pas dire que la terre n'a pas de propriétaire et que les acteurs en dispute sont sur un pied d'égalité. Au contraire, les tensions sont créées par la structure de la propriété, une structure où coexistent de grands propriétaires (*terratenientes* ou latifundistes, d'un côté, et des paysans sans terre et petits propriétaires de l'autre. Ce chapitre vise à cerner premièrement, le rapport entre l'accaparement de la terre et la violence à l'encontre de la paysannerie et, deuxièmement, l'utilisation de l'appareil d'État par des factions de la classe dominante, aux idéaux et intérêts divergents, qui, successivement, parviennent à en prendre le contrôle. Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, l'attitude des grands propriétaires et de l'État influence grandement les transformations du mouvement paysan. Or, cette attitude est très variable : elle va de l'ignorance des besoins des paysans à des tentatives de réforme agraire, de la répression du mouvement paysan à un appui ferme aux grands propriétaires et agro-industriels.

Le chapitre se divise en trois parties. La première présente brièvement le concept de violence politique institutionnelle; la deuxième présente l'utilisation de la violence dans le but de monopoliser la terre. La troisième partie, le cœur du chapitre, centre son attention sur la période contemporaine (1980–2016). C'est une période critique

d'une part, par l'expansion du paramilitarisme et sa conséquence, et la dépossession d'approximativement 6,6 millions d'hectares (Garay Salamanca et Comisión de seguimiento 2010, 5:15), et d'autre part, par l'émergence d'un nouveau modèle économique sur les terres expropriées, modèle fondé sur le développement des ressources naturelles.

### 1.1 Pouvoir politique et rapports sociaux : repères théoriques

L'ampleur de la violence en Colombie a mené à une véritable spécialisation des sciences sociales autour de ce phénomène. Si les *violentologues* ont apparu sous ce nom dans les années 1980, les études sur la violence les ont précédés de quelques décennies. La première commission gouvernementale d'enquête sur les causes et situations de La *Violencia* est fondée en 1958. Deux autres commissions ont suivi : celle des violentologues en 1986, et en 2007, celle du Centre de mémoire historique qui est toujours en fonction (Jaramillo Marín 2014). Leurs études sur la violence, parmi bien d'autres, ont capté avec discernement divers facteurs de ce phénomène incontournable de la réalité colombienne. Parmi ces facteurs, mentionnons, entre autres, le rôle des élites dans la violence, les profondes inégalités sociales, les écarts entre le niveau de vie rural et urbain, la structure des partis, les déficiences des espaces de participation démocratique, la diversité des violences, et enfin, le rôle du narcotraffic (Camacho Velásquez 1999; Guzmán Campos, Fals Borda et Umaña Luna 1986; Daniel Pécaut 1991 et 1994; Restrepo et Aponte 2009)<sup>1</sup>. Néanmoins, la violence est un vaste champ d'études et le concept de violence a des contours peu précis. Par ailleurs, certaines thèses se rattachant à l'étude de ce sujet semblent brouiller la compréhension du conflit, particulièrement celles de la « culture de la violence » et de « la violence diffuse »<sup>2</sup>.

En s'inspirant de ces différents travaux, tout en voulant restreindre le sujet, la présente réflexion propose de différencier deux types de violence : la *violence sociale*, qui fait référence aux actions criminelles réalisées dans la poursuite d'objectifs personnels; et la *violence politique*, qui implique l'utilisation de la force dans la dispute du pouvoir. Cette violence politique peut être révolutionnaire ou pro-statu quo (Hagan 1997; Szabo 1970). La violence révolutionnaire a des objectifs altruistes de transformation sociale, alors que la violence pro-statu quo défend les institutions de l'État et assure la reproduction des classes dominantes. Lorsque l'exercice de la violence politique

pro-statu quo bénéficie du pouvoir émanant de l'État, la violence en question peut être qualifiée de *violence politique institutionnelle* (VPI).

Le concept de VPI s'inspire des théories sur les rapports sociaux. Comme toutes les théories qui ont fait évoluer les débats en sciences sociales, le concept de *rapports sociaux* a été interprété de différentes manières. Dans la littérature marxiste, il a donné lieu à une production impressionnante allant des approches structuralistes, pour lesquelles les rapports économiques constituent l'unité de base pour comprendre la société, aux approches relationnalistes, qui refusent de réduire l'analyse des rapports sociaux à leur dimension économique (Dufour et Rioux 2008). Selon ces dernières, les *rapports sociaux* de propriété et de production comprennent l'ensemble des relations matérielles, économiques, politiques, techniques et culturelles qui encadrent l'exercice du pouvoir et les rapports entre les membres d'une société. Ces rapports sont particuliers à chaque société; ils ne se transposent pas universellement, ni dans le temps, ni dans l'espace.

Dans la lignée de cette analyse relationnelle des rapports sociaux<sup>3</sup>, un groupe de chercheurs s'est rassemblé autour du travail de Robert Brenner qui publie *The Origins of Capitalist Development: A Critique of Neo-Smithian Marxism* (1977). Les travaux de Brenner et de ses collègues sur la périodisation de l'histoire du capitalisme ont provoqué un débat en sciences sociales (Aston et Philpin 1985) au cours duquel la nouvelle approche a été qualifiée de « marxisme politique » (Bois 1985). Cette appellation convient bien aux chercheurs en question, car ils ont conclu qu'historiquement, le pouvoir politique a eu un rôle central dans la structuration des rapports sociaux de propriété et de production. Par exemple, dans ses recherches sur les sociétés précapitalistes européennes, Brenner constate que souvent :

[Pour] les grands propriétaires terriens [...] la meilleure règle de reproduction était 'l'accumulation politique'. Plutôt que d'investir dans de nouveaux et meilleurs moyens de production agricole ou d'ouvrir de nouvelles terres, les propriétaires terriens cherchaient à augmenter leur revenu en investissant dans l'amélioration de leur potentiel militaire et politique, en construisant des communautés politiques et des États féodaux plus forts, mieux armés, plus larges et plus coercitifs pour dominer et contrôler la paysannerie et faire la guerre plus efficacement. (Brenner 1997, 21).

Brenner démontre que le pouvoir qui s'érige à partir de ce type de relations sociales est un *pouvoir d'appropriation constitué politiquement*. En d'autres mots, la reproduction de la classe dominante (son enrichissement et sa consolidation) provient directement des prérogatives du pouvoir politique plutôt que de transactions économiques.

Il faut noter, par ailleurs, que le recours aux mécanismes économiques ou politiques de reproduction de la classe dominante est circonscrit historiquement. Par exemple, le choix entre ériger des fiefs ou installer des usines pour se reproduire n'est pas une décision qui revient individuellement aux membres de la classe dominante; la prévalence de l'un ou de l'autre de ces mécanismes de reproduction est encadrée par les rapports sociaux, qui sont *construits* dans l'histoire. De la même manière, le producteur direct ne peut décider à lui seul de son degré d'autonomie. Qu'il assure sa subsistance en travaillant à son compte ou qu'il soit obligé de devenir salarié, ce sont des faits largement encadrés par l'histoire concrète d'une société. Une histoire sociale dans laquelle interviennent différents facteurs, par ailleurs<sup>4</sup>. L'anecdote rapportée par Karl Marx dans le passage suivant, sur un industriel anglais qui part s'installer en Australie, illustre clairement cette idée (1969, 774) :

Tout d'abord Wakefield découvrit dans les colonies que la possession d'argent, de subsistances, de machines et d'autres moyens de production ne fait point d'un homme un capitaliste, à moins d'un certain complément, qui est le salarié, un autre homme, en un mot, forcé de se vendre volontairement. Il découvrit ainsi qu'au lieu d'être une chose, le capital est un rapport social entre des personnes, lequel rapport s'établit par l'intermédiaire des choses [a]. M. Peel, nous raconte-t-il d'un ton lamentable, emporta avec lui d'Angleterre pour Swan River, Nouvelle-Hollande, des vivres et des moyens de production d'une valeur de cinquante mille l. st. M. Peel eut en outre la prévoyance d'emmener trois mille individus de la classe ouvrière, hommes, femmes et enfants. Une fois arrivé à destination, « M. Peel resta sans un domestique pour faire son lit ou lui puiser de l'eau à la rivière [b] ». Infortuné M. Peel qui avait tout prévu ! Il n'avait oublié que d'exporter au Swan River les rapports de production anglais.

Nous voudrions retenir deux éléments de ces travaux : 1) l'importance que peut avoir, dans certains contextes historiques, l'accès à

l'appareil d'État pour reproduire le pouvoir des classes dominantes; et 2) l'accès à des moyens de production, à la terre le cas échéant, en tant que composante affectant significativement les rapports sociaux tant de domination que de résistance. Ainsi, encadrées par les circonstances historiques, les classes dominantes mettent en place les mécanismes permettant l'accumulation élargie de leur avoir, qu'il soit pouvoir ou capital (l'objet du présent chapitre). Dans le même cadre, les producteurs directs luttent pour préserver l'économie paysanne (l'objet des trois chapitres suivants).

Les chercheurs du marxisme politique ont identifié l'importance du pouvoir politique pour la reproduction des classes dominantes dans les sociétés précapitalistes et ont réservé l'utilisation de ce concept pour ce type de sociétés. Nous proposons une utilisation diachronique de ce concept pour émettre la thèse selon laquelle, en Colombie, dans la période contemporaine, les rapports de domination et d'exploitation dans le secteur agraire sont structurés, de façon prédominante et stable, par des mécanismes d'accumulation politique<sup>5</sup>.

## **1.2 Terre et violence : les antécédents du paramilitarisme**

L'utilisation de la force publique par des secteurs de la classe dominante comme mécanisme de coercition des producteurs a une longue histoire en Colombie. Nous avons identifié certains des points tournants de ce processus dans un travail antérieur (Celis 2008). Le présent exposé cherche à démontrer que, tout en essayant des revers passagers, les élites du secteur agraire parviennent à s'imposer au sein des groupes dominants et finissent par utiliser le pouvoir de l'État pour s'enrichir. Pour ce faire, nous examinerons deux des mécanismes d'accumulation les plus utilisés : la coercition physique directe et le pouvoir juridique de créer la norme ou de déterminer son application ou son inefficacité. Ce survol historique permettra de comprendre l'escalade de la violence exercée contre les acteurs sociaux agraires, la consolidation du paramilitarisme comme acteur social et le nouveau modèle économique fondé sur l'extraction de ressources naturelles.

### **1.2.1 La période coloniale (1499–1550)**

Durant la période coloniale, le modèle économique et politique instauré en Colombie, comme ailleurs en Amérique latine, est l'*hacienda*. Ce système d'organisation concentre les Autochtones et les esclaves

sur un territoire restreint, sur l'*hacienda*, afin de les contrôler. Cela facilite la tâche des fonctionnaires de la couronne espagnole qui usent de leur autorité pour les obliger, par la force et par la loi, à payer un tribut à la métropole en travail et en argent. Fernando Guillén rappelle les formes qu'a prises cette relation :

- a) Prélèvements en or aux Autochtones subjugués, pillage de bijoux, aliments et textiles aux groupes rebelles, violation de sépultures (1502–1537);
- b) Exigence de services personnels, justification de l'esclavage et obtention du *repartimiento* des Autochtones (1530–1560);
- c) Organisation stable de l'*encomienda* comme système de paiement de tribut et d'utilisation de la main-d'œuvre servile (à partir de 1540) » (2006, 60).

D'autre part, comme le rappelle Alvaro Tirado Mejía, les *demoras* ou tribut que les Autochtones devaient payer à l'*encomendero* comprenaient « les pensions particulières, le cinquième pour le roi, la rétribution pour le curé doctrinaire et le salaire pour les *corregidores* » (2001, 27).

Le modèle économique et de peuplement de l'*hacienda* fait en sorte que le contrôle de la terre devient la voie d'ascension sociale et politique par excellence. Ce modèle explique aussi qu'à la fin de la période coloniale (1810–1820), les régions les plus peuplées sont celles organisées autour des *haciendas* et qu'une grande partie du pays est faiblement habitée; l'économie coloniale décourage le développement des voies de communication à l'intérieur de la colonie, car le commerce se fait fondamentalement avec la métropole espagnole. En 1850, plus de 65 % du territoire demeure non cultivé (Agustín Codazzi, cité dans LeGrand 1991, 122) et est habité seulement par des Autochtones, principalement sur une base nomade ou semi-nomade. Ces terres, appelées *baldíos*, sont alors la propriété de l'État.

À la fin de la période coloniale, les paysans qui travaillent dans les *haciendas* sont soumis à des conditions de travail et à des traitements assez proches du servage et de l'esclavage. Lors des luttes d'indépendance, des logiques opposées à l'utilisation de la violence comme mécanisme de domination sont apparues, particulièrement celle de *los comuneros*, mais elles ont été trahies et anéanties par les *hacendados*. Tout compte fait, ce sont les grands propriétaires terriens qui prennent le pouvoir de la nouvelle république (Guillén Martínez 1979, 195–245).

Puisque les grands propriétaires l'ont emporté sur la couronne et sur les petits propriétaires, le pouvoir politique de la république naissante demeure lié à la grande propriété terrienne et les rapports coloniaux ne disparaissent pas avec l'avènement de la république. Dès lors, la lutte pour l'appropriation de la terre devient indissociable de celle pour le pouvoir politique et vice-versa.

Il ne faut pas oublier que la terre est sans doute la ressource la plus abondante dont est dotée la nouvelle république. Pour en disposer, le gouvernement est guidé par l'objectif double d'obtenir des recettes pour l'État et d'encourager le développement rural. Ainsi, les *baldíos* sont vendus aux particuliers, donnés en concession à des entreprises ou donnés en propriété à des colons<sup>6</sup>. Pendant les premières années après l'indépendance, l'État colombien vend des terres incultes à des fins fiscales (loi 11 de 1821) et les utilise pour payer en espèce les serviteurs de la république comme les militaires et les employés des routes. Néanmoins, la politique de *titulación de baldíos* (adjudication des terres publiques) que l'État met en place à partir de 1874 (loi 61 de 1874 et loi 48 de 1882) est ce qui donnera sa forme à la question agraire. Par cette politique, l'État reconnaît la colonisation des *baldíos* comme un mécanisme valide pour acquérir des droits de propriété.

La colonisation et l'adjudication des *baldíos* de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont cruciales pour comprendre la formation de la structure foncière actuelle. La remise des titres de propriété des *baldíos* commence parallèlement aux réformes du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qui libéralisent le commerce et changent radicalement l'organisation de la production (Melo et Alvarez 1995). L'économie, qui est encore spécialisée selon les besoins commerciaux de l'Espagne (principalement des minéraux), se diversifie pour répondre aux besoins d'un marché plus international. Par exemple, en 1850, avec l'ouverture du marché consécutive à la fin du monopole du commerce du tabac, les travailleurs concentrés dans les hautes terres autour des *haciendas* partent à la recherche de terres basses, au climat tempéré, plus propice au tabac qu'ils pourront cultiver eux-mêmes. Du même coup, les propriétaires terriens qui songent à intégrer le marché international en fournissant des produits agricoles (principalement café et sucre) peinent à trouver des ouvriers pour leurs *haciendas*.

C'est dans ce contexte qu'a lieu une des vagues les plus importantes d'accapement des terres. D'un côté, les paysans colonisent de petits lots de terre, ce qui leur donne droit à la propriété selon la législation en vigueur. Généralement, ils ne procèdent pas à la



légalisation de leur possession par manque de ressources financières (le processus étant onéreux), et parce que toute leur énergie est consacrée à la survie et à la production. De l'autre côté, les grands propriétaires entament des procédures juridico-administratives afin de se faire reconnaître la propriété de grandes extensions – qui englobent généralement les terres colonisées par plusieurs familles paysannes (LeGrand 1988). Collatéralement, la dépossession des paysans sert à créer la main-d'œuvre nécessaire à l'agro-industrie.

Dans un important travail de recherche qui puise ses sources dans les Archives colombiennes des terres de la nation de 1830 à 1930 et la Correspondance de *Baldíos* du ministère d'Industries, l'historienne Catherine LeGrand démontre qu'entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, les grands propriétaires terriens s'approprient près de 3,1 millions d'hectares de terres publiques par voie juridique. Elle montre en outre qu'« une quantité encore plus importante passe aux mains privées à travers des appropriations illégales » (1991, 125). Plus de 70 % des terres attribuées entre 1874 et 1910 sont des propriétés de plus de 1 000 hectares. En plus de légaliser l'appropriation de terres paysannes et de la nation, les titres octroyés aux grands propriétaires servent à déposséder les paysans du travail qu'ils avaient effectué pour défricher la terre (voir chapitre 2).

C'est ainsi qu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, les grands propriétaires ont déjà réussi à asseoir leur pouvoir dans les institutions de l'État. Depuis lors, ils se montrent intraitables chaque fois qu'un gouvernement libéral tente des réformes agraires ou lorsque les organisations sociales agraires remettent en question la grande propriété foncière.

Par exemple, en 1936, la loi 200 légalisait l'existence des syndicats agraires et introduisait le concept de « fonction sociale de la terre » : les droits sur la terre sont sujets à son utilisation et cela, sans égard au type de droits (possession, propriété) ou aux modalités d'acquisition (par la réforme agraire, par l'achat, par la colonisation). Si une propriété n'est pas utilisée et si, par conséquent, elle ne remplit pas sa fonction sociale, l'État peut l'exproprier et l'inclure dans son programme de réforme agraire. Ces mesures favorisent les intérêts des paysans-métayers qui, en travaillant la terre, peuvent se faire reconnaître un droit de propriété.

En réponse, les latifundistes regroupés dans l'Association patriotique économique nationale lancent l'offensive de la « reconquête », qui donne naissance à *La Violencia* (1946–1958) (Múnera Ruíz 1997). Pendant *La Violencia*, les groupes les plus conservateurs de

la classe dominante utilisent la coercition directe pour empêcher la réforme agraire et défendre les grands *latifundios* et l'industrialisation-*hacendataria* (Guillén Martínez 1979, 367–482). À partir de 1946, sous l'apparence d'une lutte entre les partis conservateur et libéral, la violence armée de la police et des groupes paramilitaires (*los pájaros* et *los chulavitas*) contre les paysans prend une ampleur sans précédent. Rempporté par les latifundistes, cet épisode de *La Violencia* se solde par le déplacement de plus de deux millions de paysans, qui par le fait même perdent leurs terres; l'assassinat de plus de 200 000 personnes; l'anéantissement de tout type d'organisation sociale; et une concentration accrue de la terre (Guzmán Campos, Fals Borda, et Umaña Luna 1986). En 1944, ils font adopter la loi 100 qui permet la grande propriété, fait disparaître le principe de fonction sociale de la terre (donc la terre improductive ne peut plus être expropriée) et enlève la possibilité aux paysans-métayers de devenir propriétaires par leur travail (Villaveces Niño et Sánchez 2015).

Si, en 1948, la violence liée à la lutte pour la terre éclate au grand jour, il ne faut pas en conclure qu'il s'agit d'un accident isolé de l'histoire. Au contraire, l'utilisation de la violence pour exproprier les paysans n'est pas un phénomène conjoncturel, bien que certaines conjonctures l'aient exacerbée. L'utilisation de la violence contre les paysans a guidé l'action de l'État, par exemple dans la conception des politiques publiques de répression. Un cas emblématique de cette action est l'attaque contre les paysans de Marquetalia en 1964, événement qui marquera l'émergence de la guérilla des FARC (Ramírez Tobón, Angulo, et Seminario sobre Economía Campesina 1981). Les grands propriétaires utilisent aussi la violence contre les paysans quotidiennement, mais de manière moins spectaculaire. Comme le relate Elías Manuel María Flórez, dirigeant paysan de l'Association nationale des paysans usagers des institutions agraires de la Colombie (ANUC) :

Une fois [c'était en 1975 ... 1976], nous avons été mis au courant du cas d'un paysan qui avait été arrêté dans la région de Valledupar. Il s'agissait du seul paysan qui n'avait pas accepté de vendre sa parcelle de terre à un grand propriétaire. Le grand propriétaire avait fait tuer une vache et jeter des parties de l'animal sur la terre du paysan. La police arrêta celui-ci, l'emmena à El Banco [département du Magdalena] où il subit un procès pour vol de troupeau et fut condamné... il y avait déjà six mois qu'il était en prison... (María Flórez 2012).

Que révèle cet emprisonnement? L'analyse a été livrée dans un discours qu'un dirigeant de l'ANUC réalisa lors d'une manifestation en solidarité avec le paysan emprisonné, devant le poste de police d'El Banco, et qui nous est rapporté par Elías María :

Nous tenons à faire savoir que notre camarade est détenu illégalement parce que le gouvernement est plus enclin à servir les intérêts des grands propriétaires terriens que les nôtres, nous qui n'arrivons pas à obtenir de crédits, n'avons pas de terre, n'avons rien en fait. ...Nous sommes la cible de policiers [qui devraient être] nos amis, nos camarades, car ils sont aussi pauvres que nous... (María Flórez 2012).

Dans l'exemple rapporté par Elías María, la coercition est exercée presque quotidiennement contre les paysans qui ne plient pas devant le pouvoir. Elle permet de consolider le *latifundio* : elle élargit la propriété individuelle des latifundistes et l'érige en système politique. Il ne faut pas perdre de vue que ces années auxquelles fait référence Elías María sont les années pendant lesquelles les grands propriétaires ont conclu un pacte pour mettre fin à la tentative de réforme agraire (voir chapitre 2, *infra*) et que cette période de contre-réforme ne manque pas de rappeler celle de 1944, quand les conservateurs ont mis fin à la tentative de réforme libérale de 1936.

Si l'on analyse plus spécifiquement les caractéristiques de la violence armée déployée par les grands propriétaires (à travers leurs sbires ou la force publique), il semble que cette violence est un état de fait qui, tout en étant répandu, n'a pas d'assise juridique. Cet état de fait sera renforcé par des mesures législatives de l'État central au cours des années 1960.

### **1.2.2 La période de la guerre froide (1947–1991)**

Dans le contexte de la guerre froide, la Colombie met de l'avant la doctrine de sécurité nationale pour lutter contre le communisme. Cette doctrine se traduit par des attaques contre les organisations sociales, assimilées à des nids du communisme (Centro de investigación y educación popular 2004). Au sein des Forces armées, deux visions s'affrontent concernant la stratégie contre-révolutionnaire (Dufort 2017). La ligne réformiste souligne l'importance de combattre, en plus des rebelles et leurs sympathisants, les causes de la révolution,

notamment la pauvreté. La ligne « dure » ou conservatrice, qui saura s'imposer au cours des années 1960, priorise, elle, la voie purement militaire pour mettre fin à la menace communiste. L'une et l'autre misent sur la collaboration de la population civile dans cette lutte contre l'ennemi interne.

En 1965, le gouvernement de Guillermo León Valencia promulgue le décret 3398 qui crée les groupes paramilitaires et autorise les « civils » à utiliser de l'armement jadis réservé à l'armée. Ce décret, émis sous l'état de siège, devient permanent par la loi 48 de 1968 et celle-ci n'est déclarée inconstitutionnelle qu'en 1989<sup>7</sup>. Il est donc juste de dire que l'existence des groupes paramilitaires d'extrême droite a été encadrée par la législation colombienne.

La doctrine de sécurité nationale renouvelle ainsi la logique sociale faisant de la violence armée un mécanisme d'accumulation économique et de reproduction du pouvoir. Véritable stratégie contre-insurrectionnelle, la doctrine de sécurité nationale vient soutenir les intérêts des grands propriétaires terriens qui, depuis longtemps, utilisent la violence politique pour reproduire leur pouvoir et s'approprier la richesse<sup>8</sup>. Elle légitime et institutionnalise une idéologie conservatrice et un *modus operandi* déjà présent dans la dynamique militaire et politique : l'utilisation d'armées privées par la classe dominante (Guillén Martínez 1979).

Cette législation a sans aucun doute une grande incidence sur l'ampleur prise par le phénomène paramilitaire depuis la fin des années 1970, phénomène que nous analyserons dans le reste de ce chapitre.

### 1.3 Le paramilitarisme dans la période contemporaine (1980–2016)

Les paramilitaires sont des unités armées d'extrême droite qui diffèrent entre elles par leur structure et par leur fonctionnement, mais qui ont en commun l'exercice d'une violence extrême. Pour coller à la réalité colombienne, une définition du paramilitarisme « classique » doit faire référence aux groupes qui, guidés par une idéologie de droite, appuient les institutions de l'État dans la guerre contre la guérilla. En suivant les préceptes de la stratégie militaire, la guerre contre-révolutionnaire ne vise pas seulement les groupes armés, mais surtout leurs bases sociales. Pour le professeur Stathis Kalyvas, les groupes paramilitaires n'ont pas une origine univoque; il peut s'agir

« à un extrême, de petites organisations directement créées par des institutions de l'État pour accomplir des actions extrajudiciaires; à un autre extrême, de véritables armées qui ont divers degrés d'autonomie vis-à-vis de l'État... Ces différents groupes peuvent coexister dans un même pays. Tel est le cas de la Colombie... » (2005, 29).

### 1.3.1 *Émergence et essor*

En Colombie, les premiers groupes paramilitaires créés explicitement pour combattre la guérilla sont apparus dans la région du Magdalena Medio entre 1978 et 1982.

Au départ, ceux-ci sont de petits groupes locaux, sous le commandement des grands propriétaires terriens qui refusent de payer la *vacuna*, l'impôt de guerre établi par la guérilla. Les paramilitaires agissent alors à la manière de gardes du corps pour les propriétaires afin de prévenir les enlèvements par la guérilla, mais ils s'attaquent aussi aux paysans suspectés de collaborer avec celle-ci. Les attaques menées contre les paysans permettent à l'occasion d'agrandir les terres des latifundistes par l'annexion de celles des paysans signalés comme collaborateurs de la guérilla.

En 1982, ces groupes paramilitaires se regroupent pour donner naissance aux Autodéfenses de Puerto Boyacá. Comme le rappelle Mauricio Barón Villa :

À la première réunion convoquée pour créer un groupe organisé d'Autodéfenses dans le but de combattre les FARC... assistèrent huit personnes qui ont par la suite assumé le commandement de l'organisation paramilitaire née de cette rencontre. Il s'agit de Gonzalo de Jesús Pérez et Henry de Jesús Pérez (père et fils), les deux étaient éleveurs de bétail et sont devenus de grands narcotrafiquants au cours des années 1980; de Nelson Lesmes qui était propriétaire d'une ferme avicole; de Pedro et Jaime Parra, *terratendientes* de Puerto Boyacá; de Luis Suárez représentant de Gilberto Molina, qui était alors un des plus puissants chefs de la mafia impliquée dans l'exploitation de mines d'émeraudes; de Rubén Estrada, représentant de quelques éleveurs de bétail du département frontalier de Caldas; de Carlos Loaiza et de ses trois fils – bien qu'ils aient perdu rapidement de leur influence dans le projet paramilitaire –, et évidemment, du Lieutenant-Colonel Jaime Sánchez Arteaga (2011, 40).

À partir des années 1980 les groupes paramilitaires se développent. Les groupes locaux entrent progressivement en contact entre eux et des structures régionales puis nationales voient le jour. Les Autodéfenses de Puerto Boyacá » ont joué le rôle de projet-pilote pour le paramilitarisme (Centro de investigación y educación popular 2004)<sup>9</sup>.

L'histoire des Autodéfenses de Puerto Boyacá est liée au fait que, coïncidence ou pas, au début des années 1980, les Forces armées procèdent à une restructuration interne. L'objectif est de « faciliter le commandement et le contrôle opérationnel » de leurs actions et les Forces créent la Deuxième division de l'Armée pour commander les brigades I, V et XIV avec juridiction sur les départements de Boyacá, Santander, Norte de Santander, Sud de Bolívar et Sud du César » (disposition N° 002 de janvier 1983, Segunda división Ejército Nacional 2012). La région est ainsi contrôlée progressivement par les Autodéfenses de Puerto Boyacá.

En 1983, le ministère de la Défense choisit la municipalité de Puerto Berrío (Antioquia) comme siège de la XIV<sup>e</sup> Brigade, située à seulement 55 kilomètres de Puerto Boyacá, « parce que c'est un chef-lieu stratégique à partir duquel se contrôle toute la région et parce que cette municipalité est un centre économique qui connecte l'intérieur du pays avec la côte [Caraïbe, une région] essentielle à la commercialisation des matières premières et des produits de transformation » (Segunda división Ejército Nacional 2012). Au final, l'endoctrinement et l'entraînement militaire des paramilitaires de Puerto Boyacá et le soutien de leurs opérations militaires se fait avec la participation directe des membres des Forces armées.

Dans plusieurs régions de la Colombie, le paramilitarisme se développe à l'image de celui du Magdalena Medio<sup>10</sup>. Vers la fin des années 1980, les paramilitaires se sont regroupés en *Blocs* paramilitaires et en 1997–1998, ils se sont fédérés, bon gré mal gré, au sein des Autodéfenses unies de Colombie (AUC). Dans cette fédération paramilitaire, les groupes de la région du Magdalena Medio sont devenus le Front Isidro Carreño du Bloc Central Bolívar.

La croissance du paramilitarisme est vertigineuse. Elle reflète l'utilisation de la force par les classes dominantes, ainsi que d'autres dynamiques. Par exemple, les paramilitaires recrutent des personnes ayant été victimes de la guérilla, principalement par des taxations et des enlèvements. Le paramilitarisme est promu aussi par les élites politiques et économiques des régions qui critiquent les négociations de paix qu'elles considèrent trop généreuses en concessions pour la guérilla

(Romero 2003). Ce discours a été utilisé par l'extrême droite dans le contexte des négociations menées par les gouvernements de Belisario Betancur (1982–1986), d'Andrés Pastrana (1988–2002) et de Juan Manuel Santos (2010–2018)<sup>11</sup>. Les rangs des paramilitaires se nourrissent aussi d'individus qui cherchent un emploi ou un mécanisme d'ascension sociale (Barón Villa 2011) dans une société qui vit largement dans la pauvreté et la marginalité. Plusieurs analystes affirment que le paramilitarisme apparaît comme une contestation des élites locales face au gouvernement, une opposition des pouvoirs locaux au pouvoir central. Sans vouloir réfuter ces thèses fondées sur des constats empiriques pertinents, il faut néanmoins souligner que les élites régionales font partie de la classe dominante et ont accès aux institutions de l'État. Toutefois, pour comprendre l'ampleur du phénomène paramilitaire, il faut prendre en compte deux autres phénomènes qui s'imposent dans la même période : le narcotrafic et l'extraction de ressources naturelles (minéraux, hydroélectricité, hydrocarbures, et produits agricoles et forestiers). Le développement de ces phénomènes est favorisé par le paramilitarisme et les deux ont participé à la consolidation et à l'approfondissement de la structure d'accaparement des terres.

### **1.3.2 Convergence du paramilitarisme et du narcotrafic**

Propulsé par des prix fortement à la hausse en raison d'un marché international prometteur et des profits accrus par l'illégalité, le trafic de cocaïne s'installe en Colombie au début des années 1980 et prospère rapidement. Pour son essor, il bénéficie de la situation précaire des paysans à la campagne qui, faute de routes, de crédit ou d'assistance technique, acceptent volontiers de cultiver la coca (Henao 2012). Il profite également du chômage généralisé et de l'absence de perspectives d'avenir pour les jeunes, car devenir *sicario*, de tueur à la solde du narcotrafic, s'offre à eux comme une des rares possibilités de mobilité sociale.

Les flux croissants de liquidité économique que le narcotrafic génère et les intérêts de classe qu'il définit progressivement vont changer les dimensions du conflit en faisant apparaître un nouvel acteur : le narco-paramilitarisme. Comment les narcotrafiquants sont-ils entrés en contact avec les « acteurs armés traditionnels » (guérilla et paramilitaires) et vice-versa? Qu'est-ce qui va définir les alliances entre le narcotrafic, les groupes de guérilla et les paramilitaires? À notre avis, cela tient à l'affinité des objectifs et des intérêts entre les différents

acteurs. Or, il est évident que l'objectif des narcotrafiquants est de concentrer autant de richesse et de pouvoir que possible. L'objectif d'amasser de la richesse rapproche tout naturellement les narcotrafiquants des élites locales. Il faut rappeler aussi que les narcotrafiquants ne sont pas tous issus de la pauvreté. Si le cas de Pablo Escobar n'est pas unique, il ne représente pas non plus une tendance<sup>12</sup>. Au contraire, plusieurs des familles qui sont à l'origine du narcotrafic en Colombie étaient de riches propriétaires terriens (les Castaños, les Ochoa, les Orejuela, etc.). Les narcotrafiquants auraient pu aussi s'allier à la guérilla, car celle-ci contrôle les régions où se trouvent les laboratoires de transformation de pâte ou les pistes aériennes du narcotrafic. D'ailleurs, certains analystes ont identifié des liens éphémères entre l'ELN et Pablo Escobar et d'autres ont remarqué que plusieurs fronts de la guérilla, principalement des FARC, se financent en partie par des revenus liés au narcotrafic. Néanmoins, la convergence du narcotrafic et du paramilitarisme devient progressivement hégémonique. Un événement, en particulier, est cité par différentes sources pour son influence considérable sur la cristallisation des rapports entre les différents acteurs armés. Il s'agit de l'enlèvement de Martha Nieves Ochoa par la guérilla du M-19 en 1981. La famille Ochoa appartient à l'"aristocratie latifundiste traditionnelle d'Antioquia »; les frères de Martha Nieves Ochoa sont aussi membres du Cartel de Medellín (Atehortúa Cruz et Rojas Rivera 2008). La guérilla demande une rançon en échange de la libération de Mme Ochoa. Réunis en sommet, les chefs du narcotrafic, des entrepreneurs et des membres des Forces armées décident de ne pas payer. La suite est très connue aujourd'hui :

Le 1<sup>er</sup> décembre 1981 ... se sont réunis à l'Hôtel Intercontinental de Medellín 223 personnes. La majorité était des chefs de la mafia, dont [les Ochoa], Pablo Escobar, Carlos Ledher et Gonzalo Rodríguez Gacha. L'objectif était de fonder un groupe pour neutraliser l'action de la guérilla... Chacun des assistants y a contribué par 2 millions de pesos et ses 10 meilleurs hommes. Le MAS est né ainsi, une armée privée avec 2 230 hommes et un fonds de 446 millions de pesos pour « payer des récompenses, des exécutions et de l'équipement » (Verdad Abierta s. d.).

Dans les mois suivants, plus de 100 membres et proches du M-19 sont séquestrés, torturés et assassinés. Ces crimes sont commis avec la participation de membres des Forces armées colombiennes



(Procuraduría General de la Nación 1983). Martha Nieves Ochoa est libérée sans que sa famille paie pour sa libération, mais le MAS<sup>13</sup> ne disparaît pas pour autant.

Dès lors, les assassinats perpétrés par le MAS se multiplient dans différentes régions du pays. Le sommet des chefs du narcotrafic, des entrepreneurs et des membres des Forces armées de 1981 marque l'apparition du narco-paramilitarisme comme un phénomène d'envergure nationale, caractérisé par la convergence du narcotrafic et du paramilitarisme. Si, au départ, l'histoire du narco-paramilitarisme en est une d'alliance entre narcotrafiquants et paramilitaires, elle fait bientôt place à la fusion de ces acteurs. En 1989, un rapport du Département administratif de sécurité (DAS) – l'agence de renseignement de l'État – identifie quatre fonctions de l'action paramilitaire : 1) protéger du crime la communauté et ses propriétés; 2) veiller à la sécurité des *leaders* du Cartel de Medellín et des Autodéfenses ; 3) produire de la cocaïne et protéger les laboratoires; et 4) organiser des attaques contre des secteurs de la gauche, des fonctionnaires du gouvernement et des politiciens opposés aux narcotrafiquants (Procédé 1589, Délit : Accord pour commettre un délit. Cahier Copie n° 6, Feuilles 86–172, Secret, 16 mars 1989. Cité dans Barón Villa 2011, 53).

Un autre épisode qui a eu un rôle clé dans la consolidation du narco-paramilitarisme est la création des Coopératives communautaires de surveillance rurale (*Convivir*). Constituées par le décret 3567 de 1994, les *Convivir* se présentent comme des entreprises de sécurité privée. Dans la réalité, elles sont des entreprises de façade pour les groupes paramilitaires (Verdad Abierta 2012a). Telles que conçues par les chefs narco-paramilitaires Salvatore Mancuso et Carlos Castaño<sup>14</sup>, elles facilitent l'organisation logistique des paramilitaires et servent de vitrine politique pour les « légitimer ». Grâce à la flexibilité que leur confère leur double statut, légal et illégal, et à la promotion ouverte qu'en font différents fonctionnaires de l'État, hommes d'affaires et politiciens, les *Convivir* se multiplient rapidement sur tout le territoire colombien et, « selon les chiffres de l'époque, leurs effectifs atteignent le nombre de cent vingt mille ». La nature des activités des *Convivir* en faveur du paramilitarisme est décrite dans la conclusion de la sentence du Tribunal Supérieur d'Antioquia (17 avril 2012) :

[l'association *Convivir* de Papagayo] fut créée et gérée par l'autodéfense [AUC], donnant au groupe illégal l'appui logistique et les canaux d'information dont il a eu besoin pour réaliser des

actions militaires dans la région... l'emprise des autodéfenses sur la Convivir était d'une magnitude telle que, dans la pratique, les deux organisations, l'une d'origine légale et l'autre une organisation criminelle, avaient les mêmes objectifs, les mêmes acteurs et les mêmes cadres (cité dans Verdad Abierta 2012a).

Il faut souligner un dernier élément d'analyse de la convergence du paramilitarisme et du narcotraffic. Le narco-paramilitarisme met en lumière un phénomène de recomposition des classes. En effet, une nouvelle classe sociale se forme au cours des années 1980–90 et elle va se forger progressivement une place à l'intérieur de la classe dominante. Initialement, elle est composée de tueurs à gages et de trafiquants de drogues et d'émeraudes. La classe émergente s'élargit ensuite aux « seigneurs de la guerre » (Duncan 2006) qui font de la protection de l'économie illégale leur profession. Forts du pouvoir économique et militaire qu'ils acquièrent en quelques années, les narco-paramilitaires impriment une toute nouvelle dynamique au paramilitarisme dans laquelle ils ne sont plus les serviteurs des grands propriétaires, mais leurs homologues.

Entre 2002 et 2006, le gouvernement d'Alvaro Uribe mène à son terme un processus de négociation et de démobilisation avec les groupes paramilitaires. Selon les dénonciations des organisations sociales et des ONG des droits humains, ce processus, par lequel le gouvernement accorde l'impunité aux paramilitaires qu'il a créés lui-même, sert aussi à blanchir les acquis du narco-paramilitarisme et à donner une crédibilité politique à ceux qui étaient jusque-là des acteurs criminels. Or, comme plusieurs analystes l'ont remarqué, « ... après les démobilisations, les groupes narco-paramilitaires se sont restructurés. S'accroît [alors] leur caractère d'appareils armés, associés à un complexe violent et mafieux, lié au narcotraffic, à l'économie criminelle et au contrôle des pouvoirs territoriaux afin de s'approprier les ressources de l'État » (Unidad Investigativa de Indepaz 2015).

#### **1.4 Le développement extractif de ressources naturelles comme modèle économique**

Parallèlement à la formation et au développement du narco-paramilitarisme au cours des années 1980, la Colombie amorce le remplacement du modèle extractiviste-développementaliste par celui de l'extractivisme néolibéral (Celis 2017b).

Les deux modèles sont extractifs dans la mesure où ils dépendent de matières premières : produit agricoles, minéraux et hydrocarbures<sup>15</sup>. Ainsi, jusqu'en 1968, le principal produit d'exportation était le café. Ensuite, l'exportation de pétrole prend de l'importance. En 2009, les trois principaux produits d'exportation sont pétrole, le charbon et le café (Bonilla 2011).

La différence entre les deux modèles réside dans leurs objectifs à long terme. Alors que l'extractivisme développementaliste vise à financer l'industrialisation à l'aide des revenus de l'extraction des ressources naturelles, l'objectif de l'extractivisme néolibéral est la croissance économique. En autre mots, l'extractivisme n'est pas vu comme un modèle temporaire qui devrait permettrait le passage à un autre modèle plus stable, mais il est devenu l'objectif en soi.

L'extractivisme néolibéral a été possible par une série de réformes, que ce soit aux législations fiscale et environnementale, à celle du travail, aux codes miniers et à la législation encadrant les hydrocarbures. Ces réformes ont flexibilisé la législation pour encourager l'investissement direct étranger (Celis 2017a à paraître). La nature territoriale de l'extractivisme permet de comprendre la lutte croissante pour le contrôle de terres. Malgré l'opposition suscitée par les politiques extractivistes néolibérales, l'émission de titres d'exploitation augmente exponentiellement. À elle seule, l'administration du gouvernement d'Alvaro Uribe (2002–2010) fait passer le nombre d'hectares titrés pour l'exploitation minière de 1,13 million à 8,53 millions (La Silla Vacía 2010). Comme le souligne « la *Contraloría General de la República* (2012), 67 482 895 hectares, c'est-à-dire 59 % du territoire national est présentement demandé en concession minière » (Cardona Arango 2012, 21). L'administration actuelle du président Juan Manuel Santos définit le secteur minier et énergétique comme l'une des locomotives du développement (Santos 2010).

Les entreprises œuvrant dans le développement de l'hydro-électricité, des mines, des hydrocarbures, ou des monocultures agro-industrielles dépendent de leur accès à la terre. Le développement de l'extractivisme agraire est, en grande partie, dû à des groupes puissants qui ont historiquement eu une grande influence sur l'appareil d'État, notamment les grands producteurs de canne à sucre (comme les propriétaires des entreprises Manuelita, RioPaila, Castilla), et les éleveurs de bovins (associés en FEDEGAN).

Pour les paysans, la relation entre l'extractivisme et la violence dont ils sont victimes est claire. Ils affirment que le déplacement

auquel ils sont forcés n'est pas une conséquence du conflit, mais que le conflit est provoqué pour s'approprier leurs terres et pour changer la façon dont elles sont exploitées. En effet, une fois les paysans chassés, leurs terres sont repeuplées,ensemencées, converties en pâturage pour le bétail, ou bien ouvertes à l'exploitation minière, fait reconnu aujourd'hui par des institutions nationales et internationales :

Les violations des droits humains et les infractions au Droit international humanitaire sont issues des activités de contrôle du territoire pour l'industrie minière, la prospection pétrolière, les plantations agro-industrielles de monocultures de palmiers à huile, la production d'agrocombustibles, l'élevage bovin extensif et les cultures de drogues. Les agents qui commandent le plus souvent ces violations sont les entrepreneurs, les paramilitaires, les guérillas, les narcotrafiquants, aussi bien que de secteurs des élites locales et de la Force publique (PNUD 2011, 164).

Le rôle du paramilitarisme dans l'économie extractive est double. Selon les dénonciations des communautés et des ONG de droits humains, les paramilitaires utilisent tout d'abord la violence pour s'accaparer des terres qu'ils destinent à l'extractivisme, puis agissent en tant qu'acteur économique en investissant dans l'exploitation des ressources. Par exemple, dans le sud du département de Bolívar, l'arrivée des paramilitaires, dans les années 90, coïncide avec la lutte pour le contrôle des mines d'or, entre les entreprises minières et les paysans-mineurs artisanaux (voir chapitre 2, *infra*). Après leur arrivée, les paysans-mineurs ont subi des agressions physiques, les forçant au déplacement. Puis, les paramilitaires sont devenus eux-mêmes entrepreneurs miniers. Parfois, ils détiennent des titres légaux d'exploitation, parfois ils sont propriétaires des dragues qui opèrent dans des mines illégales, ou, encore, ils obligent les mineurs artisanaux à payer un impôt sur la production d'or (*Semana* 2013). De la même manière, les paramilitaires ont investi dans l'industrie du palmier tout le long du Magdalena Medio (Molano 2009).

L'expansion de la culture du palmier à huile suit un tel schéma. Les paramilitaires terrorisent les paysans jusqu'à les forcer à abandonner les terres. Puis, les compagnies, bénéficiant souvent de subventions de l'aide internationale et du gouvernement colombien, augmentent exponentiellement le nombre d'hectares cultivés. Ce fut le cas dans un grand nombre de localités de la région du Magdalena

Medio (Molano 2009). Par exemple, au sud du département de Bolívar, dans la localité de Las Pavas de la municipalité El Peñón, les paysans avaient colonisé les terres publiques dans les années 1950. Mais, en 1996, 2003 et 2007, les paramilitaires les ont été obligés de se déplacer au service de Jesús Escobar, membre de la famille de Pablo Escobar.

### **1.5 Décentralisation du monopole de la violence et du pouvoir juridique**

La dépossession dont a été victime la paysannerie colombienne est aujourd'hui un fait reconnu par le gouvernement, les médias, les organisations internationales et le milieu académique<sup>16</sup>. On dit qu'il y a dépossession lorsqu'une personne est obligée à abandonner sa propriété, à la vendre à moindre prix ou à céder leur propriété sans contrepartie financière. Bien que les chiffres diffèrent d'une source à l'autre, tous sont d'accord pour dire qu'il s'agit d'une dépossession massive (Garay Salamanca et Comisión de seguimiento 2010, 5:15) du fait qu'en 2016, la Colombie est le pays avec le plus grand nombre de déplacés internes au monde.

Le survol historique fait jusqu'ici nous permet de voir l'utilisation du pouvoir politique par les classes dominantes et de comprendre que les mécanismes de dépossession sont variés. Un de ces mécanismes est la coercition directe exercée individuellement à l'encontre des petits propriétaires ou collectivement contre des communautés qui habitent les zones convoitées. Par exemple, dans un grand nombre de cas, principalement au cours des années 1990, les communautés paysannes ont été chassées lors des opérations conjointes des paramilitaires et des Forces armées : ces dernières bombardent les zones qu'occupent ensuite les paramilitaires. Ces opérations conjointes ne sont pas étonnantes; la création des groupes paramilitaires avait été légalisée à plusieurs reprises et les manuels militaires en faisaient la promotion.

La dépossession ne se fait pas seulement par la force. Un autre stratagème est la « falsification des titres, révocation des adjudications de terre de réforme agraire, vente aux enchères suite à des endettements, achats massifs de terres ou une combinaison de plusieurs de ces méthodes » (Grupo de Memoria Histórica 2010, 494). En effet, il n'est pas rare que l'usurpateur de terres publiques et paysannes procède à la fabrication de réalités mensongères ou fictives donnant l'apparence de conformité au droit (par exemple, sur le nombre

d'hectares qui lui appartient), détournant ainsi les voies légales. Les fonctionnaires publics d'adjudication des *baldíos*, les notaires et les bureaux de registre qui assignent les droits de propriété acceptent plus facilement ces réalités créées de toute pièce grâce à l'influence des grands propriétaires. Le processus d'expropriation se conclut alors par une légalisation administrative, sur fond de complicité entre fonctionnaires, paramilitaires et entreprises (*Revista Semana* 2011).

La concentration des terres se fait aussi par des mécanismes légaux, sans appel à la violence, à la prévarication ou au mensonge. En effet, la législation qui promulgue la démocratisation de la propriété permet elle-même l'accaparement : la loi 61 de 1874 stipule qu'une personne peut obtenir des titres sur les terres de la nation qu'elle habite et travaille « sans égard à la taille de terre cultivée » (Villaveces Niño et Sánchez 2015). Cette même législation permet l'acquisition de terres non cultivées : selon le décret 640 de 1842, plus la taille de la terre octroyée à une personne est grande, moins le pourcentage de terre qu'elle doit cultiver, afin d'obtenir ces droits, est important. Le plafond d'hectares de terres de la nation qui peuvent être adjudiquées à une personne a oscillé autour de 1000 hectares; parfois ce plafond a été dépassé. Il faut noter aussi qu'à plusieurs reprises, il a été question retourner les terres non cultivées à la nation, et d'assouplir les règles concernant le pourcentage d'utilisation de la terre et le temps que la terre pût rester inutilisée avant d'être reprise par la nation (Villaveces Niño et Sánchez 2015).

Le passage massif de terres de la nation aux mains de grands propriétaires a été largement permis par la législation colombienne. En fait, la concentration de milliers d'hectares dans les mains de quelques familles et de quelques grandes firmes nationales et transnationales ne s'est pas toujours faite par les mécanismes du marché.

Les grands propriétaires ont régulièrement démontré leur capacité à faire passer des lois qui leur permettaient de s'enrichir et de neutraliser les demandes du mouvement paysan. L'exemple le plus récent est la loi 1776 de 2016 qui crée les « Zones d'intérêt pour le développement rural, économique et social » (ZIDRES). La loi vise à assurer le développement économique et l'amélioration de la qualité de vie des paysans par des associations productives avec des entrepreneurs agraires. Elle stipule aussi que les paysans qui occupent des terres de la nation doivent intégrer des projets productifs avec les entrepreneurs, afin de conserver leurs droits d'accès à la terre et d'avoir accès au crédit, à l'assistance technique, etc. Pour les mouvements sociaux

agaires et un nombre de spécialistes de la question agraire, cette loi va à l'encontre du principe de démocratisation de la propriété agraire. Elle renforce la grande propriété et favorise les détenteurs du grand capital au détriment des paysans pauvres. La loi a été contestée, mais la Cour constitutionnelle a jugé que la loi était conforme aux principes constitutionnels (Corte Constitucional, 2017).

## Notes

1. Pour une revue des trois commissions officielles de recherche sur le phénomène de violence, voir le livre *Pasados y presentes de La violencia en Colombia* de Jefferson Jaramillo Marín (2014).
2. Pour une lecture critique de ces thèses voir (Celis 2012a).
3. Pour d'autres théories relationnalistes intéressées par le débat de la transition et de l'articulation des modes de production, voir (Rey 1969).
4. Les luttes de classes reflètent différentes dynamiques nationales et internationales comme les changements dans les modèles économiques ou les crises économiques; mais les luttes de classe sont aussi influencées par des facteurs naturels comme les changements démographiques, les progrès et changements technologiques, etc.
5. Cette thèse sur la domination et l'exploitation est partielle. Une lecture compréhensive de la domination doit tenir compte des rapports de domination coloniaux contre les Autochtones et les afrodescendants, et les rapports de domination entre les sexes, eux aussi générateurs d'une grande violence. La domination de sexe a un impact sur la structure de la propriété terrienne dans laquelle les femmes paysannes, autochtones et afrodescendantes sont davantage marginalisées que leurs homologues masculins. D'un autre côté, dans le contexte du conflit colombien, la domination sexuelle et le contrôle territorial se sont caractérisés par des violences à caractère sexuel, notamment le viol. Ces violences affectent directement les femmes et les communautés, particulièrement des communautés autochtones. Pour une analyse de la violence sexuelle dans le contexte du conflit armé, voir *Mujeres y guerra: víctimas y resistentes en el Caribe colombiano*, Comisión Nacional de Reparación y Reconciliación (2011) et *La verdad de las mujeres. Víctimas del conflicto armado en Colombia*, Ruta Pacífica (2013). L'excellent travail de la chercheuse Donny Meertens (2000), *Ensayos sobre tierra, violencia y género: Hombres y mujeres en la historia rural de Colombia, 1930–1990*, introduit une analyse de genre dans la problématique agraire.
6. Pour une analyse succincte de la politique des baldíos, voir *El problema de los baldíos en Colombia, un asunto sin resolver* (Salgado 2014) et *Tendencias históricas y regionales de la adjudicación de baldíos en Colombia* (Villaveces Niño et Sánchez 2015).
7. Sur l'histoire institutionnelle de la création du paramilitarisme dans la législation et sur la relation avec les institutions de l'État, voir *El problema de los baldíos en Colombia, un asunto sin resolver* (Salgado 2014) et *Justicia y paz: los silencios y los olvidos de la verdad* (Linares Prieto, Herrera Ariza, et Centro de Memoria Histórica 2012).
8. Philippe Dufort affirme que dans les années suivantes, la ligne dure de l'Armée parvient à consolider l'alliance avec les grands propriétaires et à transformer le rapport entre les Forces Armées, l'État et le reste de la société. Ce processus finit par « marginaliser les institutions de l'État dans la guerre en même temps que

mobilise et militarise les élites régionales d'une manière qui rappelle les milices privées du *xx*<sup>e</sup> siècle » (à paraître 2017, 22/33).

9. Jusqu'au début des années 2000, la documentation sur les crimes du paramilitarisme, ses liens avec les institutions de l'État (Forces armées, police, agence de renseignement) a été faite par des organisations sociales et des droits humains. Systématiquement, ces défenseurs des droits humains ont été accusés de travailler pour la guérilla afin de salir l'image des institutions de l'État. À partir des lois d'amnistie aux paramilitaires de 2002, qui mettent en place les déclarations libres, les paramilitaires ont raconté eux-mêmes les faits, qui souvent dépassent ce qui avait été documenté par les organisations sociales. Voir les rapports du Centre de mémoire historique.
10. Certains groupes paramilitaires ont refusé de se lier au narcotrafic. Pour une analyse des dynamiques et types de relations entre le narcotrafic et les groupes paramilitaires, voir le livre de Ricardo Vargas, *Narcotráfico, guerra y política anti-drogas: una perspectiva sobre las drogas en el conflicto armado colombiano* (2005).
11. Pour une analyse de l'évolution des alliances et des tensions entre les groupes paramilitaires, les narcotrafiquants et les Forces armées dans la région du Magdalena Medio, voir *Estado, control territorial paramilitar y orden político en Colombia* (Gutiérrez et Barón 2006).
12. À l'instar de Pablo Escobar, d'autres personnages d'extraction sociale très pauvre ont accumulé richesse et pouvoir par le biais de l'économie criminelle et la violence – par exemple Victor Carranza, connu comme le tsar des émeraudes.
13. *Muerte a Secuestradores* (Mort aux kidnappeurs), groupe créé par un groupe de trafiquants, incluant Pablo Escobar.
14. Le rôle des Convivir n'est pas seulement d'aider à étendre le narco-paramilitarisme à l'échelle nationale et, ce faisant, de déposséder les paysans de leurs terres. Les chefs narco-paramilitaires – qui ont conçu et forgé les Convivir – ont aussi développé une stratégie politico-militaire afin de doter le narco-paramilitarisme d'un statut politique.
15. Sur la définition et le déploiement de l'extractivisme, voir aussi chapitres 3 et 4, *infra*.
16. Pour le Centre de mémoire historique, la dépossession est le processus par lequel [...] un groupe ou un individu est privé matériellement et symboliquement par la force ou la coercition, de biens meubles et immeubles, lieux ou territoires sur lesquels il avait un droit d'utilisation, de jouissance, de propriété, de possession, de détention ou d'occupation pour satisfaire ses besoins ... (Grupo de Memoria Histórica 2009, 30).



Page blanche conservée intentionnellement

# Les luttes paysannes de l'autogestion aux réclamations à l'État (1940–1980)

---

Ce chapitre vise à comprendre comment la paysannerie, en conflit avec les grands propriétaires, a tenté d'accéder à la terre et de construire une économie paysanne. La réponse à cette question ne peut être exhaustive, mais les fragments de l'histoire que nous allons parcourir nous renseigneront sur la dynamique de la paysannerie dans son ensemble.

Ce chapitre analyse :

- 1) la colonisation paysanne des terres de l'État<sup>1</sup> en différenciant une colonisation de type économique et une autre de type forcé;
- 2) les occupations de terres des grands propriétaires, en mettant en lumière le rôle qu'y a joué l'ANUC; et
- 3) les marches paysannes qui visent à exiger de l'État qu'il remplisse son devoir envers la paysannerie.

Tour à tour, ces actions sont devenues des étendards de la lutte agraire. Alors que les actions de colonisation et d'occupation mettent en lumière une dynamique d'autogestion du mouvement paysan, les marches traduisent, pour leur part, une dynamique d'exigibilité vis-à-vis de l'État.

## 2.1 La colonisation paysanne des *baldíos*

L'encouragement du processus de colonisation constitue sans doute la politique publique la plus systématiquement mise en pratique par les différents gouvernements de la Colombie depuis 1874, année à partir de laquelle la législation prévoit l'adjudication de titres de propriété aux colons à condition d'en faire la demande (loi 61). Il s'explique en grande partie par le fait que la colonisation apporte, sans coût pour les classes dominantes, une réponse aux demandes des paysans pauvres et sans terre : la grande propriété reste intouchée et l'espoir des paysans pauvres de voir la démocratisation de la propriété se réaliser est entretenu.

Néanmoins, la colonisation n'obéit pas à une politique d'aménagement territorial planifiée et guidée par l'État (Machado Cartagena 2004). Elle est plutôt une pratique spontanée, menée directement par les paysans sans l'appui de l'État, et est, en ce sens, la réponse autogestionnaire des paysans à leur besoin prioritaire d'accès à la terre. Cela dit, la géographie de la colonisation a été suivie de près par le processus d'adjudication de *baldíos*, qui au cours du xx<sup>e</sup> siècle s'est progressivement déplacé des zones au climat tempéré vers les terres plus basses au climat plus chaud (Villaveces Niño et Sánchez 2015).

Il est impossible de dresser une synthèse de la colonisation en quelques pages. Il s'agit d'un processus qui se fait en plusieurs vagues et qui a des caractéristiques différentes d'une région à l'autre. Nous présentons ici seulement deux épisodes de ce processus qui sont incontournables pour comprendre le conflit agraire. Ils exemplifient en quelque sorte deux types de colonisation, l'un mené par une population à la recherche d'opportunités économiques et l'autre par des déplacés qui visent à fuir la violence. Le premier se situe à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, et le deuxième, au milieu du xx<sup>e</sup> siècle. Ce survol fait ressortir les liens entre la lutte pour la terre et la contre-offensive latifundiste.

### 2.1.1 *La colonisation de la fin du xix<sup>e</sup> siècle et la recherche de débouchés économiques*

L'analyse de la période de la fin du xix<sup>e</sup> siècle est essentielle à la compréhension des luttes paysannes pour l'accès à la terre. À partir de cette époque, la dynamique de colonisation est encouragée par

la législation, qui stipule que le travail réalisé par les colons sur les *baldíos* leur donne légalement le droit de possession et la possibilité de demander la propriété – à condition d'entreprendre des démarches administratives.

Les principaux acteurs de la colonisation sont des paysans pauvres et sans terre qui rêvent de construire leur propre ferme et de devenir indépendants. À l'occasion, les colons sont aussi des travailleurs sans emploi et des petits commerçants touchés par les crises économiques (LeGrand 2003) et attirés dans une région par le boom d'un produit (quinquina, caoutchouc, café, bananes, coton, etc.). Dans les deux cas, ils cherchent à quitter une vie de privations et de manque de perspectives.

Or, les colons ne réussissent pas à retenir les droits de possession et encore moins à obtenir la propriété des terres colonisées. Au contraire, ils vont tout perdre rapidement. Les recherches de l'historienne Catherine LeGrand ont dévoilé qu'entre 1850 et 1930, les colons ne parvenaient à rester sur la terre colonisée que pour une durée maximale de 10 à 30 ans. « [A]près, invariablement, apparaissaient sur la scène les grands propriétaires et les spéculateurs [...] qui réussissaient à déposséder les colons » (1988, 137).

Ce modèle de dépossession systématique des terres paysannes sert à former la propriété latifundiste dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et fournit aux grands propriétaires la main-d'œuvre convoitée<sup>2</sup> : les paysans dépossédés sont obligés de travailler comme métayers sur les terres expropriées<sup>3</sup>, ce qui entraîne leur précarité économique et leur dépendance politique. Le métayage, ou *aparcería*, est un mécanisme important dans la dynamique d'exploitation des Autochtones, paysans et afrodescendants. Il permet aux grands propriétaires terriens de percevoir des rentes en travail et, du même coup, d'accroître richesses et pouvoir. Le tort causé ainsi aux paysans est, pour l'historienne Catherine LeGrand, une des raisons fondatrices de la mobilisation paysanne en Colombie :

Le fait qu'autant de familles avaient été dépossédées de leurs terres consolide [chez les paysans] la conviction que les terres sur lesquelles ils travaillaient avaient été acquises illégalement [par les grands propriétaires]. Cela a fait grandir un ressentiment contre les propriétaires. Dès lors, la conscience de l'usurpation qu'ils avaient subie est restée latente chez les paysans [...] (LeGrand 1991, 133).

C'est ainsi que l'expansion de la production agraire destinée au marché international, la colonisation et l'expropriation font exploser les conflits. Au cours des années 1920 et 1930, ces conflits entraînent la naissance de différentes organisations agraires. Les revendications sont multiples : les paysans se mobilisent contre la dépossession des terres colonisées; les locataires et métayers protestent contre leurs conditions de vie et de travail précaires; les ouvriers agricoles contre la surexploitation, et les Autochtones « résistent à l'intensification de l'usurpation de leurs terres et à l'extinction de leurs réserves » (Rivera 1982, 8). La contestation dans le secteur agraire pendant ces années demeure locale et la base organisationnelle est principalement familiale – plus de 60 % des plaintes sur la dépossession des terres reçues par le gouvernement étaient signées par les chefs de famille (LeGrand 1988, 244). Mais, d'ores et déjà, les acteurs et les intérêts qui marqueront le conflit pour la terre sont définis jusqu'à ce jour.

### **2.1.2 La colonisation du milieu du xx<sup>e</sup> siècle et les déplacés de La Violencia**

La colonisation n'est pas toujours un choix libre qui s'offre à des paysans motivés par des perspectives de prospérité économique<sup>4</sup>. Souvent, les colons sont des paysans et des travailleurs forcés d'abandonner leur milieu. La colonisation est alors simplement une forme de déplacement face à la violence et aux désastres naturels (Molano 1988). Les conditions de la colonisation sont généralement très difficiles. Les colons sont décimés par des maladies dont les forêts vierges regorgent, ils doivent défricher la terre avec des moyens rudimentaires et la faire produire sans aucune assistance technique ou économique.

La période de *La Violencia* (1948–58) illustre bien le phénomène de la colonisation due aux déplacements forcés. Tel que mentionné au chapitre précédent, cette période se caractérise par la confrontation entre les partis libéral et conservateur; confrontation qui prend des proportions sanguinaires dans les régions rurales<sup>5</sup> : la police, sous l'égide des conservateurs, agit comme groupes paramilitaires, connus sous les noms de *chulavitas* ou *pájaros*, pour tuer et déplacer les paysans. Dans ce contexte, plus de 200 000 paysans sont assassinés et plus de deux millions sont déplacés (Kalmanovitz 1997)<sup>6</sup>. Un nombre important de ces déplacés restera en ville, et d'autres amorceront la colonisation de nouvelles régions. Le sociologue Alfredo Molano rappelle que :

Beaucoup de paysans [du département de Valle del Cauca, dans quelques zones caféières, et dans plusieurs régions de la côte Caraïbe] ont rejoint les groupes de guérilla ... et se sont internés dans ... des *baldíos* pour des raisons de survie physique et sociale. Ainsi commence la colonisation de la vallée moyenne du fleuve Magdalena, du bas Cauca, et d'une bonne partie du piémont des plaines orientales depuis Tamara et Pajarito jusqu'à Granada et Fuente de Oro (Molano 1988, 26).

### 2.1.2.1 *La colonisation du sud de Bolívar*

Parmi les terres colonisées par les paysans suite à La Violencia se trouvent celles du sud de Bolívar dans la vallée moyenne du fleuve Magdalena. Pour les fins de cet ouvrage, nous considérons comme le sud du département de Bolívar une zone qui comprend 18 municipalités dont la plus au nord est Regidor et la plus au sud est Canta Gallo, pour un total de 1,6 millions d'hectares (voir la carte sud de Bolívar). La région compte avec une géographie très accidentée, caractérisée par des zones montagneuses qui côtoient des terres basses, traversée par d'abondantes ressources hydriques formant le bassin du Magdalena Medio, dont la *Depresión Monposina*.

Les premières incursions des colonisateurs espagnols dans la région ont eu lieu au début du xvi<sup>e</sup> siècle. En 1537, le capitain Antonio Lebrija y Maldonado est arrivé à Simiti (Viloria De la Hoz 2009). En s'installant le long des rivières du milieu du fleuve Magdalena ou *Magdalena Medio*, les Espagnols ont commencé l'aménagement territorial de la région, marqué depuis par le dynamisme imprimé par la circulation sur le fleuve Magdalena, principale voie fluviale du pays, et par l'exploitation artisanale de l'or. La découverte de l'or dans la Serranía de San Lucas, au cœur du sud de Bolívar, date de l'époque précolombienne. Au cours du xvii<sup>e</sup> siècle, les mines de la région ont été octroyées à l'*encomendero* Diego Ortiz Nieto, qui réalise des incursions militaires dans la région pour persécuter les esclaves qui s'étaient enfuis et qui s'étaient installés sur les terres minières de Tiquisio, Norosi et Simiti (Viloria De la Hoz 2009, 10 et ss.). Progressivement, de petits hameaux se sont formés un peu partout dans la région. Cette structure d'occupation territoriale existait déjà en 1787, comme le rapporte le frère Francisco Joseph Palacios de la Vega, qui avait pour mission de concentrer les Autochtones et les afrodescendants dispersés dans la région (Viloria De la Hoz 2009).

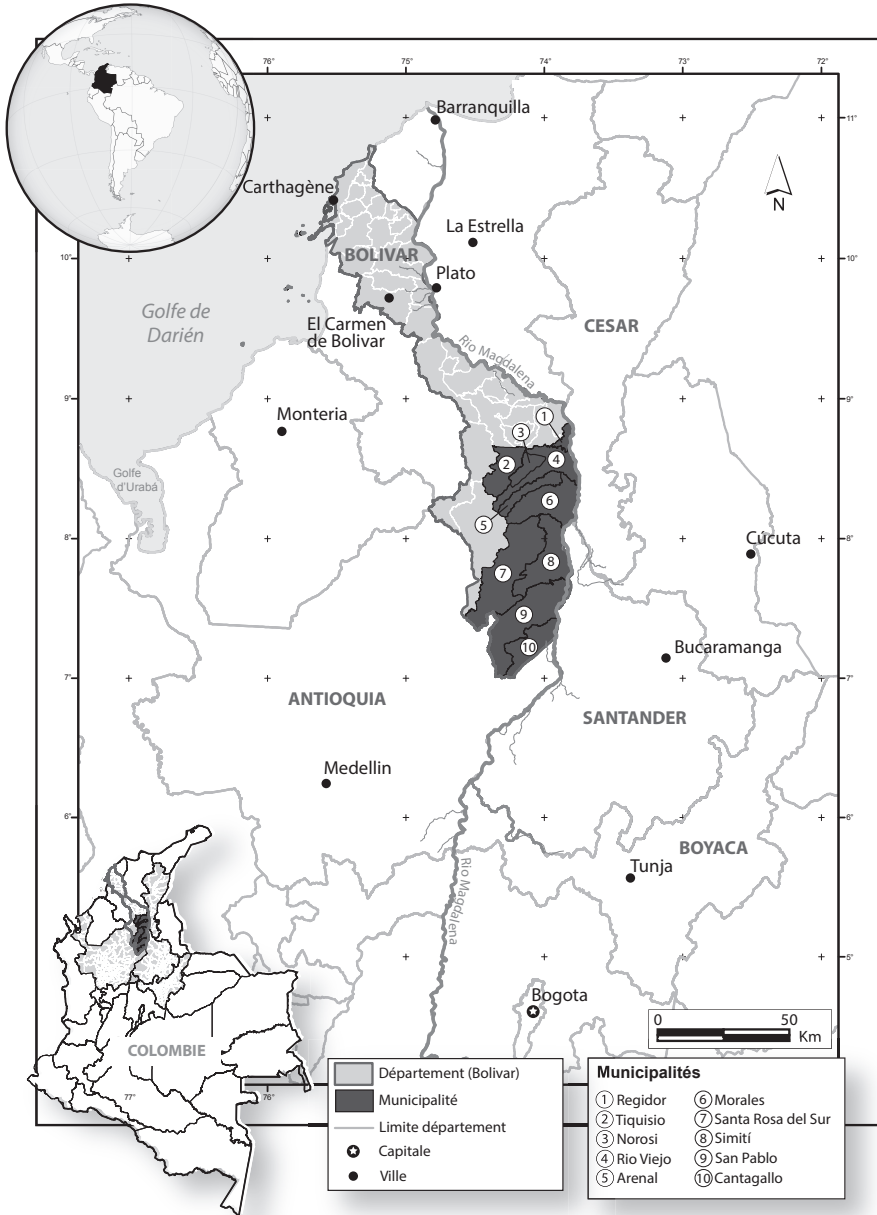


Figure 3 Carte du sud de Bolívar 1

Isolés au départ, les hameaux se sont rapprochés en se multipliant, principalement depuis le milieu du xx<sup>e</sup> siècle.

Néanmoins, jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, le sud de Bolívar s'est caractérisé par une très faible concentration de population (J. Pérez 2005). Les Autochtones qui habitaient la région ont été anéantis dans l'exploitation minière lors de la colonisation espagnole; la majorité de la population sont des afrodescendants. C'est vers le milieu du xx<sup>e</sup> siècle que la colonisation paysanne du sud de Bolívar prend son envol. À partir de 1948, des paysans déplacés par la violence sont arrivés au sud de Bolívar en provenance du nord du département de Bolívar, de Sucre, de Córdoba et du César (Molano 2009, 123 et ss.; Acuña 2012; Henao 2012). Certains des habitants du sud de Bolívar sont des déplacés du nord des départements de Bolívar et de Córdoba, poussés vers le sud par les fortes pluies et les inondations de 1951 qui affectent la localité de Mompox (Acuña 2012; Carvajal Díaz 2012).

### 2.1.2.2 *L'autogestion dans le sud de Bolívar*

Si les paysans décident de rester dans la région, c'est parce qu'ils y trouvent, en plus d'un refuge, des terres de très bonne qualité pour l'agriculture et l'élevage bovin, d'abondantes ressources hydriques qui leur permettent de vivre de la pêche, et une grande diversité de bois. L'économie de subsistance se base principalement sur la culture du plantain et du manioc, et sur la pêche.

Au-delà de cette richesse naturelle, les paysans sont très pauvres et, au début de la colonisation, le sud de Bolívar manque de services publics et de voies d'accès, comme toutes les zones de colonisation. Alors, les paysans mettent en place eux-mêmes ces services et ces infrastructures, en même temps qu'ils transforment la terre pour l'agriculture. Pour ces paysans, qui n'avaient emmené avec eux que leurs enfants et l'espoir d'un avenir meilleur, l'éducation des générations futures est partie prenante de l'amélioration des conditions de vie. Assurer l'éducation des enfants devient alors une priorité. Sachant qu'ils ne peuvent compter sur l'État, ils recourent naturellement à l'autogestion, ce qui implique de trouver un lot de terre pour construire une école, et d'aller en ville pour trouver un professeur et le rémunérer (Henao 2012; María Flórez 2012). Jorge Tafur, ancien dirigeant national de l'ANUC et dirigeant actuel de la FEDEAGROMISBOL



rappelle comment cela s'est passé dans la municipalité de Tiquisio, au sud de Bolívar :

Elias Paredes était arrivé dans la région plus ou moins en 1965. Il avait un fils, son premier fils [qui] était né dans la région de la Mojana, dans le département de Sucre. Elias s'inquiétait [au sujet de l'éducation des jeunes] et parlait beaucoup avec Felix Castro, mon oncle, et lui disait « compadre, ça m'inquiète que les gens d'ici soient élevés comme nous, sans professeurs. Nous ne pouvons permettre que nos enfants grandissent aussi sans savoir lire ni écrire. Il faut avoir une école. [C'est ainsi qu'] ils ont organisé le premier comité de parents, mais sans aucun type d'organisation, c'était plutôt dire « la communauté vous délègue telle ou telle tâche », et à Elias ils lui ont demandé de trouver le professeur. C'est en 1970 et en 1971 qu'Elias María est allé dans la région de la Mojana. Là-bas il connaissait un professeur et l'a amené ici à la localité de Naranjal. En octobre 1971, ils ont ouvert les inscriptions : il y avait 150 élèves pour un seul professeur, mais nous n'avions pas d'école. L'école, nous l'avons ouverte dans la cour de la maison d'Elias Paredes, en dessous des arbres de Guacimo...l'école devient le centre d'attention de la communauté.

La colonisation est, en ce sens, une véritable expérience d'auto-gestion paysanne. À partir de cette gestion communautaire de l'éducation, des leaders avaient émergé et gagné l'estime de leur communauté. Par contre, l'organisation autogestionnaire de la communauté ne s'arrête pas à l'éducation. Elle se consolide pour assurer d'autres services publics tels que la santé et les routes, et sert à créer un capital social important. Cette expérience communautaire est institutionnalisée en 1958 par le décret 19, qui crée les *Juntas de acción comunal* ou comités d'action communautaire (Valencia 2008).

Au plan économique, la situation est d'autant plus difficile puisque, en 1959, la presque totalité de la région du sud de Bolívar est déclarée Zone de réserve forestière<sup>7</sup> et que, par conséquent, les paysans ne peuvent plus songer à y obtenir des titres de propriété (Viloria De la Hoz 2009, 20 et ss). La loi interdit le développement de projets économiques et sociaux dans ces zones. Le manque de crédits pour la production et l'absence de voies de transport pour la commercialisation ont historiquement eu pour effet de cantonner la

production agraire de la région à une économie précaire. Les paysans doivent trouver d'autres sources de revenus pour couvrir leurs besoins de base, ce qui a entraîné des booms cycliques dans la production illégale de produits de base auxquels les paysans s'accrochent dans l'espoir de sortir de la pauvreté. Le premier d'entre eux, celui du bois, ne fit que renforcer la déforestation de la région, commencée avec l'apparition de la navigation à vapeur sur le fleuve Magdalena au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les ressources s'épuisèrent vite. La culture de la marijuana, puis de la coca, se présente alors comme des alternatives que les paysans acceptent malgré les problèmes de répression qu'elles entraînent. Presque parallèlement, au cours des années 1980, l'exploitation minière artisanale deviendra de plus en plus importante grâce à la découverte de nouvelles mines d'or (Veleño 2012). L'exploitation de l'or et la culture de coca sont à la base d'une nouvelle vague de migration vers la région. Comme il sera question plus tard dans cet ouvrage, la lutte pour le contrôle de la production de la coca et de l'or va rythmer le conflit qui verra s'affronter les paysans du sud de Bolívar, la guérilla, les paramilitaires, et les entreprises nationales et multinationales. À ce conflit s'ajouteront, dans les années 1990, la lutte pour la terre et contre l'expansion des plantations agro-industrielles de palmier à huile.

## 2.2 L'Association nationale des paysans usagers des institutions agraires de la Colombie (ANUC)

Association nationale des paysans usagers des institutions agraires de la Colombie (ANUC) est créée par le décret 755 de 1967, sur l'initiative du président libéral Carlos Lleras Restrepo (1966–1970). Elle fait partie d'un ensemble de réformes visant à moderniser le secteur agraire et à améliorer sa productivité<sup>8</sup>. Parmi ces réformes se trouve la loi 1 de 1968 (ou loi de réforme sociale agraire) qui reconnaît des droits de propriété aux métayers et locataires. Suivant le mandataire : « La réforme agraire n'est pas synonyme de développement rural ni d'agencement rationnel du territoire, mais une de ses conséquences naturelles est de les promouvoir et de leur donner un élan vigoureux comme le démontre l'expérience de beaucoup de pays » (Lleras Restrepo, *La cuestión agraria 1933/1971*, 302, cité dans CMH Centro Nacional de Memoria Histórica 2013, 61). De toute évidence, les réformes modernisatrices impliquent de s'attaquer aux grands propriétaires et visent à appuyer la production paysanne.

Pourtant, les grands propriétaires, représentés par le parti conservateur, ne sont pas prêts à laisser tomber les prérogatives qu'ils tirent de l'accaparement des terres. Ils l'avaient déjà montré clairement par leur opposition à la loi sur la Réforme sociale agraire (loi 135 de 1961). Celle-ci envisageait des mesures timides d'expropriation, l'achat des terres non cultivées à des fins de redistribution, l'appui à la colonisation, et une aide publique aux paysans pour améliorer leurs conditions de vie et de production. L'application de la loi 135 est freinée par l'obstruction des conservateurs qui, à la longue, parviennent à empêcher qu'elle ne s'attaque à la grande propriété et à limiter son application aux régions en processus de colonisation (Zamosc 1987, 1-145).

C'est dans ce contexte que la paysannerie est perçue comme un allié privilégié des libéraux, qui se donnent la tâche de l'organiser et de la mobiliser (Rivera 1982, 53-62; Benites 2010). L'objectif du gouvernement libéral avec la création de l'ANUC a trois volets. Premièrement, des représentants de l'ANUC doivent siéger dans toutes les institutions de prestation des services du secteur agraire afin d'améliorer la prestation de ces services (crédit, réforme agraire, commercialisation). Deuxièmement, la création de l'organisation permet de neutraliser la menace à l'ordre public représentée par les paysans. En effet, dans les années 1960, la mobilisation paysanne est en croissance, encouragée par la détérioration des conditions économiques, par l'indignation devant *La Violencia* – indignation qui avait déjà donné naissance aux organisations de guérilla – et par l'exemple de réforme agraire redistributive réalisée par la révolution cubaine. En liant l'organisation paysanne aux institutions de l'État dès sa naissance, le gouvernement cherche à bloquer les initiatives révolutionnaires attisées par le mécontentement et à mobiliser les paysans pour faire avancer les réformes modernisatrices<sup>9</sup>. Troisièmement, il s'agit de se donner les moyens de faire avancer le projet de modernisation du secteur agraire. C'est ainsi que le président Lleras Restrepo amorce une campagne massive de promotion et d'appui à l'organisation paysanne dans toutes les régions du pays – campagne à laquelle est consacrée la Division d'organisation paysanne du ministère de l'Agriculture.

L'initiative gouvernementale est positivement accueillie par les paysans. Dès le début de son existence, l'ANUC connaît un dynamisme fulgurant rendu possible par la campagne d'organisation du ministère, et aussi par l'espoir que suscite chez les paysans la perspective d'une loi de réforme agraire qui leur reconnaît des droits de

propriété, leur donne accès au crédit et leur fournit de l'assistance technique, etc. La dynamique fulgurante de l'ANUC au cours des années 1970 a été périodisée en trois moments : 1) l'autonomisation progressive vis-à-vis de l'État et des partis politiques; 2) la radicalisation des demandes et de modes d'action; et 3) la crise (Zamosc 1987; Rivera 1982).

L'ANUC, la première organisation paysanne à caractère national<sup>10</sup>, devient rapidement une force sociale qui exige du gouvernement l'accélération de la réforme agraire. Aux niveaux local et régional, les comités de l'ANUC fourmillent<sup>11</sup>. En février 1969 est formée la première Association départementale en Sucre; en juillet 1970 a lieu le premier Congrès de l'organisation. Dans les zones de colonisation récente, les manifestations de travail autogestionnaire apparaissent presque simultanément à la création de l'ANUC. C'est le cas, par exemple, dans la région du sud de Bolívar, où les associations municipales de l'ANUC se multiplient dès 1972 (María Flórez 2012).

En même temps que l'ANUC se forge, elle construit un programme rassembleur pour une paysannerie de composition hétérogène autour de la demande d'une réforme agraire redistributive en articulant la défense des intérêts des locataires, colons, travailleurs agraires, paysans pauvres, sans terre, de même que ceux des petits et moyens propriétaires, qui représentent dans leur ensemble la majorité des paysans de la Colombie<sup>12</sup>. Bien que chacun de ces secteurs ait ses propres revendications, ils convergent tous autour de la demande de réforme agraire.

Dans la Déclaration de principes issue du premier congrès de l'ANUC en 1970, les lignes générales du programme de la paysannerie sont déjà définies : « la réforme agraire doit être un processus drastique, massif et rapide de distribution de la terre; elle doit être accompagnée de la prestation de services efficaces de crédit, assistance technique et commercialisation » (Déclaration de principes de l'ANUC, cité dans Leon Zamosc 1987, 115). D'ailleurs, entre 1968 et 1971, les membres de l'ANUC font, de leur propre initiative, un recensement complet des terres susceptibles de faire l'objet de la réforme agraire dans les différentes régions du pays (Benites 2010; Tafur 2012).

L'ANUC a donc été conçue comme une force de confrontation. C'est sans surprise qu'elle doit recourir à la confrontation pour faire avancer ses revendications. Depuis la fin des années 1960, les manifestations, les grèves civiques et les occupations de terre sont devenues des moyens de se faire entendre, notamment pour accélérer le rythme

d'une réforme agraire qui se fait attendre et de laquelle dépendent directement les conditions de vie et de subsistance des paysans et des travailleurs agraires.

### 2.3 Les occupations de terres

Au cours des années 1970, l'ANUC réalise la seule vraie réforme agraire qu'ait connue la Colombie : une redistribution de la propriété qui repose fondamentalement sur des occupations. Seulement en 1971, 645 grandes propriétés sont occupées par des paysans. Passé le milieu des années 1970, la fréquence de ce type d'action diminue, puis augmente de nouveau au début des années 1980. En 1985, 100 occupations ont lieu (Mondragón et Alternativos 2002). Au total, l'ANUC en a chapeauté plus de 2 000 sous le slogan « la terre pour ceux qui la travaillent » (Mondragón 2001). Il faut souligner qu'à la différence de la *colonisation*, qui se fait sur des terres publiques, les *occupations* se font sur les terres des grands propriétaires, terres qui sont déjà aptes à l'agriculture, mais qui ne sont pas mises en production ou qui sont souvent utilisées pour l'élevage extensif. La majorité des occupations ont lieu sur la côte Caraïbe, où le grand latifundium est prédominant, et dans la région centre-sud du pays (départements de Cauca, Tolima, Huila). Dans cette dernière région, la paysannerie avait réussi, au cours des dernières décennies, à s'approprier de petites parcelles (fondamentalement à travers la colonisation), et à y ériger une économie paysanne stable, bien qu'encore précaire, mais avait été évincée par les grands propriétaires.

Les acteurs de ces occupations sont des paysans pauvres et sans terre, désenchantés des promesses de redistribution de la terre non tenues par l'État<sup>13</sup>. Les occupations sont des actions risquées, difficiles et très exigeantes. Après avoir choisi le lot à occuper, les paysans doivent s'acquitter d'une logistique complexe pour réussir l'action : constituer des équipes pour se relayer sur la terre occupée et pour aller négocier devant l'Institut de réforme agraire, prévoir de la nourriture, et semer et construire rapidement. Surtout, les paysans doivent résister aux incursions de la police qui, par des interventions souvent musclées, cherche à leur faire quitter la terre occupée en brûlant et détruisant tout ce qu'ils y ont construit. Généralement, ces interventions se concluent par des emprisonnements.

Les principales raisons évoquées par les paysans pour justifier les occupations sont la précarité dans laquelle ils vivent et le fait que,

pour eux, cette précarité est le résultat d'un tort qu'ils ont subi<sup>14</sup>. Les récits paysans reprennent souvent cette analyse. À titre d'exemple, voici la réponse donnée par un paysan au propriétaire des terres occupées et aux policiers venus mener l'opération d'expulsion lors d'une occupation sur la côte Caraïbe en 1971 :

« nous avons tous répondu qu'une paie comme celle que nous recevons de 30 pesos par jour de travail, ce n'était pas assez pour faire vivre la famille. C'était cette situation qui nous avait obligés à occuper la terre [...] qu'on ne pouvait pas se laisser mourir de faim ni laisser mourir nos familles...

[au propriétaire] nous avons donné la même réponse, que nous occupions la terre par besoin, à cause du manque de terre à cultiver, de soins médicaux, d'éducation pour nos enfants; que le salaire qu'il nous payait par jour n'était pas suffisant pour survivre. Que, lui, avait des terres en plus et ne voulait pas nous les louer [...] »

Moisés Banquett, dirigeant paysan cité dans Rivera (1982, 88-89)

En effet, pour comprendre la popularité des occupations et la radicalité du mouvement paysan malgré le prix à payer pour ce type d'action, il faut tenir compte du processus de dépossession subi auparavant par les colons et du mécontentement qu'il suscite chez les paysans. Du mécontentement provoqué par la dépossession naît un imaginaire de justice sociale qui décrit l'appauvrissement et la dépendance des paysans. Ces derniers refusent que leur travail ne serve qu'à accroître la richesse et le pouvoir des classes dominantes. Ils refusent d'accepter comme normale l'existence des paysans sans terre, alors que les terres détenues par les grands propriétaires continuent de s'accroître à leurs dépens et aux dépens du patrimoine public. Cet accroissement de la grande propriété est vécu comme étant d'autant plus injuste que ces terres restent souvent non cultivées et ne sont qu'un moyen d'exercer la domination des latifundistes.

L'ANUC réussit à canaliser ce mécontentement et va ainsi diriger la lutte pour une réforme agraire distributive. Cette réforme vise, souvent implicitement, à désarticuler les rapports d'exclusion et de dépendance auxquels la paysannerie colombienne a été astreinte historiquement. Le slogan *tierra pal que la trabaja*, « la terre pour ceux qui la travaillent » résume l'aspiration des paysans à se libérer des contraintes néo-latifundistes qui les lient aux grands

propriétaires terriens – particulièrement à travers le système d'*aparcería*, ou métayage<sup>15</sup>. Les paysans défendent la fonction sociale de la terre<sup>16</sup> contre la fonction de domination de la grande propriété. Dans les régions à présence autochtone, la lutte pour la redistribution de la terre se base sur l'argument de l'occupation ancestrale du territoire par les Autochtones. Tel que mentionné au chapitre 1, l'État a répondu aux occupations de terre menées par l'ANUC par une importante vague de répression et un processus de consolidation des droits des grands propriétaires. Le pacte du Chicoral et la loi 4 de 1973 symbolisent la position de l'État à partir de ce moment. Elles rendent impraticable le principe de la fonction sociale de la terre, affirment la légalité du métayage et restreignent les terres de réforme agraire aux *baldíos* de la nation.

La ténacité de la lutte pour la terre vient du fait que la terre est le prérequis *sine qua non* à l'existence d'une économie paysanne. L'aspiration répétée par les paysans au niveau local et formulée dans le programme de l'ANUC est d'avoir une « indépendance politique et économique ». Travailler pour soi-même, et non pour le grand propriétaire, devrait permettre d'améliorer la qualité de vie. Toutefois, la lutte est aussi menée pour ouvrir la vie politique et sociale à ceux qui sont marginalisés par la violence. Comme le rappelle Jesús María Pérez, ex-dirigeant de l'ANUC, « Notre lutte au long de la décennie 1970 n'était pas seulement pour la terre, mais aussi pour nous affranchir d'un ordre étatique qui nous maintient dans l'exclusion depuis toujours » (J. M. Pérez 2010, 20). Or, cette inclusion sociale ne peut pas venir des partis traditionnels ni de l'État, car ces élites contrôlent le pouvoir politique au niveau local, régional et national.

### 2.3.1 Milieu des années 1970 : reflux de l'ANUC

Si, dans les premières années de son existence (1967), l'ANUC est un « mouvement démocratique centré sur [...] la lutte pour la terre, la lutte pour améliorer les conditions de reproduction de l'économie paysanne et la lutte pour redéfinir les relations de subordination des paysans à la structure du pouvoir dominant » (Rivera 1982, 114), la réalité de l'organisation change radicalement vers la fin de la même décennie. « L'ANUC se transforme progressivement en un appareil bureaucratique, idéologiquement radical, mais incapable d'obtenir des concessions minimales pour satisfaire, même partiellement, les demandes de ses membres » (1982, 168).

Trois facteurs méritent d'être mentionnés pour leur incidence sur l'affaiblissement progressif de l'organisation.

### 1) L'effritement de l'organisation paysanne.

Alors que les occupations se multiplient et que les paysans gagnent en confiance et en coordination, le choix de confronter ouvertement l'État et les grands propriétaires pour faire avancer les intérêts de la paysannerie ne fait pas l'unanimité chez les paysans. Cette question stratégique provoque la première division de l'ANUC en 1971. Depuis lors et jusqu'à ce jour, deux ANUC existent parallèlement : l'ANUC-Armenia, aussi appelée l'ANUC officielle, et l'ANUC-Sincelejo, plus à gauche<sup>17</sup>. L'ANUC officielle gravite autour des partis traditionnels. Malgré tout, ceux-ci ne réussissent pas à instrumentaliser l'organisation paysanne parce que les dirigeants latifundistes des partis traditionnels se refusent aux plus minimales des concessions aux paysans. À la division des paysans entre ANUC officielle et ANUC-Sincelejo viennent s'ajouter les désaccords idéologiques qui opposent les leaders de l'ANUC-Sincelejo. Celle-ci est fortement influencée par les mouvements maoïstes et par plusieurs factions marxistes-léninistes (Zamosc 1982). À la fin des années 1970, elle est divisée en six tendances dont les *Secteurs conséquents et classistes de l'ANUC* (SECCA), le Comité d'unité paysanne (CUC), les Secteurs minoritaires et un parti politique : le Mouvement national démocratique et populaire (MNDP).

### 2) L'offensive de la classe dominante pour contrer la paysannerie.

Les grands propriétaires ne pouvaient pas tolérer le radicalisme des occupations de terre. S'ensuit donc une série de confrontations qui dévoilent des intérêts antagoniques mettant rapidement fin à l'alliance que le gouvernement de Lleras Restrepo cherche à construire avec la paysannerie. En rétrospective, il semble que la rupture des liens qui unissaient l'ANUC à l'État était inévitable. L'ANUC est créée par une fraction de la classe dominante dans le but de moderniser le secteur agraire, mais les réformes envisagées nécessitent une rupture de la structure de la grande propriété; les grands propriétaires ne trouvent pas leur compte dans le programme réformiste<sup>18</sup>. Ils voient dans les occupations de terre une menace pesant sur l'ordre public en général et sur eux en particulier. Ils serrent donc les rangs contre le réformisme et, surtout contre les paysans, et légifèrent en faveur



de la grande propriété, rétrécissent les espaces de participation de l'ANUC et répriment ouvertement la lutte paysanne.

Si l'ANUC avait pu grandir sous les auspices d'une campagne ministérielle d'organisation paysanne et la promesse d'une réforme agraire, le contexte de mesures répressives et de politiques de renforcement de la grande propriété qui s'installe alors va générer un effet de reflux important. Le chercheur Leon Zamosc, spécialiste des luttes paysannes et de l'histoire de l'ANUC, s'est penché sur la réaction des grands propriétaires terriens à la mobilisation paysanne. Il affirme que, dès la fin des années 1960, « appuyés sur leur pouvoir local, ils commencèrent à déloger massivement les paysans des haciendas et redoublèrent l'offensive contre les colons en faisant appel aux autorités pour réprimer la résistance et les manifestations de protestation qui étaient chaque fois plus importantes » (Zamosc 1987, 114). Il rappelle aussi que, en 1975, la persécution contre les leaders locaux et régionaux de l'ANUC est systématique et se matérialise par « de nombreux cas d'assassinats commis par des tueurs à la solde des grands propriétaires terriens, ainsi que [par] des détentions arbitraires et des actes de torture commis par des membres de la police et de l'Armée » (1987, 227). La répression contre les membres de l'ANUC s'intensifie à partir de 1982, date à laquelle 18 dirigeants nationaux de l'ANUC sont accusés par les Forces armées d'avoir participé à l'enlèvement et à l'assassinat de Gloria Lara<sup>19</sup>. Ces événements donnent le coup de grâce à l'ANUC. Sous la répression, l'ANUC réagit d'abord par le repli et la dispersion (Carvajal Díaz 2012; María Flórez 2012; Tafur 2012).

La judiciarisation des luttes paysannes est aussi à prendre en compte parmi les causes du reflux de l'ANUC. En 1972, par exemple, la classe dominante fait un pacte en faveur du latifundium, pour s'opposer à la redistribution de la terre. Ce pacte, qui est connu comme le pacte de Chicoral, est ratifié par la loi 4 de 1973 et consolidé par la loi 6 de 1975. Plus tard, le décret 100 de 1980 augmente la durée des peines d'emprisonnement pour les occupations de terre et élargit l'application de ces peines à tous les participants alors qu'elle était jusqu'ici limitée aux seuls dirigeants (Mondragón 2001).

### **3) La fragilité des acquis de la paysannerie.**

La précarité économique des paysans les empêche de faire progresser la production. L'ampleur de la tâche est monumentale pour qui ne possède que sa force de travail lorsqu'il faut tout mettre en place et commencer par défricher les terres. L'économie paysanne n'est

pas viable sans l'investissement économique de l'État<sup>20</sup> en matière de services publics (infrastructures routières, écoles, hôpitaux), de crédit et d'assistance technique. Comme le relate ce paysan qui a participé aux occupations en 1971 :

La grande majorité de ceux d'entre nous qui voulaient occuper des terres les occupa. Ceux d'entre nous qui participèrent à cette croisade y sont arrivés. Le problème, c'est que nous sommes très peu nombreux à avoir réussi à vivre de ces terres. Nous n'avons rien pu y faire. Nous étions en train de mourir de faim sur ces terres (cité dans Rivera 1982, 177).

Ces contraintes économiques s'ajoutent à la reconcentration de la propriété qui se fait par différentes manœuvres, dont les plus courantes sont l'endettement et la dépossession forcée, puis frauduleusement légalisée. L'endettement, *grosso modo*, fonctionne ainsi : lorsque les paysans arrivent dans une région pour la coloniser, ils n'ont que la force du travail familial. Des intermédiaires ou de grands propriétaires terriens leur offrent alors du crédit en nature (épicerie, médicaments et matériaux pour la production agricole) ou en argent. Quand, à cause des aléas du climat, des prix ou des calculs mal faits, la récolte ne permet pas de payer la dette, les paysans n'ont pas le choix de vendre leur terre. Les grands propriétaires terriens intéressés saisissent alors l'occasion pour soumettre une offre d'achat, à un prix généralement beaucoup plus bas que celui du marché et les paysans sont contraints de les accepter<sup>21</sup>.

La dépossession est une pratique récurrente. Son fonctionnement est favorisé par l'accès direct au pouvoir politique dont jouissent les grands propriétaires et par la précarité des droits des paysans qui ont accès à la terre sans en avoir la reconnaissance légale. Bien qu'à présent la colonisation et les occupations soient suivies d'un processus de négociation avec l'État pour la reconnaissance des titres de propriété, l'émission de ceux-ci n'a pas suivi le rythme des occupations.

À la fin des années 1970, le mouvement des masses paysannes que dirige l'ANUC a presque disparu. L'accès à la terre nécessaire à la construction de l'économie paysanne et obtenu par la colonisation et par les occupations n'est pas une solution durable. À court et à moyen terme, ces terres sont reprises par les grands propriétaires, renforçant du coup les relations sociales basées sur la grande propriété.

À partir des années 1980, la priorité de la lutte du mouvement paysan est de trouver des solutions au problème de la fragilité des acquis obtenus par l'autogestion. Au-delà de l'accès à la terre, les paysans doivent se mobiliser pour demander la titularisation, des investissements dans les services publics, la construction d'infrastructures, du crédit et de l'assistance technique. C'est ainsi que les actions vont prioriser la réclamation d'investissements publics à l'État et la consolidation des acquis de la lutte paysanne pour l'accès à la terre.

### **2.3.2 Début des années 1980 : l'ANUC-UR et renaissance de la mobilisation paysanne**

Contre toute attente, l'ANUC-Sincelejo amorce un processus de recomposition à partir de 1981. Au moment du plus grand affaiblissement de l'ANUC, divers facteurs convergent pour redynamiser la lutte paysanne (Buitrago et Zamosc 1990; Prada 2003; Pérez 2010). Tout d'abord, le mouvement paysan bénéficie d'un changement institutionnel dans le traitement du conflit : alors que le gouvernement de Julio César Turbay (1978–1982) avait déployé une stratégie fortement répressive, celui de Belisario Betancur (1982–1986) mise sur l'investissement social à travers le Plan national de réhabilitation de 1982 pour enrayer la violence. Ensuite, au cours des années 1980, un processus d'unification de la gauche a lieu. Il facilite la réunification de l'ANUC<sup>22</sup> et l'unité du mouvement paysan et autochtone. Cela donne naissance, en 1984, au Comité unitaire agraire national (CUAN), un espace de coordination qui regroupe la presque totalité des organisations paysannes du pays – telles que la Fédération nationale syndicale agraire (FENSA) et l'Association nationale des travailleurs agraires (ANTA) (Fensuagro 2006; Benites 2010). Le CUAN joue un rôle central pour l'avenir de l'ANUC, principalement par l'organisation du Congrès d'Unité et Reconstruction en 1987 (Tafur 2012), où l'ANUC-Sincelejo devient l'ANUC-Unité et Reconstruction (ANUC-UR). Enfin, la crise des années 1980, causée par l'ouverture économique et l'inflation, bouleverse substantiellement le monde paysan et suscite une nouvelle vague de protestation.

Dans ce contexte d'unité et de mobilisation, l'ANUC reprend le leadership dans différentes régions du pays, appuyée par des secteurs progressistes de l'Église catholique (Grupo de Memoria Histórica 2008), par des syndicats et par les mouvements urbains, appelés aussi mouvements *civiques* (Proyecto Nunca Más 2007a). Les associations

locales, municipales et départementales de l'ANUC s'articulent autour des dynamiques régionales et nationales. Par exemple, depuis 1977, l'ANUC municipale de Barrancabermeja (département de Santander) s'engage dans un processus de recomposition du mouvement paysan de la région du Magdalena Medio (Zamosc 1987). Son rôle est important : elle participe à la redynamisation de la mobilisation pour la réforme agraire et pour les services publics en procédant à des échanges de militants expérimentés entre les différentes municipalités (Mendoza 2012). Si bien que, en 1983, l'ANUC régionale Magdalena Medio<sup>23</sup> organise 15 occupations de terre (Proyecto Nunca Más 2002).

Organisation, formation et production sont les mots d'ordre de l'ANUC au début des années 1980. Autour d'eux se développe une riche dynamique de consolidation de l'organisation et d'amélioration des conditions de vie des paysans. Les comités de jeunes et de femmes, de coopératives, de comités de santé et d'alphabétisation fleurissent. Des programmes de formation mis en place visent la promotion des leaders paysans. C'est ce que rappelle Elias María Flórez (2012), ancien dirigeant paysan de l'ANUC municipale de Pinillos dans le sud de Bolívar :

La première chose à laquelle l'ANUC s'intéressa fut la formation des paysans, des leaders, sur la question de la politique agraire, des partis et de mouvements politiques. Nous faisons des ateliers de 15 jours, de 20 jours, d'un mois. Nous souffrions beaucoup des moustiques, il fallait faire de la fumée... et pendant que les autres dormaient, quelqu'un avec un carton dispersait la fumée pour que les moustiques ne nous dérangent pas et après un autre le relayait... Il y avait des ateliers de l'ANUC au niveau corporatif et il y avait des ateliers politiques où l'on étudiait ce qu'était la bourgeoisie, pourquoi la bourgeoisie agissait ainsi et pourquoi elle avait le pouvoir qu'elle avait, parce que nous-mêmes le lui donnions.

D'autres initiatives visent le renforcement du projet social de la paysannerie, comme le système de *tiendas veredales*, qui met sur pied de petites épiceries de campagne dans le but de diminuer le coût des produits de consommation de base pour les paysans. Ces *tiendas* servent en même temps de centres de stockage pour la production paysanne alors que l'ANUC prend en charge sa commercialisation. Dans ce contexte apparaissent les « Comités techniques » composés

des agronomes responsables du processus de production et commercialisation. Pour l'ANUC-UR, la viabilité de l'économie paysanne est étroitement liée à la matérialisation des réussites au niveau local. Pour cette raison, les équipes de production et de commercialisation sont sa clé de voûte et se multiplient avec l'appui économique des ONG internationales.

Sur le plan de la mobilisation, les années 1980 se caractérisent par la présence d'un nombre important d'organisations paysannes. Celles-ci se mobilisent pour demander de l'État l'accomplissement d'une véritable réforme agraire de même que son appui à la production et à la commercialisation paysanne. Aussi, dans certaines régions, les organisations paysannes commencent déjà à dénoncer la violence des Forces armées à leur encontre et à demander aux autorités civiles des mesures de protection des droits humains. Les marches deviennent le symbole de la lutte paysanne au cours de cette période, comme les occupations de terre l'étaient dans les années 1970. Elles sont coordonnées au niveau régional et national, alors que les réclamations et les négociations se font au niveau local.

Entre 1985 et 1988, les manifestations massives se succèdent dans les régions de la côte Caraïbe, du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Sud du pays (Molano 1987). En 1987, plus de 400 occupations ont lieu, principalement dans les départements de Sucre, Córdoba, Huila et Cauca (Zamosc 1990, 53). En février 1985, dans la municipalité El Bagre, Antioquia, plus de 6 000 paysans se mobilisent pour demander à l'État d'investir dans les infrastructures (routes, construction et dotation de centres hospitaliers et d'écoles) et d'octroyer des crédits à la production agraire. Ils veulent aussi participer à la définition des plans de développement. Des revendications semblables motivent les manifestations de mai 1985 à Bucaramanga auxquelles se joignent 7 500 paysans des départements de Bolívar, César, Norte de Santander et Santander vers les villes capitales (Barrancabermeja et San Vicente de Chucurí). Parce que la région du Magdalena Medio est l'une des premières à avoir été touchées par les attaques du paramilitarisme, les paysans de cette région ont également exigé de l'État la démilitarisation de la région et d'assurer les conditions de sécurité nécessaires pour retourner sur leurs terres.

Malgré la répression que connaissent ces manifestations dès le départ, elles réussissent à exercer une pression suffisante pour que le gouvernement s'engage à accepter un nombre important des demandes formulées par les paysans. Comme la suite le

montrera, ces engagements ne seront respectés que partiellement et la répression pour contrer la montée de la protestation augmentera significativement.

## 2.4 Les marches paysannes au sud de Bolívar (1980s)

Au sud du département de Bolívar, le processus de renaissance de l'ANUC est semblable à celui des autres régions. Il répond au besoin des paysans de s'unir pour construire des alternatives et être entendus par l'État. Ainsi, l'expérience et la persévérance de la paysannerie ont donné un second souffle au mouvement. Dans la région, ce second souffle est marqué par la naissance de nouvelles organisations, en partie héritières de l'ANUC : les comités d'action communale, les comités civiques et les comités de paysans-mineurs artisanaux.

C'est ainsi qu'en 1985 est née la Coordination paysanne du sud de Bolívar (*Cordinadora campesina*), qui regroupe l'ensemble du mouvement paysan de la région. Cette organisation fait preuve d'une grande capacité de mobilisation. Par elle, les communautés participent aux mobilisations du mouvement paysan qui ont lieu au niveau national au milieu des années 1985 (Tafur 2012). L'année de sa création, elle pilote une grande marche dont la revendication principale est l'investissement de l'État dans la création d'infrastructures et dans la prestation des services. À cette occasion, les paysans des coins les plus éloignés de la région marchent jusqu'à Cartagena, la capitale du département :

À Cartagena il y avait des gens de toute la région du sud de Bolívar. On était 8 300 personnes. On allait nous mettre au stade, mais nous ne l'avons pas permis et nous avons occupé le parc Centenario...là-bas on a fait la première négociation. On a signé des accords. C'étaient des revendications sociales [pour avoir] des chemins, des écoles, des professeurs, de l'énergie. L'énergie qu'il y a dans le sud de Bolívar, c'est nous qui l'avons obtenue. Les ponts qu'il y a dans le sud de Bolívar, nous les avons obtenus. Les services d'ambulances, les hôpitaux ont été améliorés par les luttes sociales. Ce sont des conquêtes des communautés... (Henoa 2012).

Par le nombre des paysans qui se sont mobilisés et par le temps qu'ils sont restés à Cartagena, la marche de 1985 est l'une des plus

grandes mobilisations de l'histoire de la région. Si, sur le coup, les paysans obtiennent l'engagement de l'État pour certaines de leurs demandes, le respect de ces engagements ne sera que partiel. Ceci s'explique par le manque de volonté politique, le manque de ressources et la lourdeur de la bureaucratie.

Fait intéressant à prendre en compte et sur lequel reviendra le chapitre suivant : les comités des paysans mineurs artisanaux<sup>24</sup> sont présents dans la marche à Cartagena. C'est qu'au sud de Bolívar, au cours des années 1980, d'importants gisements d'or sont découverts – notamment dans les municipalités de Rio Viejo, Arenal, Morales, Santa Rosa, Tiquisio et Simiti, des gisements qui, selon les experts, sont parmi les plus importants du monde (Sintraminercol et Ramirez 2004). Par conséquent, l'activité minière ancestrale, dont la part dans l'économie paysanne était jusque-là mineure et équivalente à celle d'autres activités comme la pêche, devient plus importante. Les comités de paysans-mineurs émergent naturellement et s'intègrent à la dynamique du mouvement paysan de la région pour obtenir des services sociaux, notamment en matière d'éducation et de santé. Comme le raconte le leader paysan Teofilo Acuna :

C'est à travers [les associations minières] que nous pouvons exiger que le gouvernement assume la responsabilité qu'il a envers nous en ce qui concerne toute la question de l'investissement social. Les associations minières et les comités d'action communale, prenons l'exemple du comité zonal Alejandro Uribe Chacón : là-bas la communauté a dû assumer la question de la santé, de l'éducation, tout a dû être assumé par la communauté. Dans cette dynamique, l'association n'est pas créée seulement pour l'exploitation minière, c'est une association créée pour construire des projets de vie. Dans le même espace, on fait de la dénonciation... se formulent aussi les mandats<sup>25</sup> que nous sommes en train de construire dans l'économique, l'environnemental... cela se fait en assemblée (Acuña 2012).

À partir de 1985, la mobilisation dans la région devient récurrente; les paysans se mobilisent à « San Pablo en 1987, à Simiti en 1988, à Morales en 1989, à Pinillos en 1990. Les demandes [formulées à l'État lors de ces manifestations] sont de fournir des solutions aux besoins en santé, éducation, routes... » (Mesa regional permanente de trabajo por la paz del Magdalena Medio 1999, 23). Chaque

fois, la liste de réclamations comprend le respect des pactes signés à Cartagena et dans les mobilisations subséquentes. Les marches paysannes deviennent, dans la dynamique des réclamations, le symbole central du mouvement paysan.

## 2.5 Analyse des dynamiques d'autogestion et de réclamation

Le parcours historique suivi par ce chapitre permet de voir que la lutte pour la terre en Colombie a été caractérisée, sur le plan organisationnel, par une dynamique d'autogestion. L'autogestion ne fut pas un choix politique de rupture avec l'État, mais plutôt la seule alternative possible puisque les groupes au pouvoir demeurent indifférents aux besoins et revendications des paysans et que les paysans doivent se débrouiller par leurs propres moyens. Ainsi, les paysans ont cherché une solution au manque de terre, d'abord par le biais de la colonisation des *baldíos*, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à ce jour. Les sans terre colonisent et se répartissent la terre en fonction des besoins familiaux ou de la capacité des familles à la travailler. Ils transforment des friches en terre cultivable et les font produire par leur travail individuel, familial et collectif. Par contre, tout au long de ce processus, les latifundistes et les capitalistes agraires organisent leur expropriation et, ce faisant, se procurent de la main-d'œuvre à bas coût. Les luttes paysannes des années 1920–30 consistent dans une large mesure à dénoncer cette dépossession.

Les paysans n'avaient pas encore reçu de réponse à leurs griefs de la part de l'État que déjà *La Violencia* des années 1940–1950 menait à l'expulsion de milliers d'autres paysans de leurs terres, ainsi qu'à une autre vague de colonisation. C'est l'ANUC qui canalise le mécontentement des paysans devant ces injustices, à partir de sa création en 1968. Sous son égide, les paysans mettent en place un deuxième type d'action, les occupations des terres des grands propriétaires. Ils visent ainsi à accélérer la réforme agraire redistributive.

Dans la construction de l'économie paysanne, l'accès à la terre est un prérequis *sine qua non*, mais n'est pas suffisant. Pour vivre de la terre et pour faire prospérer une économie autour de la production agraire, il faut avoir accès à des services d'éducation, de santé, de transport, de crédit, d'assistance technique et aux infrastructures commerciales. C'est pourquoi, presque en même temps que la colonisation et les occupations, des efforts autogestionnaires sont mis en œuvre pour se procurer ses services essentiels. Dans cette dynamique,



les capacités de leadership et d'organisation de la paysannerie se consolident. La colonisation et les occupations ont donné un accès réel à la terre, et ont permis de gagner en capacité d'action et en coordination. Cependant, malgré les solutions trouvées par les paysans pour suppléer le manque de services essentiels, elles atteignent rapidement leurs limites. L'économie paysanne n'est pas viable sans ressources financières et contre le pouvoir des grands propriétaires. Cette réalité finit par venir à bout de la dynamique d'autogestion de la lutte paysanne.

L'autogestion fera alors place à une dynamique de *réclamation* qui deviendra de plus en plus importante dans la lutte paysanne à partir des années 80. Sans abandonner sa dynamique d'autogestion, le mouvement paysan se tourne vers l'État pour exiger qu'il assume ses responsabilités envers la paysannerie. Les actions de protestation (dont les marches paysannes sont l'étendard) visent principalement à se faire reconnaître des titres de propriété pour les terres colonisées et occupées, de même qu'à obliger l'État à fournir les services nécessaires pour pouvoir rester sur la terre et pour y rendre viables l'agriculture et la commercialisation. Depuis toujours, les paysans réclament des droits devant les autorités locales, mais la réclamation devient un aspect central de la lutte, avec les marches paysannes. Les paysans obtiennent des engagements de la part de l'État, mais ceux-ci ne sont que partiellement respectés et, surtout, les marches sont suivies d'une véritable intensification de la répression. Le chapitre suivant abordera les transformations que la violence imprime au mouvement paysan.

## Notes

1. À ne pas confondre avec le colonialisme espagnol ou période coloniale.
2. La raison de la pénurie de main-d'œuvre est que les paysans et la population pauvre préfèrent coloniser les terres vierges plutôt que de travailler comme ouvriers sur les plantations des grands propriétaires.
3. Les processus de colonisation et d'expropriation contemporaine dans la région du sud de Bolívar sont présentés plus loin dans ce chapitre. La dernière région non colonisée de la Colombie était l'Orénoque dans le sud-est du pays. Elle a été entraînée dans l'économie d'extraction des ressources depuis les années 1970-80 (Harman 2012).
4. Alfredo Molano, dans une étude sur la région du Guaviare, distingue trois types de colonisation : les colonisations rapace, armée et paysanne (Molano 1987).
5. De plus, à *La Violencia* entre libéraux et conservateurs suit la répression cautionnée par les élites de deux partis contre les mouvements sociaux naissants et la fermeture des espaces politiques pour l'opposition. La coalition des élites libérales et conservatrices se consolide progressivement à partir du 9 avril 1948

et parvient à mettre au pouvoir un militaire (Rojas Pinilla 1953-57) et à instaurer le Front national (1958-74).

6. Alors que la colonisation s'étend à de nouvelles régions, les terres abandonnées par les paysans pour fuir *La Violencia* sont concentrées entre les mains de grands propriétaires, comme l'ont démontré de nombreuses études (LeGrand 1988; Ramírez Tobón, Angulo, et Seminario sobre Economía Campesina 1981; Molano 1988).
7. Selon Joaquín Vilorio « la totalité du territoire des municipalités de Montecristo et San Pablo est dans une réserve forestière. Il en est de même pour plus de 90% des terres sous la juridiction de Santa Rosa del Sur et de Tiquisio » (2009, 22).
8. Leon Zamosc analyse les causes de ce projet réformateur depuis la perspective des intérêts de la classe industrielle exportatrice (1987).
9. L'idée que les paysans puissent s'insurger n'était pas une préoccupation exclusive du gouvernement colombien. Au cours des années 1960-70, plusieurs pays d'Amérique latine ont mis en œuvre des réformes agraires, dans le cadre du programme de *l'Alliance pour le progrès* (Taffet 2007).
10. À l'instar d'Héctor Mondragón, il faut rappeler qu'« en 1942 apparaît la première organisation paysanne, la Fédération paysanne et autochtones... », mais la violence a laminé toutes les organisations à l'exception de FANAL, fondée en 1946 avec l'appui de l'église catholique ». Il faut rappeler aussi qu'à côté de l'ANUC, d'autres organisations regroupent et défendent les intérêts du secteur agraire, dont la Fédération nationale syndicale agricole (FENSA) née de 1976 (Mondragón 2002).
11. En octobre 1971, l'ANUC compte 989 306 membres inscrits, 28 associations départementales et 634 municipales (Résumé des travaux effectués en organisation paysanne, ministère d'Agriculture, 1971, cité dans Leon Zamosc 1987, 91).
12. "L'ANUC, en 1971, était constituée à 41 % de petits propriétaires liés aux grands propriétaires bovins ou aux haciendas traditionnelles; à 36 % de paysans, colons ou autres, qui voulaient occuper des terres publiques ou inexploitées; à 18 % de journaliers et à 5 % d'autochtones, essentiellement du Cauca ". (Rivera 1987: 15).
13. L'appellation « paysans pauvres et sans terre » regroupe les acteurs dont la survie économique relève de la production agraire : les Autochtones, les afrodescendants, les colons, les locataires, les petits propriétaires et les travailleurs agraires.
14. D'ailleurs, au début des années 1970, l'expansion de la colonisation semble avoir atteint les limites physiques du territoire dans certaines régions.
15. Ce slogan succède à un autre : « terre sans patrons ». Ce dernier est influencé par les réflexions théoriques du marxisme voyant la lutte paysanne pour la terre non comme un combat pour la survie, mais comme une offensive révolutionnaire.
16. La « fonction sociale de la terre » est un principe économique favorable à l'attribution de la propriété de la terre à son exploitant direct.
17. En 1989, l'ANUC Sincelejo prendra le nom d'ANUC-Unidad y reconstrucción (ANUC-UR).
18. Pour une analyse des raisonnements économiques des grands propriétaires terriens, voir Zamosc (Leon Zamosc 1986, chapitre 4).
19. Politicienne d'affiliation libérale et fonctionnaire d'État à plusieurs reprises, Gloria Lara était directrice du bureau d'*Action communale et affaires autochtones* au moment de son enlèvement. En 1985, après que les dirigeants de l'ANUC aient été torturés, emprisonnés et présentés devant les médias comme les coupables du crime, les autorités judiciaires ont dû admettre qu'ils étaient innocents (Semana 1985).
20. Que ce soit parce que le sort de ce groupe de citoyens n'est pas sujet de grande préoccupation pour l'État, ou à cause de la posture radicale des organisations paysannes qui défendent l'autonomie paysanne.

21. La coercition dans les processus d'expropriation des paysans n'est pas forcément précédée de l'endettement. Souvent, sans comprendre pourquoi, les paysans sont tout simplement forcés de s'en aller en abandonnant la terre (voir chapitre 1).
22. Les leaders de l'organisation ouvrent alors une réflexion critique sur l'expérience de l'ANUC, principalement à partir de la Rencontre nationale des dirigeants paysans en avril 1981 (Pérez 2010, 149 et ss.).
23. Formée par les associations municipales de l'ANUC Santander, de l'ANUC Sur du César et de l'ANUC Sur de Bolívar.
24. Les paysans mineurs artisanaux divisent leur travail entre l'exploitation artisanale d'or et la production agricole.
25. Les mandats paysans traduisent des décisions prises par ses derniers qui doivent être mises en œuvre par leurs organisations. Le Premier mandat paysan de l'ANUC, formulé en 1971, était guidé par le mot d'ordre « *tierra sin patrón* » (terre sans patron) (Fals Borda, 1980, p. 170).

## La résistance pour la défense de la vie et du territoire (1980–2000)

---

**A**u milieu des années 1980, le mouvement paysan en Colombie conduit une importante vague de mobilisations dans différentes régions du pays. Les paysans marchent depuis les zones rurales les plus éloignées vers les capitales départementales pour demander à l'État d'appuyer la production paysanne, de fournir des services publics tels que l'éducation, la santé, l'électricité, et de construire des routes, des aqueducs, etc.

Le gouvernement refuse d'entendre les paysans, arguant que les marches sont organisées ou infiltrées par la guérilla<sup>1</sup>. À partir de ce moment, la répression s'intensifie et au cours des années 1990, elle prendra une dimension sans précédent dans l'histoire du pays.

Ce chapitre analyse les changements provoqués par la violence et le modèle économique sur les organisations sociales agraires, sur leurs revendications, sur leurs actions et sur la perception qu'elles ont de l'État. L'analyse de ces changements se fait en reprenant l'histoire de l'ANUC, amorcée au chapitre précédent, et en observant la recomposition du mouvement paysan dans le sud de Bolívar, recomposition qui donne naissance à la FEDEAGROMISBOL.

### 3.1 La répression contre le mouvement paysan

La persécution contre l'ANUC se renforce depuis la fin des années 1980. Plus de 200 dirigeants de l'ANUC sont tués entre 1980

et 2005, dont 41 femmes (Benites 2010). Dans la seule municipalité de Barrancabermeja, entre 1990 et 1998, 25 membres sont victimes des groupes paramilitaires (Proyecto Nunca Más 2007b). Les massacres, assassinats ciblés, détentions massives et détentions de dirigeants sont monnaie courante. Le fait d'être membre de l'ANUC-UR est en soi un facteur de risque. Les *casas campesinas*, ou maisons paysannes, qui sont les bureaux urbains de l'ANUC et qui servent en même temps d'auberges pour les paysans qui ont des démarches à faire en ville, deviennent aussi les cibles de la répression. C'est ainsi que la maison paysanne de Barrancabermeja est perquisitionnée sans mandat judiciaire en 1989 par des agents de police et des civils non identifiés, puis dynamitée en 1991. Dans la région du Magdalena Medio, plus de 3 000 paysans membres de l'ANUC sont assassinés et 17 associations municipales sont anéanties par la répression. Cette violence se répète dans toutes les régions du pays. Partout, les paysans sont persécutés, comme le relate un de ses dirigeants du département de Sucre :

[L'ANUC] avait environ 10 000 membres, [mais] il n'en restait environ que 2 000 en 1999–2003 [...] Les massacres visaient à affaiblir nos bases. Le principal massacre fut celui de Pichilín, dans la municipalité de Colosó, Sucre, en décembre 1996. [15 paysans y ont été torturés et assassinés,] 80 % de [ces] gens étaient de l'ANUC. Après, tout le monde est parti. La région est restée vide. [...] [les victimes] étaient des petits et moyens propriétaires, ce massacre a été commis pour détruire l'organisation (entrevue d'un dirigeant de l'ANUC, cité dans Verdad Abierta 2010).

Les attaques s'inscrivent dans le contexte de l'expansion du paramilitarisme (voir chapitre 1), dont les caractéristiques et objectifs diffèrent selon les régions. Parfois, les paramilitaires visent à combattre la guérilla; parfois ils sont des instruments pour donner une façade politique au narcotraffic; parfois ils utilisent la terreur pour contrôler la population ou pour provoquer des déplacements, pour ensuite pouvoir s'appropriier les terres et les ressources naturelles abandonnées. Partout, les associations municipales et départementales sont affaiblies alors que ces groupes armés d'extrême droite se consolident. La violence ne vise pas seulement les membres de l'ANUC, mais l'ensemble de la paysannerie. Comme résultat, entre 1980 et 2012, plus de 40 % de la population rurale est forcée au déplacement.

Cela affaiblit l'organisation paysanne, dont la base sociale rétrécit au même rythme que progresse l'urbanisation forcée. À Barrancabermeja, par exemple, la population urbaine augmente de 22 % entre 1984 et 1985 (van Isschot 2010).

### **3.1.1 Nouvelles dynamiques de l'ANUC : ajustements au contexte de répression**

Avec la répression, les organisations paysannes doivent revoir leurs priorités. À partir de 1985 et durant les 20 années suivantes, approximativement, la lutte paysanne vise principalement à faire face à la guerre et à réclamer la protection de l'intégrité physique – le droit à la vie, comme l'appellent les organisations sociales colombiennes.

Les actions du mouvement paysan pendant la dynamique de résistance face à l'escalade de violence peuvent être classées en deux catégories.

#### **1) L'autoprotection**

Les actions d'autoprotection s'inscrivent en continuité avec la dynamique d'autogestion que le mouvement paysan pratique depuis longtemps. Par ces actions, les leaders de l'ANUC et les communautés mettent eux-mêmes en place des mesures visant à renforcer leur sécurité. Des comités de surveillance sont mis sur pied dans le but d'alerter la communauté des incursions paramilitaires pour qu'elle ait le temps de fuir. Progressivement, ces comités de surveillance deviennent responsables de documenter les agressions et de communiquer l'information aux organisations de défense des droits humains en ville pour qu'elles activent leurs réseaux de dénonciation. Parallèlement, des refuges (les *albergues*) sont créés dans les villes pour les paysans déplacés par la guerre. Ils sont un lieu d'hébergement transitoire pour les déplacés en attendant qu'ils puissent retourner sur leurs terres. L'histoire des *albergues* sera courte. Le premier sera ouvert à Barrancabermeja en 1989 avec l'appui de différentes églises, d'organismes de coopération internationale et d'organisations de défense des droits humains. En 1993, le harcèlement et les attentats mènent à sa fermeture temporaire (Giraldo 1994, 16-20). Face au contrôle croissant des paramilitaires sur les régions rurales, les déplacés cherchent de moins en moins des lieux de protection momentanée dans l'attente d'un retour à la campagne, pour plutôt s'établir définitivement en

ville. En 1996, l'*albergue* de Barrancabermeja ferme définitivement à cause du harcèlement des paramilitaires et du changement de comportement des déplacés (van Isschot 2010).

## 2) Réclamations auprès de l'État

Ces actions réclament l'engagement de l'État pour faire respecter les droits humains. C'est ainsi qu'aux revendications d'investissement social, s'ajoute progressivement la dénonciation des assassinats et d'autres agressions contre les paysans. Au milieu de l'offensive paramilitaire, l'ANUC continue à mener les actions qu'elle connaît bien comme les marches, les grèves et les occupations d'édifices publics. Les paysans demandent aux autorités de prendre les mesures nécessaires pour démanteler le paramilitarisme et proposent des solutions qui leur permettraient de rester à la campagne; ces mesures s'avèrent peu efficaces pour contrer le problème. Par exemple, en août 1990, devant la gravité de la situation de violence dans le département de Córdoba, un groupe de paysans, d'Autochtones et d'autres citoyens de Montería occupe pacifiquement la Maison épiscopale. Les négociations pour mettre fin à cette occupation se soldent par l'engagement du gouvernement départemental à appeler publiquement les groupes armés à la paix (Acte signé entre le gouvernement départemental et les organisateurs de l'occupation, Coordinadora Nacional de Movimientos Cívicos 1988, 157–62).

À l'occasion, les manifestations sont en même temps des exodes des personnes déplacées qui fuient leurs terres. Toutefois, les exodes causés par la violence paramilitaire ne sont pas toujours des manifestations organisées pour servir de moyen de pression. Parfois, les paysans ne cherchent qu'à fuir pour se fondre dans les masses urbaines et sauver leur vie. Alors, l'exode est simplement un déplacement qui signale la réussite de la répression. Le territoire est vidé, le tissu social rompu et, souvent, l'organisation sociale anéantie.

Lorsque la présence des paramilitaires se consolide dans une région, empêchant ainsi les paysans déplacés de retourner dans leurs terres, l'ANUC demande au gouvernement d'acheter d'autres terres agricoles pour relocaliser les communautés ciblées par le paramilitarisme. C'est par exemple ce qui se produit à San Vicente de Chucurí, dans le département de Santander, et à l'Hacienda Bella Cruz, dans la municipalité de Curumaní, au sud du département du César (Alvarez 2012).

La lutte des déplacés de la Hacienda Bella Cruz est un cas emblématique. Elle illustre les actions menées pendant 30 ans par

les paysans pour obtenir un accès à la terre et résister à l’offensive paramilitaire; elle permet de voir comment la relocalisation se constitue en alternative aux déplacements et révèle les réalités du déplacement. Elle dessine les contours de la lutte actuelle pour la restitution des terres. À la fin de ce chapitre, nous en présentons une synthèse.

### **3.1.2 L’ANUC remodelée par la guerre**

Les multiples initiatives mises en œuvre par l’ANUC et ses alliés pour contrer l’offensive paramilitaire montrent bien, l’impuissance de l’organisation et les nouvelles priorités qui s’imposent au mouvement paysan : la lutte pour la terre est reléguée à un second plan face à l’urgence de défendre les droits humains<sup>2</sup>. L’ANUC a dû adapter son rôle aux paramètres imposés par la violence. D’accompagnatrice dans la lutte pour la terre et pour l’économie paysanne, elle est passée au rôle d’accompagnatrice des déplacés. Cette nouvelle tâche devient centrale pour l’organisation à partir des années 1990. C’est que, d’un côté, la base sociale de l’organisation se compose maintenant principalement de paysans-déplacés et que, de l’autre, les dirigeants menacés sont inclus dans le « Programme gouvernemental de protection » et ne peuvent pas se rendre en région, ce qui oblige les dirigeants à concentrer leurs activités en ville, auprès des déplacés, plutôt qu’à la campagne. L’ANUC doit par conséquent se résoudre à faire pression sur l’État pour qu’il assume sa responsabilité dans l’attention à la population déplacée. Edilia Mendoza, présidente actuelle de l’ANUC, rappelle que :

Depuis 2000, approximativement, nous avons participé à la fondation de la Coordination nationale des déplacés (CND). Nous avons fait cela avec nos communautés, et avec d’autres organisations de déplacés [...]. Nous avons participé à la CND environ sept ans, mais il n’y avait rien qui changeait (2012).

Le conflit armé a sans doute transformé l’organisation à plusieurs égards. Dans les années 1970 et 1980, l’ANUC était à la tête de la lutte pour la construction de l’économie paysanne, pour l’amélioration des conditions de vie et pour la démocratisation de la propriété. Fragilisée par le conflit, elle n’est plus cette organisation nationale forte formulant des propositions capables de mobiliser des milliers de paysans et autour de laquelle gravitent militants et intellectuels.



Le leadership et l'expérience accumulés par l'ANUC ne disparaissent pas pour autant sous la répression. Plusieurs dirigeants de l'organisation paysanne deviennent des employés d'ONG des droits humains et de développement. En même temps, certaines ONG développent des axes de travail autrefois propres aux organisations paysannes, entre autres, la distribution de semences, l'organisation des femmes et des jeunes, la promotion de l'organisation paysanne.

Le fonctionnement de la coopération internationale a aussi contribué à marginaliser les organisations sociales. Alirio Uribe, président du Collectif d'avocats José Alvear Restrepo, une des ONG les plus anciennes dans la défense des droits humains en Colombie, rappelle que :

... la coopération a fait plus confiance à la technocratie des ONG, en leur faisant produire des rapports techniques. Elle n'a, par contre, pas donné directement d'argent aux syndicats, aux organisations paysannes et encore moins aux organisations de déplacés. Donc tu vas te rendre compte que les États-Unis, le Canada, l'Union européenne et plein d'autres gens font de la coopération pour les victimes, mais que pas un rond ne se rend directement à une victime. C'est dire que personne ne donne d'argent à une organisation de déplacés même s'il y en a des milliers, mais plutôt à des ONG, pour des raisons techniques, pour pouvoir rendre des comptes, pour pouvoir rendre des rapports et cela aide aussi à affaiblir les mouvements sociaux, car ils n'ont pas les capacités techniques pour répondre à la technicité de la coopération. La coopération, il y a 30 ans, c'était l'affaire de libres penseurs, de gens qui venaient des luttes sociales dans leur pays, qui faisaient un travail plus solidaire, plus politique. Aujourd'hui c'est l'affaire de technocrates, spécialistes en développement de projets et ils imposent donc une quantité de règles, de compte-rendu, de rapports financiers, etc., auxquels seules les organisations spécialisées qui ont une infrastructure (comptables, reviseurs fiscaux, connaissances, etc.) peuvent répondre. Tout cela a contribué à affaiblir les mouvements sociaux (Uribe 2012).

Le travail que réalise l'ANUC diffère peu de celui que réalisent les ONG, mis à part le fait que l'ANUC, sans accès aux ressources financières, n'a pas les mêmes moyens que les ONG. Celles-ci sont

donc capables d’offrir aux victimes davantage de services. Gilma Benítez, ex-dirigeante de l’ANUC, qui a vu cette transformation dans le temps, conclut que « nous avons changé de langage et de discours. Nous ne parlons plus de liste de revendications, nous ne parlons plus de mobilisations. Nous parlons plutôt de gestion, d’incidence et de projets » (Benítez 2010).

Le conflit provoque l’affaiblissement de l’ANUC, sa transformation et sa dispersion. Cette dernière entraîne une émergence d’organisations rurales à caractère local, qui se basent sur l’expérience de l’ANUC. Par exemple, en 1985, dans la région du Magdalena Medio apparaît la Coordination paysanne du sud de Bolívar, où convergent les différents organisations et comités paysans de la région. Cela dit, parmi les nouvelles organisations, les plus nombreuses sont celles qui s’intéressent aux déplacés, aux droits humains et à la paix. Ainsi, les organisations sociales, victimes directes de la répression, y créent en 1987 la *Corporación Regional para la Defensa de los Derechos Humanos* (Comité régional de défense des droits humains, CREDHOS). Apparaissent aussi la *Coordinadora Popular de Barrancabermeja* en 1983; le *Movimiento Regional por la Paz* en 1996; et la *Mesa Regional de Trabajo Permanente por la Paz* en 1998. Il en est de même dans toutes les régions de la Colombie où la dynamique du conflit participe à la restructuration des organisations sociales (voir aussi Grupo de memoria histórica 2010, 288).

### 3.2 La répression et l’expropriation des ressources naturelles

Les signes avant-coureurs de l’offensive paramilitaire se font sentir dans la région depuis la fin des années 1980 et les paysans répondent par des manifestations qu’organise la Coordination paysanne du sud de Bolívar :

... [en 1988] nous avons manifesté à San Pablo...c’est parce que ...nous avons appris la disparition de deux jeunes à San Pablo. Les deux s’appelaient Hernando, l’un était Hernando Zuleta. L’un était originaire du département de Boyacá, l’autre d’Antioquia... et la police et l’Armée ont installé des mines dans le parc de San Pablo... c’était déjà une lutte [aux thématiques] graves, parce qu’à partir de ce moment c’était pour dénoncer des disparitions et pour dénoncer la force publique qui avait miné le parc de San Pablo (Henaó 2012).

Comme le mentionne Gabriel Henao, leader paysan qui participe aux mobilisations de la région depuis 1985, la lutte paysanne dans le sud de Bolívar change vers la fin des années 1980; ses thématiques se réorientent vers la défense de la vie.

Au début des années 1990, la présence grandissante des groupes paramilitaires est notable et motivée par nombre de facteurs. Pour le chef paramilitaire Carlos Castaño, prendre le contrôle de la région est un défi qu'il justifie dans le cadre de la guerre à la guérilla de l'ELN (*Semana* 1998) dont la présence dans le sud de Bolívar (Front José Solano Sepulveda) s'est consolidée au cours des années 1980. Les paramilitaires visent aussi le contrôle et l'expansion des cultures de coca : en 2000, le nombre d'hectares de coca a augmenté de 200 % (Viloria De la Hoz 2009, 47). Le contrôle de la richesse aurifère est aussi dans la mire des paramilitaires. Le témoignage d'un paysan recueilli par la revue *Semana* illustre bien la situation :

Pendant que la guérilla était ici, nous tous, on cultivait la coca, mais lorsque les paramilitaires sont arrivés il fallait le leur vendre. Pour cette raison, quelques personnes ont commencé à retourner la terre et y ajouter du mercure en cherchant de l'or. C'est à ce moment qu'ils ont découvert la mine La Gloria. Mais, quand cette mine a commencé à produire, on nous a expulsés. Les membres [du groupe paramilitaire Autodéfenses unies de la Colombie] AUC ont dit qu'ils allaient faire un comité avec tous les paysans, mais après ils nous ont expulsé. Si quelqu'un ramassait une simple poignée de terre, les paramilitaires le menaçaient (*Revista Semana* 2008).

Les premiers paramilitaires qui arrivent au sud de Bolívar viennent de la côte Caraïbe. Ils commencent par acheter des propriétés à la campagne et en ville afin de construire un couloir sécuritaire pour leurs opérations. Par ces achats, les paramilitaires font partir la population locale avant de repeupler « avec des familles [qui] soutiennent le paramilitarisme et qui réalisent un travail de renseignement militaire » (Grupo de Memoria Histórica 2009, 69-70). Ensuite, appuyés par les Forces armées (qui transportent les paramilitaires et leur intendance par hélicoptère), les paramilitaires mènent une campagne sanglante qui leur permet de prendre rapidement le contrôle de toutes les routes terrestres et fluviales.

À partir de 1997, les actions des paramilitaires deviennent sanguinaires : les massacres se succèdent l'un après l'autre de Puerto Coca à Rio Viejo, San Pablo, Simití et Santa Rosa; de Pueblito Mejía à Tiquisio, Monterrey, Puerto Rico et La Pacha. Les leaders et membres des organisations paysannes sont des cibles déclarées. En 1997, les paramilitaires assassinent Luis Orlando Camaño, vice-président de l'ASSOAGROMISBOL. La même année, le président du Comité des mineurs de Rio Viejo est assassiné, ainsi que 30 autres mineurs (Proyecto Nunca Mas 2007c, 18). En 1998, le territoire contrôlé par les paramilitaires inclut San Blas, la Vallée du fleuve Cimitarra et la Serranía de San Lucas.

La période la plus sanglante de l'action paramilitaire est celle de son implantation, réussie par la terreur, entre le début et le milieu des années 1990 et 2003. Une fois leur contrôle établi, ils ont moins recours aux meurtres. En 2005-6, après les accords de démobilisation avec le gouvernement, les paramilitaires (rebaptisés bandes criminelles) adoptent un profil plus bas et se consacrent principalement au narcotrafic et à l'exploitation minière (Celis 2008). Tout au long de ces années, les paramilitaires maintiennent une présence active dans la région et s'attaquent aux projets communautaires, brûlant les infrastructures et la production (FEDEAGROBISMOL 2012). En 2015-6, les chefs paramilitaires impliqués dans les accords de démobilisation commencent à sortir de prison et, depuis, la présence paramilitaire dans la région ne cesse d'augmenter. En 2016, les paramilitaires ont imposé une paralysie générale de la région pendant 48 heures (36 municipalités au niveau national).

### **3.2.1 *Les paysans mineurs artisanaux du sud de Bolívar à la défense de la richesse aurifère***

Au sud de Bolívar, l'augmentation de la répression est étroitement liée au conflit pour le contrôle des mines d'or de la région. « La zone minière correspond à 18 municipalités où approximativement trente milles mineurs poursuivent des activités artisanales autour de 400 mines. Les mineurs vivent dans des conditions de pauvreté absolue, avec des indices élevés d'analphabétisme et aucun type de prestation sociale » (Viloria De la Hoz 2009, 66).

L'escalade de la violence est parallèle à la mise en place d'un modèle économique néolibéral qui encourage l'extraction de ressources à grande échelle et menace l'exploitation artisanale d'or. Depuis le

début des années 1990, les gouvernements colombiens mettent en œuvre une politique pour le secteur minier dont l'objectif est double : 1) encourager l'investissement étranger dans l'exploitation aurifère; et 2) décourager, voire empêcher, l'exploitation minière artisanale. Ainsi, en 1994, par la loi 141 sur les redevances, le gouvernement crée le titre minier<sup>3</sup> et, ce faisant, il déclare illégale l'exploitation minière artisanale et donne deux ans aux paysans-mineurs pour légaliser leur exploitation<sup>4</sup>. Jusqu'en 1994, les habitants de la région avaient exploité l'or sans posséder de titre d'exploitation. La *minería de hecho* ou « exploitation de fait » est une pratique historique très répandue en Colombie. En 1994, elle représentait 85 % du total de l'exploitation minière du pays (Orlando Alvarez, gérant de Minerales de Colombia, cité dans Malaver 1994).

Cette informalité des droits d'exploitation constitue un frein pour les transactions marchandes; pour prospérer, le grand capital requiert l'atteinte d'un certain niveau de formalité dans la propriété. Le processus de légalisation des titres miniers que le gouvernement met en place entraîne des conséquences sociales lourdes pour les habitants de la région. Au sud de Bolívar, comme ailleurs dans le monde, l'histoire de la légalisation de la propriété a été une histoire de dépossession. Chaque tentative des petits mineurs en vue de légaliser les mines qu'ils exploitent, est sujet à des entraves structurelles :

Comme mineurs artisanaux, nous avons eu des problèmes à nous conformer aux nouvelles exigences de l'État afin de légaliser notre activité, car lorsque nous réussissons à remplir les conditions, alors [le gouvernement] change la réglementation par de nouvelles normes plus difficiles à remplir. La loi est devenue un instrument de l'État et du secteur de la grande industrie pour limiter et empêcher le développement de l'exploitation minière sociale et artisanale... l'État... exige trop de démarches administratives et techniques que nous n'avons pas la capacité de poursuivre. Il s'agit de réglementations et de normes faites sur mesure pour les grandes compagnies minières (ECOINADMA 2011, 15-16).

En réalité, les démarches en vue de légaliser l'exploitation minière artisanale n'ont jamais été accessibles pour les paysans. Au sud de Bolívar, ils ont déjà tenté de le faire dans les années 1980. Parallèlement à l'autogestion des services sociaux et à la mobilisation

pour réclamer des investissements de l'État, les associations des paysans-mineurs amorcent des démarches administratives en vue de légaliser leurs mines. Ils forment de petites délégations qui partent à Cartagena, capitale du département, avec ce mandat. Pourtant, en raison de leur inexpérience administrative, cette légalisation demeure impossible.

Les premiers colons ont pensé qu'il fallait trouver une manière de légaliser l'activité minière parce que, à un moment donné l'État allait nous déposséder des mines. Ils ont commencé une campagne pour la légalisation de leur activité, mais personne parmi les mineurs ne savait comment faire. Ils me racontent qu'ils partaient en groupe de cinq pour essayer de légaliser leur activité. Ils quittaient la région pendant deux ou trois mois et allaient d'un bureau à l'autre et ne savaient que faire. Le processus était à ses débuts et les gens ne savaient pas à quelles portes aller frapper. Ainsi, on a perdu cinq ans (Veleño 2012)<sup>5</sup>.

Pour les paysans, leur économie comprend aussi bien la production agraire que l'exploitation minière artisanale. Alors, de la même façon qu'ils demandent à l'État des titres de propriété pour les terres qu'ils ont colonisées et exploitées, ils demandent des concessions d'exploitation pour les mines qui leur permettent d'assurer leur subsistance, au nom de la fonction sociale de la terre et de la richesse minière. Le gouvernement reconnaît une fonction sociale au secteur minier (article 13 du Code minier, loi 685 de 2001), mais son interprétation ne coïncide pas avec celle des paysans. Pour l'État, la fonction sociale du secteur minier est de participer activement à la croissance économique du pays, c'est-à-dire à la croissance du produit intérieur brut, et, dans cette logique, elle favorise la grande industrie au détriment de l'exploitation artisanale. Cela explique pourquoi dans cette opposition tranchée le gouvernement appuie les grands propriétaires.

Au cours des années 1990, les paysans-mineurs s'organisent en comités et se battent contre les mesures législatives qui déclarent illégale l'exploitation artisanale. Ils découvrent ainsi que les droits d'exploitation des mines du sud de Bolívar sont en voie de légalisation, non pas au nom des communautés, mais au nom de personnes qui n'habitent pas la région et qui représentent les intérêts des compagnies nationales et internationales. Le cas est aujourd'hui bien documenté : la famille Illeras Palacios réclame des droits d'exploitation

sur des mines de la région en recourant aux services de l'avocate colombienne Luisa Fernanda Aramburo. Cette dernière travaille parallèlement pour des compagnies canadiennes en Colombie (*Corona Goldfields S.A subsidiaire de Conquistador Mines Ltda*) et participe à la rédaction du projet de code minier de 1996 avec le financement de l'Agence canadienne de coopération internationale et du CERI (Sintramincercol et Ramirez 2004).

En 1994, les comités des paysans-mineurs créent l'Association des associations, des comités des paysans et des mineurs artisanaux du sud de Bolívar (ASSOAGROMISBOL). En 1998, l'association devient la FEDEAGROMISBOL (*Federación agrominera del Sur de Bolívar*). Trois ans après sa création, elle regroupe plus de 8 000 paysans et mineurs artisanaux (Acuña 2012; Henao 2012; Mesa regional permanente de trabajo por la paz del Magdalena Medio 1999)<sup>6</sup>.

Une des premières mobilisations qu'elle organise est la marche de San Pablo de 1996. À cette occasion, les paysans demandent de l'appui technique pour les mineurs artisanaux, l'intervention de l'État pour arrêter le déploiement paramilitaire et des investissements en santé et éducation (El Tiempo 1996). Cette marche fait partie des manifestations déployées par les cultivateurs de coca de différentes régions du pays pour demander à l'État des alternatives sociales à ces cultures. Ils s'opposent aux mesures répressives du Plan Colombie, particulièrement, les paysans exigent que cesse la fumigation aérienne des cultures de coca, car elle entraîne de graves problèmes de santé et brûle l'ensemble des cultures paysannes sans discriminer les plantations illicites. Les paysans demandent aussi, et à nouveau, des routes pour la commercialisation agricole, des services techniques, du crédit et, ce qui est très important, la réglementation des Zones de réserve paysanne (ZRC, *zonas de reserva campesina*) – prévues dans la loi 160 de 1994 (Mondragón 2002)<sup>7</sup>. Cette mobilisation permet aux communautés d'obtenir le gel temporaire de l'octroi de titres miniers et constitue le premier pas d'un processus visant la défense des ressources minières convoitées par le grand capital. La Table permanente de travail pour la paix dans le Magdalena Medio (1999, 23-24) résume ainsi les exigences relatives au secteur minier mises de l'avant par les mobilisations paysannes du sud de Bolívar :

Les mineurs demandaient la légalisation de leurs propriétés, une dotation en machinerie et de la formation ... les objectifs centraux étaient de compter sur l'appui des institutions pour entraîner un

bond technologique, environnemental et entrepreneurial dans l'exploitation de l'or... (Mesa regional permanente de trabajo por la paz del Magdalena Medio 1999, 23-24).

### **3.2.2 L'exode des paysans de 1998**

Les agressions du paramilitarisme deviennent systématiques à partir de 1997. En réponse, les paysans font appel à toute leur capacité de mobilisation et organisent l'exode de 1998, qui comprend trois mobilisations parallèles : celle du sud de Bolívar menée par l'ASSOA-GROMISBOL; celle de la Vallée du fleuve Cimitarra, et celle de la ville de Barrancabermeja (Mesa regional permanente de trabajo por la paz del Magdalena Medio 1999). L'objectif principal de l'exode est de dénoncer les violations aux droits humains. 10 000 paysans de la région convergent vers les villes de San Pablo, de Barrancabermeja et de Bogotá. Ils y restent pendant trois mois et exigent que le gouvernement s'engage dans la recherche de solutions. Les termes utilisés dans les réclamations indiquent clairement leur position :

... l'État a le devoir d'éradiquer le paramilitarisme. Pour cela il doit exercer la justice à l'intérieur des Forces armées et entreprendre des actions immédiates contre les bandes paramilitaires et leurs bailleurs de fonds (éleveurs de bovins, secteurs politiques ayant des liens avec les latifundistes, narcotrafiquants, etc.) (Mesa regional permanente de trabajo por la paz del Magdalena Medio 1999, 8).

Le gouvernement finit par promettre d'investir dans des projets productifs, d'avancer les programmes de réforme agraire et de lutter contre le paramilitarisme (Mesa regional permanente de trabajo por la paz del Magdalena Medio 1999, 8).

Il respectera en partie sa promesse de réaliser des investissements, en finançant des programmes sociaux pour les mineurs artisanaux et en légalisant deux Zones de réserve paysanne – l'une dans la Vallée de la rivière Cimitarra et l'autre dans les municipalités de Morales et Arenal au sud de Bolívar.

Par contre, son engagement de combattre le paramilitarisme est sans effet. À partir de 1999, les paramilitaires consolident leur présence avec l'appui des Forces armées et des institutions agraires de



l'État (Acuña 2012; Molano 2009; Soto et Hernandez 2007). Pendant ces années, les paramilitaires brûlent plusieurs villages, violent des femmes, démembrant et décapitent des habitants de la région, et égorgent des enfants en présence de leurs parents (Proyecto Nunca Más 2007d, 2007c). Edgar Quiroga et Gildardo Fuentes, dirigeants de la FEDEAGROMISBOL et négociateurs durant l'exode de 1998, sont portés disparus le 28 novembre 1999. Alejandro Uribe Chacón, dirigeant de la FEDEAGROMISBOL et président du Comité d'action communale de Mina Gallo, est assassiné le 19 septembre 2006. Plusieurs personnes portées disparues n'ont jamais été retrouvées, tandis que d'autres ont été retrouvées dans des fosses communes ou dans le fleuve Magdalena. D'autres dirigeants doivent abandonner la région ou sont emprisonnés sous de fausses accusations (*Revista Semana* 2009). L'exode est la dernière mobilisation de masse que les organisations paysannes de la région parviendront à réaliser, les paramilitaires prenant le contrôle presque complet de la région peu après.

### **3.2.3 La défense de la vie et du territoire**

L'expérience de l'exode fait naître une nouvelle génération de dirigeants; d'après les calculs du leader Gabriel Henao, plus de 140 dirigeants y ont été formés. Si la mobilisation se transforme en pépinière de leaders, la coercition continue à affaiblir la FEDEAGROMISBOL : au bout de quelques années, le nombre de dirigeants de la Fédération se trouve réduit à une dizaine – les autres assassinés ou contraints de fuir la région (2012)<sup>8</sup>. L'exode permet également aux paysans de Bolívar de prendre conscience des conditions de vie qui les attendent s'ils devaient abandonner définitivement leurs terres. Pendant les trois mois, les enfants ne sont pas allés à l'école et les terres n'ont pas été labourées. En plus de conséquences socio-économiques, il y a le risque que les paramilitaires repeuplent la région si elle reste inhabitée trop longtemps (Rojas 2016). À Barrancabermeja et à Bogotá, les paysans font l'expérience de ce que signifie vivre réfugiés en ville, hors de chez soi, d'être entassés dans des lieux de refuge, de dépendre de la solidarité de syndicats, d'agences humanitaires et d'ONG de défense des droits humains. Les paysans ont eu un aperçu de ce qu'est la vie urbaine, sans travail et sans accès aux produits de la terre :

Quand les gens ont participé à l'exode vers Bogotá, ils se sont rendus compte de comment vivaient les gens dans la rue, en

dessous des ponts... À l'époque le Cartucho<sup>9</sup> était concentré dans un seul endroit...Donc ça leur a fait peur et les gens dirent : non, nous allons rester ici et nous allons résister et continuer de construire notre projet de vie (Acuña 2012).

Or, les habitants du sud de Bolívar sont d'anciens déplacés arrivés dans la région dans les années 1950 comme colons poussés par *La Violencia*, les difficultés climatiques ou l'espoir de sortir de la misère (chapitre 2, *supra*). Les histoires des colons et de leur lutte pour construire les communautés sont encore fraîches dans les mémoires. Comme Narciso Veleño, les dirigeants de la FEDEAGROMISBOL sont pour la plupart venus dans la région très jeunes en tant que déplacés. Leurs parents ont colonisé la région et transmis aux enfants les valeurs de la résistance :

[Les gens du] sud de Bolívar sont arrivés en fuyant la violence... des années 1950. C'est à cause de ça que se transmet à toutes les générations l'idée qu'il fallait se défendre, qu'il fallait être actif pour réussir à survivre. C'étaient des combattants de la vie. Des gens qui combattaient pour survivre, pour continuer à vivre et pour rester dans un territoire. Les gens étaient fatigués de passer d'un endroit à un autre et ont dit : non. Je reste ici parce qu'il y a des terres libres et un endroit où faire ma vie. Mais en plus, ils transmettent aux enfants ce devoir de lutter pour la terre (2012).

Les communautés du sud de Bolívar décident donc de rester dans la région, malgré l'offensive paramilitaire. La décision est prise en assemblées dans les différentes localités de la région au retour de l'exode, après l'assassinat d'Edgar Quiroga, leader de la FEDEAGROMISBOL, en 1999. Dans la déclaration de « Résistance pour la vie », les communautés affirment que la résistance est :

... la défense intégrale de la vie, partant de la nécessité de mener une existence digne. Ça demande une production matérielle et culturelle, un lieu où vivre en société et en interrelation avec les autres... Le conflit social que l'État a créé par les iniquités et injustices, le manque [d'espaces] de participation nous ont conduits à revendiquer la défense de nos droits humains consacrés dans la constitution nationale. Nous avons le droit d'exister comme

peuple... (Déclaration Résistance pour la vie, cité dans Sembrar 2016, 172 et 176).

C'est ainsi que la défense de la vie se fonde dans la défense du territoire. Il s'agit à la fois d'une dynamique de préservation qui prend place dans le contexte du conflit armé et d'une stratégie de résistance civile de sauvegarde de la culture et d'affirmation de la dignité paysanne.

Les communautés trouvent le moyen d'échapper au déplacement forcé par des déplacements internes organisés. Les déplacements internes deviennent une stratégie pour se mettre à l'abri des actions des paramilitaires. C'est ce que rappelle Teofilo Acuña, président de la FEDEAGROMISBOL :

Qu'est-ce que nous faisons? Nous nous préparions pour répondre aux attaques. Nous avons des gens, des amis ici dans les villages, qui restaient en alerte pour savoir comment [les paramilitaires] bougeaient et par où ils allaient. C'est pour ça que, lorsque les paramilitaires arrivaient dans les hameaux, ils ne trouvaient personne. Alors, ils brûlaient les hameaux, mais les gens retournaient et les reconstruisaient. Vallecito, par exemple, a été brûlé six fois et les gens retournaient. [...] parce que, bien sûr, les gens étaient cachés et quand ils voyaient [les paramilitaires] partir, ils informaient [le] reste de la communauté : « ils sont partis, ils sont partis!!! ». Peu de temps après, les gens étaient déjà en train de reconstruire la maison, montant les choses à nouveau en chantant et en dansant. Buena señal a été brûlée, Pueblito Mejía, l'hôtel de ville de Tiquisio et les maisons aussi ont été brûlées. Nous étions assiégés. Pour sortir de la région, j'ai dû marcher parfois 25 à 27 jours. C'est ça qui nous a conduits à nous déclarer comme communautés en résistance. Il y a même eu des gens qui ont caché de la nourriture dans la forêt : le sel, le sucre, la cassonade y étaient enterrés.

La stratégie de résistance que les paysans de la FEDEAGROMISBOL adoptent à partir de 1999 implique, par exemple, que les mesures de protection pour les dirigeants aient plus à voir avec la clandestinité qu'avec le programme de protection de l'État. Le rythme de l'action change en conséquence : dans les premières années après que les communautés du sud de Bolívar se sont déclarées en résistance, un

dirigeant de la FEDEAGROMISBOL devait marcher pendant une ou deux semaines pour se rendre à une réunion depuis son lieu de résidence (Henaó 2012; Acuña 2012; Veleño 2012).

Depuis six ans, nous souffrions d'épuisement physique, économique et politique. Parce qu' imagine-toi, nous autres, quelques-uns dans le sud, quelques-uns dans le nord, cela nous a pris un an pour nous voir et un an pour nous raconter ce qui s'était passé dans la région. Je me souviens que nous nous sommes réunis plus ou moins du 22 novembre jusqu'à décembre. C'étaient des assemblées qui duraient cinq jours pour nous raconter les activités que nous avons faites dans l'année et les sévices que nous avons subis. Et pour ça, étant dans la même région, nous devons marcher 18 jours à travers la montagne pour arriver chez les autres camarades à San Pablo (Veleño 2012).

La décision de continuer le processus d'organisation, malgré la guerre qui leur est imposée, conduit les membres de la FEDEAGROMISBOL à chercher des appuis pour rompre l'isolement et récupérer l'espace perdu. C'est dans ce contexte que la Fédération accepte de devenir partenaire du Programme de développement et paix du Magdalena Medio (PDPMM). Le PDPMM fut créé en 1995 sur l'initiative de l'église catholique et du Centre de recherche et d'éducation populaire (CINEP). Il est principalement financé par la Banque mondiale (à travers du programme *Learning and innovation loan*), mais aussi par l'Entreprise colombienne des pétroles, l'Union européenne et des ONG (Barreto Henriques 2009, 507; Molano 2009, 82-83). En 2002, le PDPMM crée, en partenariat avec l'Union européenne et le gouvernement colombien, un sous-programme : le *Laboratorio de Paz du Magdalena Medio*<sup>10</sup>.

Le partenariat avec le PDPMM est important pour la Fédération. Son profil international et intergouvernemental a contribué à augmenter considérablement la visibilité des communautés et des organisations membres de la FEDEAGROMISBOL qui ont mis en place les projets économiques du Programme. Le personnel du PDPMM, très présent dans la région sous contrôle paramilitaire intense, joue un rôle d'accompagnement qui réduit la vulnérabilité des organisations sociales et de leurs dirigeants. Il ne s'agit aucunement d'une garantie complète, mais cela facilite le processus d'organisation de

la Fédération. En effet, les paramilitaires n'agissent pas de la même manière lorsque la communauté est accompagnée. Narciso Veleño raconte que :

Je me souviens de la première fois que nous avons eu une réunion à Santa Rosa. C'était la première ville que nous avons visitée après ces six années. Une note écrite des paramilitaires nous est parvenue indiquant que le représentant légal devait sortir de la réunion, sinon ils ne pouvaient garantir qu'il resterait en vie. Et il y avait environ 30 policiers qui s'occupaient de l'assemblée et des gens du syndicat ... Je pense qu'il y avait plus de 10 représentants de l'Union européenne. Cependant la lettre a quand même réussi à parvenir à l'assemblée et il a fallu faire sortir le représentant légal de Santa Rosa, mais la réunion s'est poursuivie. Ce processus de Laboratoire [de paix] nous a aidé ... (Veleño 2012).

Cet accompagnement sert aussi à démentir les campagnes de diffamation contre la résistance et ses leaders, car les fonctionnaires du Laboratoire sont à même de constater que les dirigeants des organisations sociales sont bien des paysans et non des guérilleros.

Mais, en s'associant au PDPMM, la FEDEAGROMISBOL s'associe à un projet porteur d'une conception de la société qui n'est pas en harmonie avec celle de la Fédération. Les projets de *palma campesina* (palme paysanne), par exemple, sont développés, financés et encadrés par des Laboratoires de paix et visent à insérer les paysans dans des circuits de production et de commercialisation qui leur sont clairement défavorables (Molano 2009). Les paysans y sont dépendants des grandes entreprises et des propriétaires des centres d'accumulation et de transformation des noix – souvent les mêmes personnes – ce qui réinstalle les paysans dans la dynamique d'asservissement contre laquelle ils luttent. Cela dit, la FEDEAGROMISBOL défend avec un certain succès son autonomie dans ce partenariat, comme le rappelle Gabriel Henao, vice-président de la FEDEAGROMISBOL :

nous étions en alliance avec eux, mais nous choissions ce que nous voulions développer...nous ne voulions ni du palmier à huile ni des monocultures de cacao ni de caoutchouc ni rien de tout ça; nous voulions un projet de souveraineté alimentaire... de jardins familiaux, de semences, des poissons, de poules... (Henao 2012).

Deux autres activités réalisées par la FEDEAGROMISBOL et ses alliés dans le but de rompre l'isolement des communautés et de rendre publics les crimes dans la région méritent d'être mentionnées. D'abord, en 2001, la FEDEAGROMISBOL réalise une Caravane internationale pour la vie, caravane à laquelle participent 60 délégués internationaux et qui visite les municipalités de Morales, Santa Rosa et Montecristo pour constater les violations aux droits de la population, particulièrement les effets du blocus alimentaire. Ensuite, en 2003, des groupes internationaux mettent sur pied à Paris un Tribunal international d'opinion pour documenter les crimes dont sont victimes les communautés du sud de Bolívar (Sembrar 2011).

Depuis 2005, les pourparlers entre les communautés du sud de Bolívar et le gouvernement ont été institutionnalisés à travers la Commission de dialogues (interlocution). Ses objectifs principaux sont la défense des droits humains, du droit au territoire et la coordination du travail de différentes organisations de la région. La FEDEAGROMISBOL y a défendu les ressources aurifères, appuyé la lutte des paysans de Las Pavas contre le déplacement et a défendu la création de la Zone de réserve paysanne dans les municipalités de Morales et Arenal.

La FEDEAGROMISBOL parvient progressivement à rompre l'encercllement du paramilitarisme. Elle connaît ensuite un processus de consolidation organisationnelle et parvient à reconstituer les liens avec d'autres organisations sociales de la région de la vallée moyenne du fleuve Magdalena – particulièrement à Barrancabermeja et dans le sud du département du César (Rojas 2016).

### **3.3 La communauté de Bella Cruz : 30 ans de lutte pour la terre et contre le déplacement**

Dans la lutte des paysans déplacés, le cas de l'Hacienda Bella Cruz, dans la région du sud du César, est emblématique à plusieurs égards<sup>11</sup>. En voici les principales étapes.

**Colonisation paysanne des terres publiques.** À partir de 1986, plusieurs familles paysannes prennent possession de 1 500 hectares de terres non cultivées appartenant à la nation et les mettent en culture, une des formes d'accession à la propriété foncière en Colombie. Les paysans demandent donc à l'État de reconnaître leur possession en

leur octroyant des titres de propriété. Ils aspirent à se faire reconnaître 35 hectares par famille, soit l'équivalent d'une Unité agricole familiale<sup>12</sup>.

**Expropriation des paysans.** Les 1 500 hectares réclamés par les paysans sont un îlot à l'intérieur de l'hacienda Bella Cruz de la famille Marulanda, mais cette famille affirme que les 1 500 hectares font partie de sa propriété. L'hacienda Bella Cruz compte 25 000 hectares, qui s'étendent sur trois municipalités (Pelaya, Curumaní et La Gloria) et sont surtout destinés à l'élevage bovin. Les paysans font face à une famille puissante : le docteur Carlos Arturo Marulanda est ministre du Développement en 1988 et devient ambassadeur auprès de l'Union européenne entre 1994 et 1996. C'est lui qui va contester les prétentions des paysans en déclarant être le propriétaire légitime de ces 1 500 hectares.

Pour s'approprier les terres de la nation réclamées par les paysans, la famille Marulanda commence par recourir à des mécanismes légaux. En 1987, à la demande de Carlos Arturo Marulanda, les terres occupées par les paysans sont déclarées zone de réserve naturelle. Sur la base de cette déclaration, la force publique procède à l'expulsion des paysans. En réponse, ceux-ci vont occuper les installations de l'Institut de réforme agraire (INCORA) pour demander la reconnaissance de leurs titres de propriété, sans succès. Pour mettre fin au conflit, l'institut décide en 1987 d'acheter 2 006 hectares des Marulanda pour les redistribuer aux paysans. Par contre, les démarches administratives pour conclure l'achat des terres s'enlisent et les paysans sans terre attendent, de longues années, que leurs demandes soient satisfaites.

**Les agressions paramilitaires.** En 1994, L'Institut de réforme agraire donne finalement raison aux paysans : 1) les 1 500 hectares demandés sont en effet propriété de la nation; 2) les paysans les avaient effectivement travaillés; et 3) l'Institut leur en reconnaît par conséquent la possession. Les critères de légalisation de la propriété sont enfin remplis. Pourtant, plutôt que de procéder à l'expropriation de la famille Marulanda, l'Institut conclut soudainement avec la transaction d'achat de 2 006 hectares de la famille Marulanda pour les redistribuer parmi les paysans, transaction qui avait été retardée depuis 1987.

En février 1996, alors que l'INCORA est prêt à distribuer la terre achetée entre les paysans, les paramilitaires, commandés par Francisco Alberto Marulanda, forcent la communauté de Bella Cruz au déplacement. Les paysans se réfugient dans la *Casa campesina* de l'ANUC de la municipalité de Pelaya et demandent aux autorités

locales de protéger leurs vies et de faire en sorte qu'ils puissent retourner sur place.

**Le déplacement forcé.** En mars 1996, faute de réaction officielle, les paysans se déplacent à Bogotá et occupent les installations de l'Institut de réforme agraire. Ils obtiennent l'engagement que leur sécurité sera assurée et que le processus de légalisation de la terre sera facilité. De retour dans la région, les paysans ne réussissent toutefois pas à reprendre leurs terres, la présence paramilitaire sur l'Hacienda Bella Cruz étant devenue permanente (Verdad Abierta 2011). En avril de la même année, les paramilitaires assassinent quatre personnes de la communauté provoquant un nouveau déplacement à la suite duquel 210 des paysans occupent les bureaux de l'ombudsman (*Defensoría del pueblo*) et, à nouveau, les installations de l'INCORA. Les membres de la communauté de Bella Cruz y restent pendant 10 mois, jusqu'au moment où le gouvernement s'engage à les relocaliser. Les paysans qui restent encore dans le refuge à Pelaya sont déplacés à Bogotá et les 170 familles qui continuent à lutter sont relocalisées dans les départements d'Ibagué, Santander du Nord et Tolima (*Consultoría para los Derechos Humanos y el Desplazamiento* 1999, 8-11). Au moins 110 autres familles décident individuellement de leur déplacement et partent vivre dans différentes villes.

**L'agro-industrie fleurit sur les terres prises aux paysans.** Entre-temps, en 2009, la famille Marulanda vend 5 833 hectares de l'hacienda Bella Cruz à la compagnie Dolce Vita. Dans ce lot se trouvent les 1 500 hectares réclamés par les paysans. En 2011, les familles déplacées de Bella Cruz qui avaient quitté la région individuellement (et qui ne faisaient pas partie des paysans relocalisés) entreprennent un processus de réorganisation pour demander la restitution de leurs terres au moyen de la loi sur les victimes récemment approuvée (loi 1448 de 2011). Le 12 mai 2016, la Cour Constitutionnelle de la Colombie ordonne à l'Agence nationale de terres (créée en mars 2016) de récupérer les terres de la nation et de voir à les restituer aux paysans.

**Restitution?** En 2017, les paysans attendent toujours la restitution de leurs terres.

**Morale de l'histoire :** Le déplacement est sans doute une de plus grandes défaites infligées au mouvement paysan. Il est le premier



pas d'un processus de déculturation paysanne qui, la plupart du temps, est irréversible. Éloignés de leur milieu, les paysans ont peu de moyens pour assurer leur survie et celle de leur famille. Par-dessus tout, le quotidien des familles déplacées est marqué du sceau des interactions individuelles (puisque la communauté n'existe plus) et tissé de rapports marchands. Or, la situation des déplacés est précaire, rendant souvent impossible l'achat de quoi que ce soit, y compris les denrées de subsistance. Parallèlement, en raison de leur statut de déplacés, les paysans sont confrontés à une panoplie de démarches administratives nécessaires à leur survie et à la reconnaissance de leurs droits : s'enregistrer auprès des institutions de l'État et des ONG pour accéder à des ressources, présenter leur dénonciation, témoigner, négocier une entente, attendre la décision d'une entité de l'État, perdre, contester une sentence, présenter une demande d'accès à l'information, une demande de tutelle, etc. Quelles sont les options pour les déplacés? Une étude de la *Consultoría para los Derechos Humanos y el Desplazamiento* présente trois possibilités : le maintien dans les lieux de réception, la relocalisation et le retour (1999). Les paysans déplacés de Bella Cruz ont expérimenté les trois, sans aucun résultat jusqu'à présent.

### 3.4 Analyse de la dynamique de résistance

La défense des droits humains n'est pas seulement une revendication qui s'ajoute aux autres; elle devient le premier motif de mobilisations paysannes dans la deuxième moitié des années 1990<sup>13</sup> (Prada, 2002: 135). Les organisations paysannes ont des départements dédiés à cette question et participent à des coalitions sur ce sujet à côté d'autres organisations sociales. Au début des années 2000, la presque totalité des actions menées par les organisations sociales (en particulier les organisations paysannes) est perçue et présentée comme faisant partie de la lutte pour la défense des droits humains. Cela semble évident en analysant les documents des organisations paysannes concernant la défense du territoire, l'exploitation minière industrielle, etc. Plusieurs chercheurs sont arrivés à des conclusions semblables (Molano 2009; Prada 2003; Tobasura et Rincón 1997). Ce constat s'impose aussi à la lumière des entrevues que nous avons réalisées avec les dirigeants paysans entre 2010 et 2012 : un point commun entre les interviewés est qu'ils comprennent l'ensemble de leurs luttes en termes de défense des droits humains. Certains d'entre

eux précisent que leur lutte se fait pour le respect *intégral* des droits humains (Henaó 2012).

L'omniprésence du discours des droits humains chez les organisations sociales agraires peut s'expliquer par différentes raisons. Les crimes commis dans le cadre de l'escalade répressive sont dénoncés par les victimes et ses alliés en termes de violations des droits humains afin de rehausser les coûts liés aux agressions et d'obtenir justice pénale (peines de prison) et politique (pression et sanctions politiques nationales et surtout internationales)<sup>14</sup>. Puisque le paramilitarisme justifie ses agressions contre la population en l'accusant de collaborer avec la guérilla, les communautés ont besoin de démontrer que leurs actions et leurs revendications s'inscrivent dans la légalité. Elles cherchent à se légitimer en s'emparant du discours légaliste des droits humains.

La popularité de l'association entre la lutte paysanne et la défense des droits humains ne doit pas faire perdre de vue le fait que le concept même des droits humains n'apparaît dans le spectre des organisations sociales que vers la fin des années 1980. À ce sujet, la militante colombienne pour les droits humains, Amanda Romero Medina (Romero Medina 1994, 151), affirme que :

Basés sur [la capacité de lutte démontrée par la population de Barrancabermeja et de sa région face aux attaques des paramilitaires] et sur l'expérience importantissime de la Coordination populaire, il semblerait que le mouvement populaire commence à s'intéresser au thème des droits humains seulement vers la fin des années 1980... Ainsi, avec l'appui de toutes les organisations populaires et civiques fut créé le CREDHOS, le Comité régional pour la défense des droits humains de Barrancabermeja.

Au début des années 1980, la défense des droits humains était presque inexistante au sein des organisations paysannes bien que les paysans soient fortement réprimés et depuis longtemps. Jusqu'au milieu des années 1980, les organisations paysannes visaient des transformations et formulaient leurs revendications en termes révolutionnaires : la revendication « la terre pour qui la travaille » a été à l'origine d'un nombre important d'actions directes ou transgressives reflétant le caractère qu'avait alors le mouvement paysan.

Néanmoins, la transformation du mouvement paysan en mouvement de défense des droits humains entraîne des conséquences

pour le mouvement paysan; de plus, elle a un effet important sur la conception même des droits humains en élargissant sa signification. La défense des droits humains, comme l'entendent les organisations sociales agraires, vise non seulement à contrer les agressions contre la population, mais aussi les effets de telles agressions, c'est-à-dire le déplacement des communautés et l'abandon de terres qui sont alors investies par le grand capital. La lutte pour la vie menée par les organisations sociales s'oppose à ce continuum d'agressions qui commence par les violations des droits humains et se poursuit par la dépossession et par le développement de l'économie extractive. L'engagement des organisations sociales agraires pour la défense de la vie, du territoire et de la dignité implique de rester sur leur territoire. Leur action est à la fois juridique et directe. Rester sur le territoire est une action directe, car les paysans agissent sans intermédiaire et en dehors du cadre juridique en se déplaçant, en développant des mécanismes de survie (cacher la nourriture, systèmes d'alarme) ou en se faisant clandestins au besoin. L'action de rester sur le territoire est aussi juridique, car, la permanence sur le territoire vise à préserver les droits de possession, car dans le droit colombien, la confiscation des biens s'applique aux terres abandonnées. On peut donc affirmer que le travail de défense est effectué par des paysans, dans les montagnes et à travers l'action directe-juridique.

Aussi, à présent, l'idée de justice sociale fait le pont entre les luttes agraires et les luttes pour la défense de la vie. Par exemple, en partant du droit à l'alimentation reconnu dans divers traités, le mouvement des droits humains (formé par les victimes, les ONG et les organisations sociales) met l'accent sur le devoir étatique de fournir les infrastructures nécessaires pour que les paysans puissent transporter leurs produits en ville, de subventionner et d'appuyer la production et la commercialisation paysannes, et de redistribuer la terre :

Le droit à la terre constitue un élément essentiel du droit à l'alimentation. La production agricole est la source de satisfaction de ce droit. Donc, on peut affirmer qu'il n'y aurait pas de sens à reconnaître le droit à une alimentation adéquate sans parallèlement garantir l'accès des paysans à une terre productive, complété par l'accès au crédit adéquat pour se fournir en semences, engrais et machinerie pour l'agriculture et la pêche (Gómez Zuluaga et Instituto Latinoamericano de Servicios Legales Alternativos 2002, 30-32).

En accentuant la justice sociale, la signification que les organisations paysannes attachent à la défense des droits humains semble s'écarter du sens libéral généralement employé dans les traités internationaux. Cette notion de justice sociale n'est pas nouvelle. Elle a été le moteur des luttes paysannes pour l'accès à la terre et pour l'investissement.

D'ailleurs, si, dans la période récente de la résistance, le concept des droits humains a été interprété à la lumière de la notion de justice sociale, la défense de la vie a été historiquement liée à la lutte pour l'accès à la terre. À maintes reprises, les paysans ont ouvert de nouvelles zones de colonisation en fuyant de la violence et ils sont restés sur les terres colonisées pour se forger un projet de vie. Ainsi, le sens donné aux « droits humains » en équivalence à la « défense de la vie » déborde clairement celui accordé par les traités et par la normativité colombienne. La défense de la vie est chez les paysans un processus de construction intimement lié à la terre.

On peut repérer le même débordement de sens autour de l'interprétation de la « défense intégrale des droits humains » faite par les dirigeants de la FEDEAGROMISBOL :

Lors de l'Exode de 1998, le deuxième point de la négociation avec le gouvernement (après celui de démantèlement des structures paramilitaires) était l'élaboration d'un Plan de développement avec une conception intégrale des droits humains. Nous la qualifions d'intégrale parce qu'il ne s'agissait pas seulement de respect de la vie, mais du devoir de l'État, de l'obligation de l'État à fournir les droits que les gens ont : droits aux infrastructures, au logement, à la santé, à l'éducation (Henao 2012, voir aussi Mesa regional permanente de trabajo por la paz del Magdalena Medio 1999).

Bref, si le mouvement paysan a modifié son discours et si ses organisations ont été affaiblies, il conserve les mêmes objectifs fondamentaux : la redistribution de la terre, l'obtention de services publics et maintenant, la défense du territoire. À cet égard, il importe d'observer que le mouvement des victimes, fils légitime du travail des droits humains, a permis de reconnecter les revendications des droits humains et celles de la terre (Celis 2012b).

Le bilan du travail de défense des droits humains est mitigé pour la lutte des organisations sociales agraires.

Du côté positif, notons que les dénonciations du mouvement des droits humains se sont traduites, conformément au fétichisme juridique de la Colombie (Lemaitre Ripoll 2009) et à la nature des réclamations, en procès judiciaires contre les auteurs matériels des crimes, ainsi que contre quelques responsables et acteurs politiques et économiques qui ont profité de la guerre<sup>15</sup>. Plusieurs des responsables sont en prison et ce fait est en soi une réussite. De plus, la défense des droits humains a servi à positionner la lutte paysanne et à contrer le discours de l'État sur le conflit. Progressivement, les paysans ont réussi à démontrer qu'ils ont raison d'affirmer que ce n'est pas la guerre qui les a forcé à se déplacer, mais que la guerre a plutôt été faite pour les obliger à se déplacer; que les crimes du narco-paramilitarisme ont servi à renforcer la grande propriété des latifundistes. C'est que sur la vie et les terres des paysans, autant que sur celles des communautés afrodescendantes et autochtones, s'est développé un modèle économique destiné principalement à la production de matières premières et agricoles pour l'exportation. Ce modèle est en rupture avec l'identité de ces communautés ainsi que les relations qu'elles entretiennent avec la terre, la nature, le territoire.

Du côté négatif, il faut dire que le modèle économique du paramilitarisme n'a pas été affecté. Au contraire, il a été entériné et légalisé par une législation du développement national qui s'ajuste aux dynamiques internationales du « libre » commerce. Tout cela est survenu sous les auspices d'un régime politique qui se targue d'être démocratique parce qu'il affiche des politiques des droits humains parmi les plus progressistes du continent.

## Notes

1. Les gouvernements successifs affirment que les paysans ne se mobilisent pas de leur plein gré, mais qu'ils le font sous la pression de la guérilla ou encore que la guérilla est infiltrée dans les marches paysannes. Ce type d'analyse permet de légitimer la répression et de refuser de reconnaître la légitimité des revendications paysannes. D'un autre côté, nous ne nions pas que la guérilla ait pu appuyer les mobilisations paysannes. Pour une analyse sur ce sujet voir le livre *Guerrilla y población civil. Trayectoria de las FARC 1949-2013* (Centro Nacional de Memoria Histórica 2014).
2. La lutte pour la terre constitue toujours un objectif important pour les dirigeants de l'ANUC qui n'ont pas cessé de participer aux espaces de convergence avec d'autres organisations sociales dans le but de formuler des politiques pour la paysannerie. Ainsi, l'ANUC participe à la Table d'unité agraire, organisme qui pilote en 2012 la présentation d'un projet de loi pour une réforme agraire intégrale (Mendoza 2012).

3. La création du titre minier est reprise dans le projet du code minier de 1996. Bien que ce dernier n'ait pas été approuvé par le législatif, son contenu est largement repris par le code minier de 2001 (Loi 685).
4. Cette réglementation est entérinée par le Code des mines de 2001 et réactualisée par la loi 1333 de 2009.
5. D'ailleurs, les paysans-mineurs sont convaincus que l'information qu'ils ont présentée au cours des années 1980 aux fonctionnaires miniers devenus ensuite employés des firmes transnationales a été utilisée pour monter les dossiers avec lesquels les compagnies ont demandé dans les années 1990 des titres sur des mines dont elles n'avaient même pas connaissance (Veleño 2012).
6. En 2012, elle regroupe plus de 45 organisations parmi lesquelles on compte des organisations de petits producteurs de café ou de canne à sucre, quelques coopératives, des associations de pêcheurs et, bien sûr, les associations de mineurs artisanaux – comprenant une trentaine de Comités de mineurs artisanaux propriétaires de licences collectives d'exploitation minière (Proyecto Nunca Mas 2007d, 14).
7. Au sujet des ZRC voir chapitre 4 (*infra*).
8. La défense des droits humains par les organisations sociales sera analysée en détail au chapitre suivant.
9. *La Calle del Cartucho* est une avenue qui concentre une partie importante des itinérants de Bogotá (*El Tiempo* 1991). Généralement considérée comme un symbole de dégradation urbaine, elle a depuis été détruite et remplacée par un parc.
10. Laboratoire de paix du Magdalena Medio.
11. La description du cas que nous présentons ici est construite à partir d'entrevues réalisées avec Gilma Benites, féministe paysanne, ex-dirigeante de l'ANUC; Ángel Álvarez, activiste, ex-militant de l'ANUC réfugié en Belgique; et Edilia Mendoza, présidente actuelle de cette organisation. Cette description s'appuie aussi sur le dossier « En La Miel no todo es dulzura. El caso de los campesinos de la Hacienda Bella Cruz » (Consultoría para los Derechos Humanos y el Desplazamiento 1999) et les dossiers de presse de Verdad Abierta *Las trampas de Bella Cruz* et *Las tensiones de Bella Cruz* (2011, 2012b).
12. L'unité agricole familiale est l'extension de terre dont une famille a besoin afin que son travail soit rentable et qu'elle puisse construire un patrimoine. Cette extension change selon la qualité de la terre dans une région (Loi 60 de 1994).
13. La question a été abordée, de façon plus large, par la juriste Julieta Lemaitre (2009). Elle cherche à comprendre pourquoi les organisations sociales accordent autant d'importance aux enjeux juridiques dans un contexte profondément marqué par la violence. Voir aussi (Alfonso Sierra et Lemaitre Ripoll 2011).
14. La simultanéité de la promulgation d'une législation protectionniste des droits humains et de l'augmentation des agressions peut avoir fonctionné comme un « déclencheur cognitif » faisant que les organisations se perçoivent comme victimes ayant des droits légaux. Ce qui explique la popularité du discours des droits humains alors qu'il a été absent à d'autres moments d'augmentation de la répression. Voir Celis (2014).
15. Voir à ce sujet *Verdad Abierta de la parapolítica* et *Verdad Abierta de la paraeconomía* (accédés le 30 août 2019).

Page blanche conservée intentionnellement

## La construction de l'autonomie et la lutte pour la reconnaissance de la paysannerie

---

Tel que présenté au chapitre précédent, le mouvement paysan de la fin du xx<sup>e</sup> siècle est composé d'organisations locales et régionales qui luttent pour la défense de la vie et du territoire dans une dynamique de résistance. Nous étudions ici deux transformations :

- 1) La transformation des revendications et des actions du mouvement paysan. Au début du nouveau millénaire, les paysans et leurs organisations font le pari d'affirmer leur autonomie et leur indépendance vis-à-vis de l'État : ils assurent la gestion territoriale, légifèrent sur les questions environnementales et gouvernent leurs communautés. Ils veulent que cette autonomie et le rôle des organisations paysannes dans la gestion territoriale et sociale soit reconnu et respecté par l'État.
- 2) L'émergence d'un mouvement agraire nouveau, sous le leadership du mouvement autochtone. Ce mouvement apparaît après que les organisations paysannes se sont fédérées en organisations nationales qui à leur tour ont entamé des processus de confédération non seulement dans le secteur paysan, mais aussi avec les mouvements autochtones et afrodescendants. Ces processus sont analysés ici à travers l'exemple de la création de la Coordination nationale agraire (Coordinador nacional agrario, CNA), organisation dont la FEDEAGROMISBOL est membre, puis de la création de la



Minga agraire et du Sommet des peuples, deux organisations de type « confédératif » auxquelles participe la CNA.

#### **4.1 Les influences dans les transformations du mouvement agraire des années 2000**

La lutte menée par le mouvement paysan, et plus largement par le mouvement agraire depuis les années 2000, ne peut se comprendre sans prendre en compte l'impact de l'extractivisme sur l'économie agraire et l'influence du mouvement autochtone sur le mouvement paysan. En effet, les luttes de la période prennent résolument pour cible l'extractivisme et la forme qu'elles épousent est étroitement liée avec l'ascendance autochtone au sein du mouvement agraire.

##### **4.1.1 Le contexte extractiviste**

Le modèle économique extractiviste n'est pas nouveau; il a été une clé du projet d'industrialisation par substitution des importations que la Colombie a mis en application jusqu'à la fin des années 1980.

Par contre, l'extractivisme n'est plus pensé aujourd'hui comme un appui au processus d'industrialisation; l'accent est mis sur son impact sur la croissance économique. L'extractivisme est plutôt vu comme une fin en soi (Celis 2017a) et le développement minier est présenté comme une question d'intérêt national (Congreso de la república de Colombia 2005). Il faut augmenter autant que possible l'extraction de ressources et cela, jusqu'à leur épuisement, car aucun modèle de rechange n'est envisagé. C'est ainsi que l'exploitation de ressources devient l'une des cinq locomotives au cœur des plans de développement.

Une autre nouveauté de cet extractivisme néolibéral concerne le changement de propriété de la terre : celle-ci passe des mains des latifundistes à celles des firmes transnationales (Velasco 2014) œuvrant dans l'industrie agricole, l'extraction de ressources naturelles et le développement d'infrastructures pour l'extractivisme et le commerce. Résultat : la concentration de la propriété terrienne « atteint en 2009 un coefficient Gini de 0,86, l'un des plus élevés au monde » (Huertas, Hernández, et Ríos 2014, 125). Entre 2000 et 2010, les entreprises du seul secteur minier ont demandé des droits pour réaliser des activités industrielles sur près du 60 % du territoire national (Cardona Arango 2012, 21). Cet accaparement foncier se fait, comme toujours,

aussi bien par des voies légales que par la corruption et la violence (Kaffure 2014).

L'exploitation extractive, intensifiée par le biais des traités de libre-échange, et libéralisée des contraintes environnementales par voie juridique, est en train de mettre fin à la production agraire en provoquant la dépossession des paysans, la contamination des sols, l'assèchement des ressources hydriques, etc. Ce faisant, les paysans sont confrontés, massivement et sur une très courte période, à ce que signifie la fin de leur condition de paysans (chapitre 3, *supra*). L'extractivisme met en lumière l'importance, pour les producteurs agraires, de défendre leur territoire et ses ressources, de légiférer de façon autonome, d'assurer la vocation agraire de la terre et sa gestion environnementale. Il contribue aussi à mettre en valeur la question identitaire aux yeux des paysans, question qui, comme il le sera démontré plus bas, est utilisée, pour la première fois au tournant du nouveau millénaire, par les paysans pour justifier leurs revendications.

#### **4.1.2 La visibilité des Autochtones et leur influence sur les luttes paysannes**

Le changement du paradigme nationaliste par celui du multiculturalisme participe à la visibilité des Autochtones à partir de 1990. Ils se font reconnaître des droits qui mettent en évidence l'efficacité de leurs revendications, ce qui entraîne des transformations importantes au sein du mouvement social agraire.

##### **Politiques nationalistes du milieu du xx<sup>e</sup> siècle**

Ces politiques, particulièrement celles de la réforme agraire cherchaient à homogénéiser les différences ethniques par le métissage; elles ne reconnaissaient pas l'existence des Autochtones et privilégiaient la catégorie de paysan. Ces politiques encourageaient donc l'hégémonie des organisations paysannes au sein du mouvement agraire et la marginalisation corollaire des Autochtones et de leurs organisations.

Dans ce contexte, les Autochtones étaient forcés de s'identifier comme paysans et de rejoindre ces organisations afin d'accéder aux programmes de réforme agraire. C'est ainsi que, dans les années 1930, les Autochtones se sont intégrés aux *Ligas Campesinas*, organisations qui seront à la base de la *Federación Campesina e Indígena* créée en 1942 ;

et qu'en 1968, ils rejoignent l'ANUC. Comme plusieurs chercheurs l'ont remarqué, les politiques nationalistes semblent avoir entraîné, en Colombie et ailleurs en Amérique latine, une certaine « *paysanisation* des Autochtones » (Castillo Gómez et Cairo Carou 2005).

Nonobstant, les Autochtones n'ont jamais abandonné leurs revendications spécifiques, qui ont été historiquement formulées et défendues par le *quintinisme*, mouvement mené par le leader autochtone Quintín Lame (1880–1967). En schématisant, on peut dire que le *quintinisme* se bat pour obtenir la reconnaissance du droit des Autochtones à leurs propres autorités, à leurs propres territoires et à leur propre culture. Ces revendications ne reçoivent pas suffisamment d'écho dans les organisations paysannes pour lesquelles l'aspiration centrale est restée l'accès à la terre pour la production agricole. La nécessaire prise de distance entre les organisations paysannes et autochtones qui s'ensuit est symbolisée par la différenciation des slogans ; alors que les premières veulent *la terre pour ceux qui la travaillent*, les Autochtones se battent pour *décoloniser les terres occupées* et, plus récemment, pour *libérer la Terre Mère*<sup>1</sup>.

### **Multiculturalisme néolibéral des années 1990**

À l'opposé, ce mouvement, qui remplace le paradigme libéral, reconnaît des droits aux Autochtones, marginalise les paysans et finit par entraîner des changements dans les rapports entre paysans et Autochtones.

Le symbole par excellence de la reconnaissance de droits spécifiques aux Autochtones et aux minorités ethniques est la constitution politique de 1991. Cette constitution, issue d'un cycle de négociations entre le gouvernement et différents groupes de guérilla dont l'un est autochtone (le Quintin Lame), s'avère être crucial dans l'histoire du pays. Elle reconnaît et s'engage à protéger « la diversité ethnique et culturelle de la nation » (art. 7), et ouvre le bal à des changements législatifs de grande envergure.

En ce qui concerne les Autochtones et les minorités ethniques, il existe une législation très importante. Dorénavant, les Autochtones et les afrodescendants ont des espaces inédits de participation politique qui garantissent leur représentation au sénat et à la chambre de représentants par des circonscriptions spéciales. Surtout, la nouvelle législation octroie aux communautés des droits relatifs à leur culture, à leurs formes traditionnelles d'organisation sociale et à leurs

autorités propres. La constitution consolide leur droit au territoire collectif (art. 55)<sup>2</sup>.

Ainsi, les afrodescendants se voient reconnaître, pour la première fois, la propriété collective de territoires ancestraux, dont la gestion revient à leurs conseils communautaires (loi 70 de 1993, réglementée par le décret 2248 de 1995)<sup>3</sup>. Les Autochtones, sur la base de cette reconnaissance juridique, mais aussi de leur mobilisation pour la rendre effective, bénéficient d'un grand nombre d'actes législatifs (Rincón García 2009) visant le renforcement des droits territoriaux (création, élargissement et assainissement des réserves). Par exemple, le décret 2164 de 1995 définit le territoire autochtone comme « les zones possédées de forme régulière et permanente par une communauté, *parcialidad* ou groupe autochtone et les zones qui, sans être possédées de cette manière, constituent le milieu traditionnel de leurs activités sociales, économiques et culturelles ». La Constitution nationale de 1991 reconnaît également aux Autochtones l'autonomie administrative sur leurs territoires qui « ...seront gouvernés par les conseils formés et réglementés selon les us et coutumes de ces communautés » (article 330). Enfin, ils jouissent de transferts budgétaires, ont droit à leur propre système d'éducation et à l'accès aux services de santé, et sont consultés sur les questions relatives aux ressources naturelles et à l'environnement (lois 99 et 70 de 1993, citées dans Rincón García 2009, 74). La reconnaissance juridique a apporté certains progrès pour les communautés autochtones, principalement en ce qui a trait à leurs processus internes. Par exemple, elle a favorisé la consolidation des *cabildos*, la participation des membres des communautés aux activités organisationnelles (Sandt 2007, chapitre 7) et la mobilisation en général (Rincón García 2009; Castillo Gomez 2007).

C'est ainsi que les politiques néolibérales ont favorisé la visibilité et la reconnaissance des Autochtones au sein du mouvement agraire. Les succès du mouvement autochtone sont une source d'inspiration pour les organisations paysannes. Celles-ci ont saisi les effets positifs que la reconnaissance peut avoir sur la dynamique des organisations sociales et depuis les années 1990, elles visent à obtenir une reconnaissance de droits équivalente à celles des Autochtones et des afrodescendants. La seule mention des paysans dans la constitution de 1991 se retrouve à l'article 64, où les paysans apparaissent comme « travailleurs agraires » :

L'État a le devoir de promouvoir l'accès progressif des travailleurs agraires à la propriété individuelle ou associative et aux services d'éducation, santé, habitation, sécurité sociale, loisir, crédit, communications, commercialisation des produits, assistance technique et entrepreneuriale dans le but d'améliorer le revenu et la qualité de vie des paysans.

Comme la base de la reconnaissance en question est l'identité ethnique et culturelle, les paysans affirment avoir une culture et une identité particulières et demandent à être reconnus en tant que sujets de droits collectifs<sup>4</sup> (CNA et Congreso de los pueblos 2015; Kaffure 2014; Molina López 2011). Pour le dirigeant du Congrès des peuples, Eduardo León Navarro :

Notre objectif est la reconnaissance des paysans comme acteur politique et social... Nous apprenons des Autochtones et des afrodescendants. La Convention 169 de l'OIT leur a été très utile. C'est évident qu'en ce qui concerne les droits territoriaux, les Autochtones et les afrodescendants ont obtenu des gains significatifs. Bien sûr, c'est dû à leur force propre, à leur identité, à leur décision politique ; ils sont des acteurs fondamentaux. Mais la reconnaissance politique et juridique leur a permis d'avancer aussi (León Navarro 2016).

Cette tendance des organisations paysannes à prendre exemple sur les revendications autochtones a mené plusieurs chercheurs à conclure que le multiculturalisme encourage « l'ethnicisation des acteurs ruraux » (Sánchez-Ayala et Arango-López 2015; A. Escobar 2008). Sans doute, la reconnaissance néolibérale des droits aux Autochtones constitue une opportunité politique qui est saisie par différents acteurs du mouvement agricole afin de relancer leurs luttes pour l'accès à la terre et contre l'extractivisme.

Cela dit, il ne faut pas perdre de vue que les communautés paysannes luttent côte à côte avec les Autochtones et ce faisant apprennent d'eux, tel que démontré plus loin. Cet apprentissage ne les amène pas seulement à reprendre, de manière utilitariste, ce qui fonctionne pour les organisations autochtones : la perspective des Autochtones donne aussi un sens nouveau à l'histoire de la lutte paysanne. Elle permet l'émergence de nouveaux imaginaires territoriaux et identitaires qui, peu à peu, transforment les conflits agraires<sup>5</sup>.

À l'instar des Autochtones et des afrodescendants, les organisations paysannes se positionnent comme autorité sociopolitique dans la communauté, sur le territoire, en même temps qu'elles s'adressent à l'État pour trouver des solutions.

## 4.2 Le mouvement paysan au début du nouveau millénaire

### 4.2.1 *De la construction et la défense à la revendication d'une juridiction territoriale*

Pour les organisations agraires, leur histoire de lutte sert à soutenir la revendication d'autonomie territoriale. Elles affirment avoir construit le territoire, l'avoir défendu et par conséquent, elles réclament des droits territoriaux.

La territorialité fait référence au « domaine éminent » exercé souverainement par une organisation sociale sur l'ensemble des biens matériels et sur la société située dans son rayon. Pour comprendre cette notion de *domaine éminent*, il est utile de citer une jurisprudence de la Cour constitutionnelle, selon laquelle :

Le domaine éminent n'est pas de caractère économique, comme le droit de propriété, mais de nature juridico-politique. [C'est-à-dire] que la Nation n'est pas la « propriétaire » du territoire, dans le sens de posséder sa propriété, mais plutôt que [le territoire] lui appartient, car elle exerce sa souveraineté sur ses espaces physiques et sur tous les biens publics qui s'y trouvent. Le territoire est l'enceinte spatiale de validité des normes étatiques (2005, cité dans Machado Cartagena 2009, 25).

L'essence de la revendication territoriale est d'ordre politique. Le territoire est un espace délimité sur lequel une entité politique particulière revendique l'exercice du pouvoir<sup>6</sup>.

La revendication territoriale des organisations paysannes s'inscrit dans une l'histoire de luttes qui datent de plus de deux siècles : les premières vagues de colonisation ayant eu lieu à partir de 1874 et les premières organisations paysannes étant apparues dans les années 1920 (LeGrand 1988). Au cours de cette histoire, le mouvement social agricole a changé la géographie nationale et, ce faisant, il a construit un territoire. Nous distinguons au moins deux aspects de cette construction.

## Transformation géographique

Premièrement, les paysans ont transformé physiquement l'espace de la géographie nationale. Ils ont converti à l'agriculture les terres sauvages à travers la colonisation et le travail; ils ont aussi construit des infrastructures (chemins, routes, écoles, hôpitaux, etc.) avec leurs propres ressources et des investissements arrachés à l'État. Cette dynamique a été développée par les communautés elles-mêmes devant le désintérêt de l'État face aux nécessités des habitants des régions rurales. Une excellente synthèse de ce désintérêt de l'État, qui mène à l'autogestion des acteurs agraires, est offerte par les récits des paysans mineurs artisanaux du sud de Bolívar :

Nous avons tiré notre subsistance de l'activité minière pendant des générations et nous n'avons jamais reçu d'appui de l'État pour améliorer nos techniques de travail et nos conditions de vie. Au contraire, les redevances sur l'or extrait de chaque région ne bénéficient pas aux communautés, et se perdent dans les tiroirs sans fond de l'inefficacité institutionnelle (ECOINADMA 2011, 17).

La transformation physique de l'espace résulte aussi des actions de résistance menées par les communautés pour défendre leurs membres devant la répression de l'État et des groupes paramilitaires. Ceci comprend des actions de déplacement interne qui ont modifié l'espace. Des chemins et des villages nouveaux ont été bâtis pour fuir les attaques des paramilitaires, parfois en traversant des rivières, parfois en s'enfonçant dans la forêt. Gladys Rojas, militante de la Corporation Sembrar, rappelle que dans le sud de Bolívar,

la montagne est devenue le théâtre de la protection des communautés. Lorsque les paramilitaires montaient, les gens avançaient dans la montagne... En fait, il y a des communautés qui sont nées avec les déplacements des gens, comme la communauté du Jardin à San Pablo. Ça n'existait pas avant, c'était la montagne, mais comme les gens se déplaçaient [...] et montaient, c'était là-bas qu'ils se réfugiaient lorsqu'ils fuyaient les paramilitaires. Alors, là-bas a été construite une ferme (Rojas 2016).

## Transformation socio-économique

Deuxièmement, les paysans ont investi l'espace géographique de liens sociaux, économiques, politiques et culturels pour survivre et habiter le territoire. Ils y ont développé un mode de vie et un ancrage identitaire qui deviennent très importants. L'identité paysanne comprend la forme de production et de commercialisation, le partage des activités culturelles telles que les fêtes, la musique (les groupes de musiciens abondent dans les communautés), les pratiques solidaires et d'entraide (par exemple pour l'amélioration des routes, la construction d'écoles, etc.). Les relations socioculturelles entre habitants, les liens familiaux, de voisinage et les liens entre les habitants et leur espace font aussi partie de cette identité.

Les paysans ont aussi créé des organisations qui sont devenues des référents politico-organisationnels. Du moment qu'une communauté occupe une terre, elle forme des organisations qui assurent la gestion des rapports entre ses membres, et entre les instances gouvernementales. Ainsi, de facto, les organisations paysannes remplissent des fonctions administratives et politiques. Si la longévité des organisations sociales est circonscrite dans le temps, leur expérience est plus durable et se transmet aux nouvelles organisations qui naissent de ce legs. Le passage de flambeau de l'ANUC à la FEDEAGROMISBOL (que nous avons analysé aux chapitres 2 et 3) n'est qu'un exemple de cette réalité.

Après avoir construit et défendu le territoire, les paysans visent à faire valoir l'occupation de la terre et la transformation physique et sociale de la géographie qu'ils ont accomplie. Il s'agit de se faire reconnaître par l'État comme acteur politique.

La lutte pour le *territoire* est nouvelle pour les paysans et représente un changement important au sein de leurs organisations qui s'étaient concentrées sur la lutte pour la *terre*<sup>7</sup>. Si les luttes pour la terre et pour le territoire ne sont pas mutuellement exclusives, elles sont néanmoins différentes. D'un côté, la lutte pour la terre vise la redistribution de la propriété et l'accès à des politiques sociales (concernant le crédit, l'assistance technique et les infrastructures), afin de rendre viable la production paysanne (Rosset 2013). La terre est ici vue comme un moyen de production comme le montre clairement le slogan de l'ANUC *la terre pour ceux qui la travaillent*, qui a fortement imprégné les imaginaires des luttes paysannes en Colombie.



Les revendications de reconnaissance identitaire et d'autonomie territoriale reflètent une transformation dans la perception que les paysans ont de leurs aspirations. Cette transformation est causée par l'effet du néolibéralisme économique, et par l'influence mutuelle des organisations agraires à travers les luttes, particulièrement la capacité de contestation que les Autochtones ont déployée depuis 2004. Aussi, les représentations que l'État se fait des paysans comme criminels (étant en relation avec la guérilla, le narcotrafic, l'exploitation minière criminelle) et le traitement consécutif qu'il développe face à cette population, suscitent l'apparition de l'identité paysanne comme une question importante pour les organisations sociales agraires qui visent la dignification et la reconnaissance des paysans<sup>8</sup>.

Ces rapports identitaires et sociopolitiques sont à la source des droits revendiqués qui concernent la propriété, l'usufruit et la gestion de la terre et de ses ressources. Ces droits collectifs sont alors pensés en correspondance avec les besoins et la culture des communautés paysannes, dans une perspective de protection environnementale et politique.

Or, les possibilités de survie des paysans libres diminuent au même rythme que se consolide le modèle économique extractiviste et néolibéral.

#### **4.2.2 La revendication des droits territoriaux dans le mouvement paysan**

Pour faire face à la situation de fragilité créée par l'extractivisme, principalement en ce qui concerne la reconcentration terrienne et les graves problèmes environnementaux, les organisations paysannes s'inspirent de la lutte pour l'autonomie menée par les organisations autochtones.

Dépourvus de reconnaissance en ce qui concerne les droits territoriaux, les paysans ont mené l'État à accepter, petit à petit, une législation qui leur donne des droits.

**Les zones de réserve paysanne** (*zonas de reserva campesina*, ZRC) sont la première forme de territorialité qui a été reconnue aux paysans. Il s'agit de la forme juridique qui s'approche le plus de l'octroi officiel de droits collectifs. Les ZRC ont été créées comme solution à la contradiction existante entre, d'un côté, les demandes paysannes pour la titularisation des terres colonisées afin d'accéder au crédit et

aux programmes d'investissement de l'État et, d'un autre côté, les politiques d'agencement territorial du gouvernement. Cet agencement se fait par l'institutionnalisation des zones de réserve forestière et des parcs nationaux et vise à arrêter les processus de colonisation dans des écosystèmes fragiles. En 1989, l'entente à laquelle arrivent les paysans et le gouvernement dans la région de la Macarena constitue un précédent pour les ZRC. Comme le rappelle Dario Fajardo, alors que le gouvernement visait à mettre en place des zones protégées, « les paysans ont proposé au directeur général de l'INCORA de l'époque, Carlos Ossa, de leur donner des titres pour des terres de taille moyenne. En échange, ils se sont engagés à préserver la forêt et d'autres ressources naturelles existantes. Cette proposition a été insérée dans la loi 160 de 1994, chapitre XIII, avec le nom de Zones de réserve paysanne » (cité dans ILSA et Sánchez G 2012, 18). En effet, l'article 1 de cette loi :

établit la zone de réserve paysanne comme figure préférentielle pour appuyer la petite production rurale, pour réguler l'occupation et l'exploitation des terres de propriété nationale ... [cela] dans le cadre de la conservation environnementale et des ressources naturelles et de l'agencement territorial (art. 1, loi 160/94).

Les ZRC ont été réglementées en 1996 (décret 1777) suite aux négociations entre le gouvernement et les leaders des marches des paysans cultivateurs de coca. Ces derniers réclamaient l'arrêt des aspersions aériennes de glyphosate (un herbicide puissant), des investissements dans la production paysanne et la réglementation des ZRC en tant qu'alternative aux problèmes de marginalisation des paysans. Depuis, les organisations paysannes défendent les ZRC comme un bouclier juridique devant protéger l'économie paysanne contre le latifundium et le grand capital, ce qui sous-entend que l'agencement territorial rural doit bénéficier en premier lieu à l'économie paysanne<sup>9</sup>. Entre 1997 et 2002, le gouvernement reconnaît la création de 6 ZRC pour un total de 831 111 hectares.

Néanmoins, à partir de 2003, le gouvernement arrête la reconnaissance de nouvelles ZRC et suspend celle de l'Association paysanne de la Vallée de Cimitarra (García Reyes 2013). En 2007, il édicte la loi 1152, qui donne priorité au développement entrepreneurial sur les terres que les paysans visaient pour l'instauration de ZRC.

Devant ce recul des droits acquis, « les communautés décident d'exercer le droit légitime de s'organiser, de s'autodéterminer et de défendre le territoire sans besoin d'approbation officielle. Pendant des années, les ZRC ont ainsi fonctionné et les paysans ont exercé leur autonomie sur le territoire, selon une vision participative » (ANZORC, cité dans ILSA et Sánchez G 2012, 30).

Les propositions des communautés paysannes en vue d'un agencement territorial qui tienne compte de leur mode de production, leur culture et leurs liens sociaux et politiques ne se restreignent pas à la constitution et la défense des ZRC. D'autres solutions ont été proposées, parmi lesquelles les territoires inter-ethniques, les zones de biodiversité, les titres collectifs pour l'exploitation minière et les zones agroalimentaires.

### **Les zones agroalimentaires**

Sous la forme de territoires agroalimentaires, nous demandons la reconnaissance de territoires historiquement façonnés par la paysannerie [à travers] des rapports de production, transformation, distribution et consommation des biens alimentaires... Les territoires agroalimentaires sont habités par des paysans, ils sont consacrés non exclusivement à la production agricole et à l'élevage à petite échelle, à la pêche et au silvopastoralisme, où la production sert à satisfaire les besoins de la paysannerie et de la population urbaine (CNA et Congreso de los pueblos 2015, 15).

Comme mentionné précédemment, plusieurs modèles de territoires paysans existent en Colombie (Hoffmann 2016), mais la portée de la territorialité paysanne, en écho à la territorialité autochtone, est notoire dans *les territoires paysans agroalimentaires* (TPA). Le premier TPA a été constitué en 2016 au département de Nariño (CINEP 2016) et les organisations paysannes prévoient la création de 72 autres TPA dont plusieurs sont déjà en cours de constitution (Murillo 2016). Les TPA sont conçus comme des entités territoriales autonomes sur lesquelles les paysans ont, par exemple, des droits à des transferts fiscaux et à la consultation préalable. En outre, les organisations porteuses de la proposition des TPA, qui sont toutes membres de l'organisation paysanne *Coordinador Nacional Agrario* (CNA), se sont démarquées par le fait d'entretenir des liens étroits avec les organisations autochtones

(Houghton 2015) et par leur dynamisme politique, leur capacité de mobilisation et leur membership (Salcedo, Pinzón, et Duarte 2013; Montenegro Lancheros 2016). Il importe de signaler qu'il existe actuellement peu de littérature sur les TPA; la seule documentation disponible est celle élaborée par les organisations paysannes elles-mêmes (CNA 2009; CNA et Congreso de los pueblos 2015). Une étude approfondie de ces nouvelles propositions de territorialité paysanne permettra d'évaluer les degrés de décentralisation administrative et d'autonomie politique demandés (Roa 2017).

### 4.3 L'émergence d'un nouveau mouvement agraire

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons conclure que la lutte pour la territorialité est devenue progressivement un élément commun aux Autochtones, aux afrodescendants et aux paysans. Plus encore, elle est devenue un élément articulateur de ces acteurs. Par exemple, lors de la grève nationale agraire de 2014 (voir infra, p. 75) pendant laquelle les organisations paysannes, autochtones et afrodescendantes ont bloqué les principales routes du pays, le premier point des revendications à l'ordre du jour se lit comme suit :

#### **Terres, territoires collectifs et agencement territorial**

Nous exigeons et ordonnons que ce soient les communautés et les peuples qui décident de l'utilisation du territoire et des façons de l'habiter, de le conserver et de le protéger conformément aux cosmovisions des peuples et des communautés agraires, selon une politique différentielle propre qui prend en compte les distinctions ethniques, régionales, productives ... Cet agencement territorial aura comme base la définition et le respect des formes collectives de gouvernement propre. [II] comprend : *les resguardos* (réserve) autochtones et les territoires ancestraux, les territoires collectifs afro-colombiens, les zones de réserve paysanne, les zones agroalimentaires, les zones de biodiversité, les territoires interethniques et interculturels et d'autres formes d'exercice de la territorialité dans les communautés. Elles seront inaliénables et imprescriptibles (Cumbre Agraria, Campesina, Étnica y Popular 2014).

Cette revendication du mouvement agraire est reprise dans différents documents internes et dans le dialogue que ces organisations entretiennent avec l'État. Elle montre qu'à travers la lutte, les celles-ci ont construit une vision de société qu'elles opposent au modèle économique néolibéral et, de plus en plus, au modèle politique de l'État-nation souverain. Elles se voient comme des acteurs constitutifs, investis d'un caractère souverain. Elles réclament le droit de légiférer, s'autogouverner, etc. L'autonomie politique et territoriale que les communautés ont construite et qui leur est reconnue par l'État aux Autochtones et afrodescendants nourrit la perception du caractère juste de leurs demandes.

### **4.3.1 La nouvelle cartographie des organisations sociales agraires**

La restructuration de la cartographie des organisations sociales agraires est marquée par deux processus qui étaient parallèles depuis la fin des années 1990 et qui vont converger en 2004. Le premier concerne le processus de ré-articulation du mouvement paysan au niveau national et le deuxième, la ré-articulation des différents secteurs agraires, dont le leadership revient au mouvement autochtone.

#### **1) La fédération des organisations paysannes : le cas de la Coordination nationale agraire**

Le processus de ré-articulation des organisations paysannes est de type fédératif, car les organisations locales et régionales construisent des espaces d'appartenance au niveau national sans disparaître au niveau local. D'autres processus de fédération des organisations paysannes ont cours parallèlement à la création de la CNA, comme l'Association nationale des zones de réserve paysanne (ANZORC).

Alors que l'ANUC s'éteint presque complètement après des décennies de répression systématique<sup>10</sup>, l'expérience que les militants ont acquise en son sein devient un terreau fertile pour la création de nouvelles organisations régionales. Nous avons vu comment cette restructuration organisationnelle s'est faite au sud du département de Bolívar.

Dès la fin des années 1990, des processus semblables ont lieu dans différentes régions de la Colombie. Sur les cendres de l'ANUC de nouvelles organisations paysannes sont créées dans la région du Catatumbo (le *Comité de Integración Social del Catatumbo*, CISCA, en 2003) et dans les départements de Huila, Tolima et Arauca<sup>11</sup>.

Parallèlement, en 1995, alors que sévit une grève de petits producteurs de café (des départements de Tolima, Huila et Antioquia), les paysans décident de tenir des forums. Ceux-ci portent sur la question agraire en général, et visent en particulier la création d'un espace de coordination national pour les organisations sociales. Le premier de ces forums a lieu en 1997. Les organisations participantes, dont plusieurs sont héritières de l'ANUC, créent alors la Coordination nationale agraire (CNA) (CNA 2009), organisation dont fait partie la FEDEAGROMISBOL.

## 2) La confédération d'organisations agraires : les *minga*, le Congrès des peuples et le Sommet agraire

Le deuxième processus de la reconfiguration des organisations agraires est lié à l'éveil autochtone. Cet éveil est visible à travers une série des mobilisations en forme de *minga*, qui chez les Autochtones sont des rencontres communautaires en vue d'accomplir un travail commun. La *minga* pour la vie, la justice, l'autonomie et la liberté, réalisée en 2004 par le mouvement autochtone de Cauca est une des premières mobilisations à dépasser l'espace local depuis les marches paysannes de 1996. Il faut rappeler qu'en 2004, le contexte n'est point favorable à la mobilisation : les groupes paramilitaires contrôlent une partie importante du territoire national et les traits autoritaires du gouvernement d'Alvaro Uribe sont manifestes (Borrero García et Plataforma Colombiana de Derechos Humanos 2004).

À partir de 2004, les Autochtones seront à la tête d'une série de mobilisations du mouvement agraire. Ils deviendront également une référence pour les « camilistes », un secteur de la gauche rassemblé autour de l'héritage de Camilo Torres Restrepo (1929–1966). Camilo Torres, prêtre catholique et professeur de sociologie dans les années 1960, propose une théorie de l'action révolutionnaire s'inspirant de « l'option pour les pauvres » de la théologie de libération. Il sera à la tête d'un important mouvement social (le *Frente Unido*) et rejoindra les rangs de l'ELN, où il mourra en combat en 1966. On distingue deux courants camilistes : l'un armé (l'ELN) et l'autre davantage civil (*A Luchar*, 1984–1991). Ce dernier deviendra dans les années 2000 le mouvement politique Pouvoir et Unité populaire (PUP). Pour une analyse de points de convergence et de différences entre *A Luchar* et l'ELN, voir *Propuesta y trayectoria del movimiento social y político A Luchar 1984–1991* (Espinosa Moreno 2013).

Depuis les années 1980, les camilistes développent une plateforme politique centrée sur la construction du pouvoir populaire basée sur les théories anarchistes et le marxisme classique (Espinosa Moreno 2013). Des similitudes évidentes apparaissent entre le programme camiliste et l'idée de pouvoir populaire qui fait du chemin dans les mouvements sociaux. Néanmoins, la conception du pouvoir populaire chez les mouvements sociaux se base plutôt sur les expériences de gouvernement propre développées par les peuples autochtones et les communautés afrodescendantes, des expériences à caractère local et communautaire (Houghton 2015).

La première *minga* de ce réveil autochtone date de 2004. Ses objectifs sont de protester contre les violations massives des droits humains, la législation permettant la dépossession des terres (législation issue du modèle de développement des ressources naturelles) et la signature des traités de libre-échange. L'appel à la mobilisation et à l'unité est clair :

Parce que nous faisons face à un grand défi différent de tout ce que nous avons affronté jusqu'ici, cette mobilisation est différente. Nous ne sommes pas dans les rues seulement pour exiger, pour réclamer au gouvernement, pour dénoncer, bien que nous le fassions aussi. Cette fois, nous sortons pour appeler peuples et organisations populaires [à la mobilisation]. Nous marchons pour exprimer notre engagement et pour tisser la solidarité nécessaire pour la défense de la vie (*Minga por la vida, la justicia, la alegría, la libertad y la autonomía* 2004).

La réponse du mouvement paysan et afrodescendant à l'appel du mouvement autochtone ne se fait pas attendre. La CNA et ses organisations régionales, comme la FEDEAGROMISBOL, sont les premières à répondre. À partir de 2005, la CNA joue un rôle central dans l'organisation des différentes mobilisations, « dans un pari sérieux pour l'unité » avec les organisations autochtones et afrodescendantes, aussi bien qu'avec les forces politiques. Tout au long de 2005, des organisations de différents secteurs agraires se mobilisent pour préparer une rencontre nationale d'organisations sociales qui aura lieu dans la réserve de La María (dans le département de Cauca), en mai 2006<sup>12</sup>. Cette rencontre est un événement marquant du processus de convergence des organisations autochtones et paysannes. Son objectif est de « consolider les processus de convergence, unité et articulation

des organisations sociales et des mouvements politiques alternatifs, dans la perspective [de construire] de nouvelles formes de mobilisation sociale pour la défense de la vie, des territoires et des processus organisationnels » (Organizaciones participantes 2006). La rencontre est en même temps un mouvement de protestation à travers lequel le mouvement agraire force le gouvernement à négocier les demandes des organisations sociales et à chercher une solution négociée au conflit armé. À cette occasion, les organisations participantes réalisent les premiers blocages de la voie Panaméricaine, blocages qui vont devenir un répertoire d'action des plus fréquemment utilisés par les mouvements sociaux dans les années suivantes (Castaño Rico 2013).

Une autre mobilisation importante qui s'inscrit dans l'éveil autochtone du nouveau millénaire est la Minga de résistance autochtone, sociale et communautaire de 2008. Il s'agit d'une des plus grandes manifestations de l'histoire récente de la Colombie. À cette mobilisation participent des organisations agraires aussi bien que des organisations syndicales et étudiantes. À nouveau, les organisations participantes bloquent les principales routes et protestent contre les violations des droits humains et la législation économique ; elles demandent au gouvernement de signer la *Déclaration des droits des peuples autochtones* de l'Organisation des Nations unies (ONU) et exigent le respect des engagements pris antérieurement avec le mouvement social. Le gouvernement accuse les Autochtones d'être des latifundistes<sup>13</sup> et réprime à nouveau la manifestation, dont le bilan sera de quatre Autochtones tués et plusieurs autres blessés.

Il apparaît clairement que la CNA, la gauche camiliste, certains secteurs anarchistes et les secteurs mobilisés du mouvement autochtone partagent la même vision du problème agraire (Barrera 2016). Pour eux, la question agraire s'oppose à l'extractivisme et aux traités de libre-échange qui vont directement à l'encontre de l'autonomie des communautés, de la production agraire, et qui entraînent de graves problèmes environnementaux et la violence. La mobilisation vise tout d'abord à rendre effectifs les droits reconnus aux Autochtones et aux afrodescendants, dont la concrétisation est entravée par la négligence des fonctionnaires, par la corruption et par diverses mesures juridiques et administratives. De plus, elle vise à faire reconnaître les paysans comme sujets de droit devant une législation qui banalise leur existence.

L'esprit de mobilisation suscité par les *mingas* sert de base à la création du Congrès des peuples, qui aura lieu en 2010.



**Le Congrès des peuples** est un espace organisationnel où convergent plus de 300 organisations : autochtones, paysannes, afrodescendantes, étudiantes, syndicales et féministes. La CNA et les autochtones sont parmi les pionniers de cette nouvelle organisation sociale. L'acte de fondation du Congrès, auquel participent plus de 20 000 délégués, porte en lui « l'idée qu'il est la session inaugurale d'un processus de législation populaire » (Houghton 2015, 98). Les organisations sociales se disent fatiguées d'attendre que leurs propositions soient acceptées par le gouvernement, entérinées par une législation et mises en œuvre. C'est pourquoi le Congrès vise à légiférer *immédiatement* pour construire un pays qui tienne compte des secteurs ayant été systématiquement exclus. Pour y arriver, les membres se dotent de mandats de différents ordres. Ces mandats doivent faire entendre toutes les voix qui ont une contribution à apporter, une expérience à partager. Le premier Congrès des peuples a lieu en 2011, sous la bannière *Terres, territoires et souveraineté*. Il exhorte ses organisations membres à travailler pour défendre la Terre-Mère et l'eau, interdire la grande exploitation minière et l'exploitation pétrolière, consolider la capacité d'agencement territorial des organisations sociales, gouverner les territoires et créer un mouvement social unitaire (Congreso de los pueblos 2011). Dorénavant, ces mandats encadrent l'action d'une partie importante du mouvement agraire.

Le Mandat dont parle le Congrès est une disposition à exécuter ce qui a été légiféré. Il ne s'agit pas d'une promesse abstraite qui pourrait se réaliser dans le futur, bien après la victoire révolutionnaire. Il ne s'adresse pas à l'État comme garant réel ni formel des droits. [Ce mandat doit] se matérialiser de manière immédiate (Houghton 2015, x).

#### **4.3.2 Les changements dans l'interaction du mouvement agraire avec l'État**

La refonte du mouvement agraire n'est pas seulement marquée par la création d'organisations nouvelles et intersectorielles. Les rapports entre les organisations agraires et l'État ont changé aussi au cours du nouveau millénaire, particulièrement en ce qui concerne le niveau où se déroulent les négociations des revendications.

Par exemple, depuis les années 1980, les différentes organisations coordonnent leurs mobilisations au niveau régional et parfois national. La coordination de ces mobilisations donne plus de visibilité à la protestation et augmente la pression en vue d'asseoir à la table des négociations des représentants gouvernementaux haut placés ayant de véritables capacités de négociation. L'aspect conjoint de ces actions se limite, dans la majorité des cas, à la mobilisation proprement dite; les négociations, elles, ne se font généralement pas conjointement, mais au niveau local et régional. Les avantages de la négociation au niveau local sont clairs : elle favorise l'*empowerment* des communautés qui voient, « en direct », qu'en se mobilisant, elles sont capables de forcer le gouvernement à les écouter. Les négociations locales évitent aussi l'isolement des leaders, qui ne sont pas seuls à la table des négociations au nom de la communauté.

Par contre, le caractère local de la négociation favorise la stratégie du gouvernement qui ne vise pas à résoudre les conflits, mais plutôt à fragmenter les demandes pour démobiliser les organisations. Plusieurs éléments illustrent cette stratégie : le gouvernement ne respecte pas ses engagements, ou ne le fait que très partiellement, et traite les revendications dans leur aspect purement budgétaire. Ce jeu du gouvernement est facilité par le fait que, les revendications étant éminemment locales, ne réussissent pas à questionner le modèle économique et s'inscrivent plutôt dans une dynamique de renforcement du rôle de l'État comme agent de transformation. Dès lors, le défi pour les organisations sociales est de contrer les désavantages des négociations de niveau local.

Vers la fin des années 1990, la négociation est coordonnée par des organisations nationales (que nous avons appelées de type fédératif comme la CNA), mais elles ne sont pas encore confédérées. Alors, plusieurs listes nationales de revendications sont négociées par plusieurs organisations. La grève agraire de 2013 marquera un tournant de ce modèle de négociations. En effet, entre le 19 août et le 12 septembre 2013, la CNA participe à la grève nationale avec deux autres organisations importantes : la Table d'interlocution agraire (MIA) et les *Dignidades* agraires (Salcedo, Pinzón, et Duarte 2013). Cette grève devient un symbole pour le mouvement agraire de la Colombie parce qu'elle dure sept semaines, qu'elle oblige le gouvernement à négocier malgré l'intransigeance exprimée au départ, et qu'elle reçoit l'appui de secteurs urbains divers, notamment par des *cacerolazos*<sup>14</sup> (Arias Fernandez et Preciado Castellanos 2015). Bref,

la grève reflète une capacité de mobilisation renouvelée des organisations agraires. Cependant, elle montre aussi que le gouvernement mise sur la division du mouvement pour amoindrir les coûts de la négociation; les négociations bilatérales entre le gouvernement et les différentes organisations facilitent cette stratégie. Le bilan des négociations suite à la grève agricole de 2013 est que :

... on y négocie depuis 8 mois sans parvenir à obtenir du gouvernement une réponse satisfaisante à nos demandes. Au contraire, le gouvernement déploie une stratégie de temporisation et d'usure et n'a pas accepté une seule demande de la MIA, presque aucun accord dans la table de négociation du Catatumbo, et peu de progrès [ont été réalisés dans les tables de négociation] de la MINGA autochtone et les 13 tables de négociation départementales installées lors de la grève agricole de 2013. (Sommet agricole, 29 avril 2014)

C'est pourquoi, immédiatement après la grève, les organisations commencent un processus de consultation interne, qui sera appelé « pré-sommet agricole » et qui aboutira en mars 2014 à la création du *Sommet agricole, paysanne, ethnique et populaire*. Les organisations sociales décident de mettre à profit leur capacité de coordination nationale. Elles visent à ce que le gouvernement traite le mouvement agricole comme un acteur politique et pour cela doivent approfondir leur processus unitaire.

**Le Sommet agricole, paysan, ethnique et populaire** est investi par les organisations autochtones, paysannes et afrodescendantes, mais aussi par les deux forces politiques de gauche les plus présentes dans la dynamique de mobilisation sociale, à savoir les communistes/Boliviariens et les camilistes. Des organisations d'envergure nationale comme le Congrès des peuples, l'Organisation nationale autochtone, le Processus des communautés noires ou la Marche patriotique (*Marcha Patriótica*) font aussi partie du Sommet. L'importante représentation politique et intersectorielle du Sommet agricole fait de cet espace de coordination un acteur important.

Dès sa création, le Sommet vise à reprendre la mobilisation pour obliger l'État à respecter les engagements pris par le passé. Il coordonne la création d'une Liste unique nationale rassemblant les demandes régionales, et d'une Table unique de négociation. Il exige la

redistribution de la propriété et de la richesse; il s'oppose au modèle économique néolibéral qui a dépossédé les paysans de la terre et qui a détruit la production agraire. Il insiste sur

la nécessité urgente de mettre en marche des mesures et des actions face à la crise de production agraire. Ces mesures doivent comprendre le démantèlement des politiques de libre échange, l'annulation des traités internationaux qui affectent les producteurs nationaux et l'avancement vers une intégration juste et solidaire entre les peuples d'Amérique latine et du monde (Cumbre Nacional Agraria, Campesina y Popular 2013).

Ces demandes formulées, les organisations du Sommet partent en grève le 28 avril 2014. La grève nationale agraire de 2014 commence le 29 avril, soit six jours avant les élections présidentielles qui reportèrent au pouvoir le président sortant Juan Manuel Santos. Ce fait a sans doute favorisé les négociations qui se sont déroulées rapidement. En seulement 12 jours de grève, les organisations parviennent à obtenir des engagements importants du gouvernement (*Redacción El Tiempo* 2014) et le président Juan Manuel Santos reconnaît le Sommet agraire comme un interlocuteur officiel par le décret 870 d'avril 2014.

Les habitants du sud de Bolívar participent à la grève nationale agraire en bloquant la route à la hauteur de la municipalité de Norian. Leurs revendications ressemblent à ce qu'elles étaient lorsque la liste des demandes et la négociation étaient locales. Par contre, le fait de les avoir rassemblées dans une liste unique permet d'affirmer que ce qui est en cause est bien le modèle économique national. Le mouvement paysan a pu présenter une liste de demandes qui reflète sa vision du pays. À présent, la paysannerie demande plus que des investissements ponctuels répondant à des besoins tout aussi ponctuels. Elle demande que sa vision de la société et de la production agraire soit réellement prise en compte pour redéfinir le modèle économique et les politiques publiques.

Néanmoins, la situation n'a pas radicalement changé pour le mouvement social agraire. Le 30 mai 2016, les organisations du Sommet agraire déclenchent la grève encore une fois; le point 7 de leurs demandes s'intitule « engagements non tenus par le gouvernement ». La grève se termine le 12 juin suite à la mise en place d'une table de négociation. Cependant, le 20 octobre, les organisations sociales annoncent par communiqué qu'elles quittent la table

de négociation devant le manque de progrès réalisés; l'attitude du gouvernement à leur égard ne change pas.

Ce qui change, par contre, est le contexte, marqué maintenant par les négociations de paix que le gouvernement mène avec les groupes de guérilla. Pour les organisations du Sommet agraire, le gouvernement a un double discours : d'un côté, le gouvernement affirme vouloir arriver à des accords pour mettre fin au conflit armé, et de l'autre, il fait systématiquement fi de ses engagements sociaux. Pour elles, le gouvernement doit commencer par respecter ses engagements avec le secteur agraire et « assurer une participation pleine de la société, principalement des peuples et communautés ruraux » aux dialogues de paix, s'il veut vraiment trouver « une solution au conflit social, politique et armé » (Cumbre agraria, campesina, étnica y popular 2016).

Les liens complexes entre le conflit agraire et le conflit armé, qui sont exposés dans le communiqué du Sommet agraire, sont l'objet du chapitre suivant.

## Notes

1. Cette divergence n'est pas seulement une différence entre les objectifs des paysans et des Autochtones face à l'État. Dans le processus de colonisation, les paysans ont occupé des terres et ont participé au génocide des Autochtones.
2. Il existe 773 réserves autochtones et 181 terres de communautés afrodescendantes légalement reconnues aux communautés respectives (Departamento Administrativo Nacional de Estadística 2016).
3. « Les territoires collectifs afro-colombiens correspondent à 4.6 % du territoire national. 72.4 % de ce territoire est constitué de réserves forestières » (Asistencia Técnica Internacional del Tercer Laboratorio de Paz et Murillo 2011, 9). Les communautés désignées ne peuvent exploiter ces territoires, qui leur sont donnés pour qu'elles les protègent.
4. Plusieurs analystes ont souligné que l'inégalité des droits reconnus aux Autochtones, aux afrodescendants et aux paysans crée des tensions entre ces différents secteurs de la paysannerie et les fait entrer en concurrence. Ces tensions vont jusqu'aux conflits violents et suscitent de nouvelles dynamiques racistes (Castaño Rico 2013; Rincón García 2009).
5. Ce sont des processus en cours, dont la proximité temporelle ne permet pas encore d'en saisir complètement la portée. Par le fait même, les éléments suivants sur la convergence du mouvement agraire autour de la territorialité ne sont pas des conclusions fermes. Ce sont plutôt des indices pour un travail de recherche qui mérite d'être entamé.
6. La revendication d'autonomie territoriale du mouvement agraire colombien donne raison aux théoriciens de la géographie humaine (Lefebvre 1974; M. Santos 1997; Fernandes 2006). Pour ces chercheurs l'espace géographique est le théâtre des rapports sociaux. Ils observent que, par le travail et les interactions sociales, les communautés transforment l'espace physique en espace social (Lefebvre 1974;

M. Santos 1997) et que lorsqu'un groupe revendique une autorité sur un espace social, il le transforme en territoire. Ainsi, le territoire est un espace social où convergent les dimensions de pouvoir et de contrôle social (Fernandes 2006, 3 et ss.).

7. À noter que les organisations paysannes ont souvent déployé une dynamique de « gestion paysanne du territoire ». Le terme est utilisé par Héctor Mondragón dans « *Expresiones del campesinado* ». L'auteur démontre comment la « gestion paysanne du territoire » est à l'origine de la figure des zones de réserve paysannes.
8. Pour une étude sur le mouvement paysan cultivateur de coca, voir les travaux de María Clemencia Ramírez (2001).
9. Postérieurement, l'accord 024 de 1996, qui fixe les critères pour délimiter les ZRC, exclut la possibilité de constituer en ZRC les parcs nationaux, les zones forestières, les territoires autochtones, les territoires des communautés noires et les zones de développement entrepreneurial.
10. Il ne faut pourtant pas penser que l'ANUC reste totalement à la marge de la nouvelle dynamique du mouvement agraire. Au contraire, en 1999, une coalition d'organisations paysannes, parmi lesquelles se trouve l'ANUC, créent le Conseil national paysan (CNC). En 2003, le congrès du CNC proclame un *Mandat agraire pour la vie digne, la souveraineté alimentaire, le droit à la terre et à la territorialité*. Le contenu et la forme de ce mandat correspondent aux caractéristiques du mouvement agraire du nouveau millénaire, que nous analyserons ici. De plus, l'ANUC a été signataire du processus de la *Minga* en 2008. Puis, en 2016, elle a été reconnue comme sujet de réparation collective par l'Unité de victimes, organisme étatique responsable des victimes du conflit (Unidad para la Atención y Reparación Integral a las Víctimas s. d.).
11. La décision de leaders régionaux de créer des organisations nouvelles puisant dans l'expérience que l'ANUC avait accumulée a suscité des tensions avec quelques dirigeants nationaux. Pour ces derniers la création de nouvelles organisations équivalait à diviser le mouvement paysan (Mendoza 2012).
12. Le sommet de 2006, que les organisations sociales appellent *Sommet national d'organisations sociales*, est une rencontre d'organisation dans une perspective de coordination et d'unité. C'est en même temps une mobilisation de protestation. De surcroît, elle se transforme en une organisation sociale nouvelle : le *Sommet national d'organisations sociales* (à ne pas confondre avec le *Sommet agraire, ethnique et populaire* créé en 2013, et sur lequel nous reviendrons plus tard). En 2008, le *Sommet national d'organisations sociales* devient la *Minga* de résistance sociale et communautaire. Comme le Sommet de 2006, la *Minga* de 2008 est à la fois une rencontre, une mobilisation et une organisation sociale.
13. Les Autochtones ont des titres de propriété sur 31,2 millions d'hectares, plus de 25 % du territoire de la Colombie. Mais « 85 % de ces terres ne sont pas cultivables et correspondent à des zones très peu habitées... ce qui fait que 1,41 million d'Autochtones possèdent moins de 3 hectares chacun. Les Autochtones représentent 14,2 % de la population rurale du pays, mais ne possèdent que 6,8 % des terres à vocation agricole » (Comunicado ONIC, 24-10-2008, cité dans Castaño Rico 2013, 49).
14. Les *cacerolazos* sont de manifestations plus au moins spontanées des citoyens qui utilisent des casseroles pour faire du bruit et occupent des places afin de protester ou manifester la solidarité.

Page blanche conservée intentionnellement

## Conflit agraire et perspectives de paix

---

L'actualité politique est une réalité incontournable alors que la société colombienne est en plein bouleversement. Ceux-ci ont le potentiel de redéfinir les phénomènes sociaux étudiés tout au long de cet ouvrage.

Le présent chapitre se divise en trois sections : 1) le traitement timide de la question sociale dans les processus de désarmement antérieurs; 2) la possibilité que le processus arrive à démanteler la guérilla sans pour autant amener la paix; et 3) le caractère inéluctable d'un débat sur les questions structurelles (économiques et politiques), sans lequel la construction de la paix est impossible.

Nous avons postulé dans l'introduction que, pour comprendre la dynamique des luttes agraires, il est indispensable de saisir la logique de l'accaparement des terres. Nous avons tâché de percer cette logique pour la traduire en termes de violence politique et institutionnelle (chapitre 1, *supra*). Ce chapitre boucle la boucle, en se penchant sur les perspectives de paix ouvertes par les démarches du gouvernement de Juan Manuel Santos (2010–2018).

Nous proposons des éléments d'analyse sans toutefois prétendre de régler des questions qui doivent rester ouvertes. Une seule thèse est défendue ici : la paix demande des transformations sociales profondes, des transformations de type structurel. Cette thèse n'est ni nouvelle, ni originale. Les organisations sociales la défendent depuis plusieurs décennies.



## 5.1 Conflit agraire et armé

La société colombienne est aux prises avec un double conflit : social *et* armé. En vue de mettre fin au conflit armé, le président Juan Manuel Santos (prix Nobel de la paix en 2016) a entrepris des négociations de paix avec les FARC-EP et l'ELN, les deux groupes de guérilla les plus importants du fait de leur taille et de leur capacité d'action militaire. Ils sont par ailleurs les groupes insurgés les plus anciens du continent, ayant tous deux fait leur apparition publique en 1964.

Bien que les dialogues de paix avec ces deux groupes soient indépendants l'un de l'autre, toutes les voix en Colombie insistent pour ne voir qu'un processus unique à deux volets. Les pourparlers avec les FARC, commencés en 2012, se sont conclus le 24 août 2016 par la signature d'un accord « final, intégral et définitif » pour mettre fin au conflit (J. M. Santos et FARC 2016). Les dialogues avec l'ELN ont été initiés en 2014. Le 30 mars 2016, le gouvernement et la guérilla guévariste ont annoncé avoir convenu de l'ordre du jour des négociations, mais ces dernières n'ont toujours pas commencé en date d'octobre 2016. Le futur de la paix en Colombie paraît incertain : l'accord avec les FARC a été rejeté par référendum (le 2 octobre 2016), les négociations avec l'ELN sont encore à leurs balbutiements et l'extrême droite, belliqueuse, s'oppose à la fin de la guerre.

Malgré cette incertitude et comme notre analyse le soutiendra, il est permis de croire que le gouvernement de Santos réussira à obtenir la démobilisation de la guérilla sous sa forme actuelle. La perspective d'une solution politique et négociée entre les rebelles et le gouvernement est une question cruciale et bénéfique pour la société colombienne pour plusieurs raisons, dont la plus évidente est la diminution prévisible du nombre de victimes du conflit. Par contre, même si les rebelles réintégraient à la vie civile, cela ne voudrait pas dire pour autant que la Colombie connaîtrait la paix puisque la guérilla n'est pas le seul acteur armé. Soulignons d'autre part que les négociations ne touchent pas aux questions de fond du conflit social. C'est pourquoi il convient de se pencher ici sur la position des mouvements sociaux agraires face aux dialogues de paix.

## 5.2 Survol historique des logiques qui ont guidé les négociations de paix

Puisque les accords de paix visent à mettre fin à l'existence de la guérilla, il convient de rappeler et de distinguer les causes et les conséquences de sa naissance<sup>1</sup>. Ces causes sont domestiques et à caractère social. Pour comprendre le choix d'un engagement politique qui s'exprime par la voix des armes, il faut d'abord tenir compte de la création du Front national (1958–1970) dont le rôle causal est capital. Ce pacte bipartite, pendant plus de 20 ans, assura aux élites la jouissance du pouvoir, à tour de rôle, en enlevant à la population toute possibilité d'expression et de participation politique. L'émergence de la guérilla s'explique aussi par l'accaparement de la terre, qui entraîne la surexploitation des paysans et des travailleurs agraires, et par une politique d'hydrocarbures qui favorise les multinationales et ne laisse à la société colombienne que des problèmes sociaux et environnementaux.

Ces contentieux autour de l'exclusion politique et économique sont antérieurs à l'existence de la guérilla. Ils sont, dans l'histoire comme dans les imaginaires sociaux, à l'origine des groupes insurgés. Faut-il rappeler que les FARC sont une guérilla fondamentalement paysanne? Ou encore, qu'au cœur de la plateforme de l'ELN, se trouve la question de la « souveraineté des ressources naturelles », principalement du pétrole ?

Il est important d'interroger les causes sociales du conflit parce que le processus de paix mené par le président Santos est loin d'être le premier dans l'histoire de la Colombie. La première amnistie visant la démobilisation de la guérilla date de 1953, sous le gouvernement du général Gustavo Rojas Pinilla. Depuis le gouvernement de Julio César Turbay Ayala (1978–1982), tous les gouvernements ont initié des négociations en vue de la démobilisation des groupes subversifs pour les transformer en acteurs politiques légaux. Les résultats de ces divers processus de paix sont inégaux<sup>2</sup>, mais, en définitive, plusieurs organisations de guérilla sont nées et plusieurs ont été démantelées au fil des ans. Sont apparues des guérillas marxistes comme l'Armée populaire de libération (EPL), des guérillas nationalistes comme le Mouvement 19 avril (M-19), des guérillas indigénistes comme le Quintin Lame et des guérillas afrodescendantes comme le Benkos Biohó.

Comment expliquer la persistance de la guérilla après autant de tentatives et de processus de démobilisation? Pour que ces dialogues

de paix aboutissent, il faut que le gouvernement reconnaisse la guérilla comme un interlocuteur politique avec qui il est acceptable de négocier. Chaque fois, en effet, l'ampleur du négociable tend à dépendre du statut « politique » ou « criminel » accordé à la guérilla par le gouvernement.

Les gouvernements qui voient les rebelles comme un acteur criminel veulent essentiellement limiter les négociations aux conditions de la réinsertion des guérilleros à la vie civile. Cette position se fonde sur le fait que la guérilla n'a pas réussi à s'imposer par les armes. Dans ces circonstances, la mise en place du programme politique de la guérilla ne fait pas partie des négociations. Ces gouvernements ne cherchent que la consolidation des institutions de l'État. Cette approche fut employée lors des pourparlers menés par les gouvernements de Julio César Turbay Ayala (1978–1982) et Álvaro Uribe Vélez (2002–2010). C'est d'ailleurs ce qui explique que ces deux gouvernements n'aient eu aucune possibilité sérieuse de concrétiser les démobilisations espérées.

Les gouvernements qui reconnaissent les rebelles comme un acteur politique admettent les causes socio-économiques du conflit et acceptent d'envisager des réformes répondant aux enjeux qui ont donné naissance à la guérilla. Les accords de paix octroient alors des amnisties pour les guérilleros et incluent des politiques d'investissement social. Ils visent aussi des réformes institutionnelles et électorales en vue de garantir la participation des démobilisés à la vie politique. Néanmoins, les réformes auxquelles la classe dominante consent n'ont jamais visé à transformer les relations sociales responsables de l'existence de l'insurrection. Les contentieux autour de l'exclusion mentionnés plus tôt (exclusion politique, accaparement de la terre et exploitation des ressources sous le contrôle de capitaux étrangers) restent d'actualité.

La persistance de la guérilla, malgré tant de processus de paix, doit s'expliquer, au moins en partie, par les mêmes causes que celles qui lui ont donné naissance. Les conflits sociaux, loin de disparaître ou de diminuer en intensité, se sont stabilisés et font aujourd'hui de la société colombienne l'une des plus inégales au monde. Par exemple, dans le récit de la gauche, la violence que subissent quotidiennement les organisations sociales, dont le paroxysme est le génocide de l'Union patriotique (*Redacción Justicia* 2013) est vu comme la conséquence extrême de l'exclusion. Pour les paysans, la réalité reste la précarité des droits sur les terres qu'ils possèdent, une grande marginalisation

politique et la pauvreté. Quand des lois libérales peuvent apporter la reconnaissance de certains droits aux paysans, elles sont neutralisées par les grands propriétaires. Du pacte du Chicoral (conclut en 1972 et développé par les lois 4 de 1973 et 5 de 1975) à la loi de Zidres (déclarée constitutionnelle en 2017), la logique qui prévaut est la même : favoriser la grande propriété et le grand capital. Quatre lois de réforme agraire (les lois 200 de 1936, 135 de 1961, la loi 1 de 1968 et la loi 160 de 1994) ont été incapables de transformer cette réalité (chapitre 2, *supra*).

### 5.3 Les négociations du nouveau millénaire

#### 5.3.1 *Les dialogues de paix doivent aborder les questions sociales*

Le gouvernement Santos a affirmé à plusieurs reprises qu'il veut la paix pour la Colombie. Il a dit aussi ne pas accepter d'ouvrir les négociations avec la guérilla en ce qui concerne le modèle économique et politique. Ce sont là des sujets intouchables. Dans une large mesure, ces lignes semblent avoir guidé les négociations avec les FARC. Le résultat est que l'accord additionne les points de vue, très distants, des deux parties. Par exemple :

...[P]our le gouvernement, les transformations issues de cet accord doivent faire reculer les effets du conflit et changer les conditions qui ont facilité la persistance de la violence dans le territoire. Pour les FARC-EP ces transformations doivent contribuer à résoudre les causes historiques du conflit comme la question non résolue de la propriété de la terre et particulièrement sa concentration, l'exclusion de la paysannerie et le retard des communautés rurales, ce qui affecte négativement spécialement les femmes, filles et enfants (J. M. Santos et FARC 2016, 2).

Les différences ont persisté en ce qui a trait aux zones de réserve paysanne (ZRC), qui constituent, comme nous l'avons vu, l'une des principales revendications du mouvement social agraire actuellement (chapitre 4, *supra*). Au bout du compte, l'accord ne touche pas à la grande propriété. À la place, il crée un Fonds de terres pour la paix (3 millions d'hectares) formé de terres publiques, de terres achetées par l'État, ou de terres saisies par l'État parce qu'inexploitées ou acquises illicitement<sup>3</sup>. Il vise aussi à clarifier et à formaliser la propriété

par l'actualisation de l'information cadastrale. Les deux parties ont convenu de mettre en place des politiques publiques sur une période de 10 ans afin de mener à bien l'entente sur cette question.

Si d'une part les négociations avec les FARC ont mené à des accords juxtaposant des points de vue très différents, celles avec l'ELN, d'autre part, sont encore à une étape embryonnaire. Elles prévoient traiter : de participation sociale; de démocratie pour la paix; de transformations pour la paix; des victimes; et de la fin du conflit et mise en œuvre des accords de paix. Le programme est vague et complexe. L'ELN insiste sur la participation de la société civile aux pourparlers, une proposition qu'ils appelaient auparavant Convention nationale (Unidad de Paz 2002). Il s'agit d'une question compliquée, polémique et difficile à mettre en œuvre. La participation de la société civile dans les dialogues de paix reste néanmoins incontournable pour ce groupe rebelle. Il faut savoir qu'elle a à voir avec des enjeux programmatiques, dont celui de l'exploitation des ressources. Dans sa revue du mois d'octobre 2016, l'ELN affirme que la question minière et énergétique a une importance stratégique et est liée au conflit armé. Il appelle à un débat avec la population civile (ELN, 2016).

Ce débat serait d'autant plus nécessaire que le gouvernement a fait de l'extraction des ressources, particulièrement de l'exploitation minière, l'une de ses priorités et que, depuis 2013, les mouvements sociaux manifestent sans cesse contre le modèle économique, notamment contre l'extraction des ressources et les traités de libre-échange, dont les effets sont catastrophiques pour l'économie agraire et l'environnement (Arias Fernandez et Preciado Castellanos 2015).

### ***5.3.2 Vers la fin du conflit armé avec les guérillas communistes***

Le processus de paix actuel s'inscrit dans la réalité d'une impasse militaire, tant pour la guérilla que pour le gouvernement. Aucune des deux parties n'a réussi à s'imposer par les armes. Certes, on ne peut parler d'équilibre militaire ; les Forces armées de l'État ont un réel avantage sur la guérilla. Néanmoins, les caractéristiques de la guerre de guérilla font en sorte que ce conflit, qui a duré 52 ans, pourrait se prolonger indéfiniment. L'impasse militaire n'est pas nouvelle; pourquoi ces négociations-ci seraient-elles promises à plus de succès? De prime abord, le gouvernement et les groupes rebelles ont semblé faire preuve d'une véritable volonté de discussion, et cela

malgré l'opposition de l'extrême droite. Il importe donc de s'attarder à comprendre cette volonté au sein de chaque partie.

D'un côté, la guérilla sent une pression d'arrêter le conflit. Lorsque la guérilla est apparue en Colombie, l'utilisation des armes pour faire de la politique était une pratique assez répandue. Cette pratique était perçue comme légitime par les acteurs armés, par certains analystes et par une partie importante de la population concernée par le conflit. Au niveau international, la guerre froide opposait l'est à l'ouest, le modèle socialiste au modèle capitaliste. C'était la période des luttes de libération nationale. Au croisement de la guerre froide et des luttes de libération nationale, la révolution cubaine fut cruciale. Cependant, si la guerre froide a favorisé l'émergence de ces guérillas en Colombie, sa fin a peu influé sur la dynamique du conflit armé. À preuve, lorsque le bloc soviétique implose et que certains commentateurs chantent les louanges du capitalisme et de la fin des idéologies (Fukuyama 2006; Bell 2001), les rebelles en Colombie y voient l'avènement d'une période prérévolutionnaire. Pour les FARC en particulier, cet instant marque le passage à une guerre de positions, avec la formation de bataillons et la perspective d'entrer à Bogotá pour occuper la *Casa de Nariño* (le palais présidentiel) (Castilla 2012). Le point tournant qui vient remettre en cause l'utilisation des armes pour faire de la politique est, sans aucun doute, l'arrivée de plusieurs présidents de gauche au pouvoir en Amérique latine par la voie électorale a eu une grande incidence dans la réflexion des guérillas. À ce titre, l'élection d'Hugo Chávez Frías comme président au Venezuela est, à notre avis, cruciale ; elle amène la guérilla à s'interroger sur les méthodes utilisées pour arriver à ses fins.

Du côté du gouvernement de Juan Manuel Santos, la volonté de paix correspond à l'intention de modernisation de l'État pour renforcer l'économie. Le projet d'une « démocratie de marché » (Avilés et Celis 2017 à paraître) vise à créer les conditions nécessaires pour faciliter le flux d'investissements étrangers. Parmi ces conditions, on retrouve en tête de liste la sécurité politique et juridique propice au renforcement du marché. C'est dans cette optique que le gouvernement Santos cherche, outre la démobilisation de la guérilla, la neutralisation des paramilitaires et la légalisation de la propriété de la terre. Cette entreprise modernisatrice est appuyée par le capital transnational qui voit la stabilité comme un prérequis pour les affaires économiques<sup>4</sup>. La position du gouvernement Santos en faveur de la paix s'explique

aussi et surtout par sa décision d'intégrer les zones contrôlées par la guérilla à l'économie nationale. Il s'agit de zones éloignées qui étaient jusqu'à très récemment, d'un intérêt marginal pour l'économie et par conséquent ignorées de l'État. Or, dans le modèle économique d'exploitation des ressources, ces zones deviennent aujourd'hui importantes. Ainsi, le gouvernement mise sur la démobilisation de la guérilla afin d'étendre sa politique de développement en intégrant l'ensemble du territoire à l'économie nationale.

### ***5.3.3 La guérilla n'est qu'un des acteurs du conflit armé***

Depuis le 2 octobre 2016, des acteurs sociaux de nature différente se sont prononcés sur l'importance de mener à terme les négociations de paix avec la guérilla. Parmi eux, en premier lieu, des citoyens colombiens se sont mobilisés massivement pour la paix. Il faut aussi tenir compte de l'action de diplomates et d'organisations internationales qui ont conduit, par exemple, à décerner le prix Nobel de la paix à Juan Manuel Santos. Une analyse rapide de ces différentes interventions en faveur de la paix permet de voir qu'elles ont toutes pour toile de fond, plus ou moins explicitement, l'idée selon laquelle la démobilisation de la guérilla équivaut à la paix pour la Colombie. Dans cette perspective, il est crucial de rappeler qu'au-delà de la guérilla, le conflit compte d'autres acteurs armés. Ceux-ci sont responsables d'une part très importante de la violence, voire de la majorité des crimes et des violations des droits humains commis dans le contexte du conflit. Il s'agit d'acteurs diversifiés. Certains sont illégaux, comme le narco-paramilitarisme, et d'autres légaux, comme les Forces armées. Leur point en commun est que, selon leur propre idéologie, on peut les qualifier comme étant de droite. La guérilla est, par contre, le seul acteur armé s'opposant à l'État dans le but de le renverser ou de le transformer.

Le processus d'expansion du paramilitarisme remonte au début des années 1980 dans la région du Magdalena Medio. Les escadrons de la mort ou groupes paramilitaires, qui existaient déjà comme armées aux services des grands propriétaires, commencent à se mettre sous les ordres d'un commandement central constitué de grands propriétaires terriens, de narcotrafiquants et de membres de la haute hiérarchie militaire. Depuis, la violence paramilitaire a évolué dans le cadre d'une stratégie nationale généreusement financée avec des capitaux nationaux et étrangers.

La violence déployée par les paramilitaires à l'égard des paysans et des secteurs populaires est largement responsable du phénomène de déplacement forcé, des assassinats, des massacres, des disparitions forcées, de la torture et de la criminalisation de l'action sociale. Au cours du processus d'implantation du paramilitarisme, les fours crématoires, les fosses communes et les cadavres dans les rivières sont devenus monnaie courante. Des actes de barbarie ont été commis dans tous les coins du pays et ont fini par semer la terreur au sein de la population, principalement à la campagne. Entre 1982 et 2007, les paramilitaires ont commis plus de 2 500 massacres au cours desquels ont été assassinées 14 660 personnes (Grupo de Memoria Histórica 2010). Entre 1982 et 2009, les paramilitaires et les Forces armées ont contraint plus de cinq millions de Colombiens à se déplacer et ont torturé plus de 15 000 personnes. Entre 1977 et 2007, les mêmes acteurs ont perpétré plus de 80 000 assassinats sélectifs, alors que depuis 1965, le nombre de détenus-disparus s'élève à 50 000 (MOVICE 2010). Enfin, les narco-paramilitaires ont enlevé plus de 5,5 millions d'hectares aux déplacés (Garay Salamanca et Comisión de seguimiento 2009, 5:57).

Ces acteurs armés d'extrême droite ne sont pas de simples criminels. Ils ont participé à fonder le modèle extractiviste sur lequel repose l'économie colombienne (chapitre 1, *supra*). Leur pouvoir militaire a servi à exproprier les paysans et à accéder ainsi aux ressources nécessaires pour le développement extractif et la reprimarisation de l'économie. Cette économie (dans laquelle le paramilitarisme s'est investi pour diversifier et blanchir ses actifs) cadre bien avec le système économique international, où la Colombie occupe une place de fournisseur de matières premières, et avec les priorités du gouvernement. Les projets agro-industriels développés sur les terres volées aux paysans ont compté avec le financement du gouvernement et avec l'aide internationale. Malgré la violence inouïe sur laquelle ces projets se sont appuyés, ils ont été entérinés par les plans de développement officiels.

En bref, le paramilitarisme est un phénomène bien actif en Colombie, et cela malgré le processus de démobilisation et d'amnistie entrepris pendant la présidence d'Alvaro Uribe. Par conséquent, la démobilisation de la guérilla qui pourrait résulter des accords de paix n'impliquerait qu'une diminution des acteurs armés, en enlevant du paysage ceux de gauche.



#### 5.4 Le positionnement des mouvements sociaux face aux négociations de paix

Historiquement, les organisations sociales ont joué un rôle déterminant d'opposition politique dans un pays longtemps caractérisé par la précarité des espaces démocratiques et par des inégalités très accentuées. Elles ont été présentes sur la scène politique pour revendiquer des transformations sociales et sont souvent descendues dans la rue, notamment en bloquant des routes. Elles ont été à la tête d'innombrables mobilisations pour demander à l'État des mesures d'investissement, une véritable réforme agraire et le respect des engagements. Ces demandes étaient déjà à l'œuvre dans les mobilisations sociales des années 1980 (Coordinadora Nacional de Movimientos Cívicos 1988) et forment encore en 2016 le noyau des revendications défendues par les organisations sociales à la Table unique de négociation nationale<sup>5</sup>.

Les gouvernements colombiens qui ont voulu répondre positivement aux demandes d'investissement social sont peu nombreux. Lorsque des politiques sociales ont eu lieu, elles ont été, pour la plupart, issues des négociations de paix entre le gouvernement et la guérilla. Ce fut le cas, par exemple, du Plan national de réhabilitation (PNR) né des négociations en 1982 entre le gouvernement de Belisario Betancur et la guérilla. Le PNR constitue une des politiques d'investissement social des plus importantes dans l'histoire récente du pays (Villarraga Sarmiento et Fundación Cultura Democrática 2015, 19). Il est prolongé sous le gouvernement de Virgilio Barco (1986–1990) qui « l'a transformé en instrument essentiel non pas seulement de la stratégie de paix, sinon de son programme d'économie sociale » (Bejarano 1990) et s'est éteint sous l'administration de César Gaviria (1990–1994).

Les organisations sociales interprètent le processus de négociations actuel comme étant propice aux réformes importantes, soit parce que les négociations de paix ont par le passé permis des gains sociaux effectifs, ou parce qu'elles devraient les permettre aujourd'hui. Elles veulent y participer pour plusieurs raisons.

D'un côté, les organisations sociales y voient une opportunité politique pour renverser la dynamique de leurs propres négociations avec le gouvernement. Lorsqu'elles se mobilisent pour faire entendre leurs revendications, le gouvernement accepte de négocier avec elles afin de mettre fin à la protestation. Toutefois, sa stratégie consiste

alors à fragmenter ces organisations et à considérer leurs demandes d'un strict point de vue budgétaire. À la fin, il s'engage à investir dans des projets ponctuels et évite la discussion du modèle économique et social (voir *supra*, 4,1). Qui plus est, les engagements pris ne sont généralement pas respectés. C'est pourquoi les organisations sociales exigent que leur participation au processus de paix soit directe et que les accords signés soient contraignants (Marín 2016).

D'un autre côté, les organisations sociales souhaitent mettre le modèle économique sur la table des négociations. Elles veulent ouvrir au débat public le modèle de développement économique, faire entendre leur voix sur le système d'éducation, de santé, etc. Elles n'acceptent pas qu'il existe des sujets fermés à la discussion. C'est dans ce cadre que s'inscrit la proposition de la Table sociale pour la paix du Congrès des peuples. Le veto imposé par le gouvernement sur le modèle économique perd toute sa pertinence face aux organisations sociales qui incontestablement, représentent des secteurs sociaux mobilisés sur ce thème depuis une décennie (León Navarro 2016).

Finalement, une autre préoccupation est notoire chez les dirigeants sociaux. L'aboutissement du processus de paix est censé témoigner du caractère démocratique de l'État. Déjà l'imaginaire du post-conflit est véhiculé dans de nombreux discours officiels. Cela ne peut être que positif si l'on assiste à une véritable fin du conflit. Par contre, si cet imaginaire s'installe et que les raisons de la protestation continuent d'exister, il est fort probable que la répression contre les mouvements sociaux s'accroisse. Le souci central des organisations est donc d'éviter les problèmes récurrents de répression qui causent tant de pertes de vie et qui pourraient rallumer le conflit. Cette préoccupation a été récemment soulignée par le Sommet agraire, ethnique et populaire :

Il est préoccupant [d'entendre] parler de « paix complète » alors que dans les territoires se consolide le traitement de guerre contre la protestation sociale, les menaces, la persécution et les assassinats des défenseurs des droits humains [...] qui vont à l'encontre de la construction d'une paix stable et durable avec garanties de non-répétition (Cumbre agraria, campesina, étnica y popular 2016).

Les mouvements sociaux ne s'intéressent pas uniquement au conflit social; ils ont depuis toujours pressé la guérilla et le

gouvernement de trouver une solution politique au conflit armé. Devant le rejet de l'accord par référendum (J. M. Santos et FARC 2016) et devant les attaques d'Uribe concernant les aspects agraire et justice de l'accord, les mouvements sociaux ont déjà repris la mobilisation pour la paix. Ils s'opposent à ce que le futur de celle-ci soit laissé à la discrétion de l'élite militariste conservatrice, menée par l'ex-président Alvaro Uribe et l'élite néolibérale du gouvernement Santos. Les mouvements sociaux décrivent un pacte entre ces élites. En même temps, ils se mobilisent pour que le processus menant à la résolution du conflit armé soit complet, c'est-à-dire pour qu'il respecte des accords avec les FARC, pour qu'il avance dans les négociations avec l'ELN et pour qu'un dialogue soit entamé avec l'Armée populaire de libération (EPL).

## Notes

1. Au sujet des conséquences humaines et des effets sur les libertés politiques, voir le Rapport de la *Comisión Nacional de Reparación y Reconciliación* (2013). Sur l'économie du conflit, voir (Arias et al. 2014).
2. Pour une analyse de ces négociations, voir (Ramírez-Orozco 2012).
3. L'accord comprend, en plus du Fonds de terres pour la paix : b) la création d'un programme de développement territorial à construire avec les communautés; c) des politiques de développement social en matière de santé, d'éducation et d'habitation; d) un appui à la production agraire et à l'économie solidaire et coopérative, avec assistance technique, subventions, crédit, commercialisation et formalisation du travail; et e) la création de conseils locaux, départementaux et nationaux pour l'alimentation et la nutrition (J. M. Santos et FARC 2016).
4. L'opposition des intérêts entre le secteur de l'élite dominante représenté par Santos et celui représenté par l'ex-président Alvaro Uribe se fait alors manifeste. Uribe représente les intérêts du secteur le plus conservateur (Hylton et Tauss 2016), qui a besoin de la guerre pour s'enrichir, et vise à garder le pouvoir dit néo-féodal sur la terre et, par le fait même, sur une partie importante de la population.
5. En octobre 2016, les organisations sociales ont suspendu leur participation à cette Table en raison « des délais dans l'application et du non-respect par le gouvernement des accords signés en 2014 par le décret 870. [Les mêmes accords qui ont été] ratifiés lors de différentes mobilisations, dont la grève de [juin] 2016 » (Cumbre agraria, campesina, étnica y popular 2016).

# Conclusion

---

Nous avons reconstitué, dans cette recherche, une partie de l'histoire des luttes menées par les organisations paysannes. Il s'agit d'un récit très partiel, car il se base principalement sur l'histoire de l'ANUC, de la FEDEAGROMISBOL et de la CNA, organisations qui ne sont qu'un petit échantillon des organisations paysannes de Colombie.

L'objectif de cet ouvrage a été de contribuer à l'analyse de l'histoire du mouvement paysan en répondant au *pourquoi* et au *comment* de la lutte des organisations paysannes.

## 1. À la source du problème agraire, l'action de l'État

Nous avons voulu montrer les causes de la mobilisation paysanne plutôt que les tensions existantes entre les groupes dominants. Sans faire une caractérisation de l'État colombien, il apparaît toutefois nécessaire de se poser la question de la responsabilité de l'État, car elle explique les luttes des paysans pour la terre et contre la grande propriété des latifundistes ou des entreprises transnationales.

Pour certains chercheurs, l'échec des politiques traitant de la question agraire s'explique par la fragilité de l'État central et de ses institutions, ou par l'inadéquation entre des politiques réformistes et des institutions sclérosées. Pour d'autres, dans la même lignée, la fragilité de l'État aurait permis aux élites régionales et aux propriétaires

de concentrer la propriété en monopolisant l'État. Ces différentes lectures laissent sous-entendre que l'État a été dépassé par l'ampleur de la question agraire ou par le pouvoir des élites régionales.

Nous nous inscrivons dans une autre lecture des causes du problème agraire. Pour nous, l'État est directement responsable de l'ampleur du conflit agraire autant par son inaction, que d'aucuns identifient comme un manque de volonté politique (Berri, Rosas; Machado), que par son action.

Certes, autant les lois d'adjudication des terres publiques promulguées depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, que les trois lois de réforme agraire du XX<sup>e</sup> siècle et la loi sur les terres de 1994, ont en commun le désir de démocratiser l'accès à la terre. Il est vrai aussi qu'à partir de 1936, l'État, sous l'égide du parti libéral, puis des secteurs modernisateurs de la classe dominante, a mis en place des politiques ayant comme objectif la réforme agraire. Cette réforme était vue comme essentielle pour les libéraux, entre autres parce que les paysans étaient plus productifs que les grands propriétaires, et que le processus d'industrialisation nécessitait d'augmenter la production agraire. Elle visait aussi à prévenir les contestations révolutionnaires qui pouvaient naître des fortes iniquités dans la propriété rurale<sup>1</sup>.

Néanmoins, ces différentes mesures qui ont fait appel à la distribution des terres publiques, l'extinction de la propriété, et le marché des terres n'ont ni amélioré l'accès des paysans à la propriété, ni permis à ceux-ci de sortir de la pauvreté, ni apaisé le conflit agraire. Au contraire, la concentration de la terre n'a cessé d'augmenter; la population rurale est toujours marginalisée et manque des services élémentaires, bien que les taux de pauvreté aient diminué au cours des derniers 10 ans à l'échelle du pays (DANE 2015). C'est ainsi que le conflit agraire s'est aggravé progressivement jusqu'à donner naissance au conflit armé complexe et durable qui a affecté la Colombie pour plus de 60 ans.

Si les prises de position sur la question agraire diffèrent entre les différents groupes de la classe dominante et, parfois, entre l'État central et les élites régionales, les élites latifundistes se sont opposées au réformisme, alors même qu'en général, elles appartiennent aux cercles du pouvoir à travers lesquels les secteurs libéraux essaient d'avancer leurs réformes.

L'État est régi par des institutions, somme toute, stables, dirigées par des groupes sociaux qui se confrontent et se côtoient. Lorsque la

confrontation devient ouverte, les élites libérales cèdent ou s'allient aux élites conservatrices.

La contre-réforme agraire se fait aussi par des lois, notamment la loi 100 de 1944, la loi 4 de 1973 et la loi Zidres de 2017, et a donc été approuvée par les organes législatifs de la Colombie. On pourrait penser que ces lois apparaissent seulement lorsque les gouvernements conservateurs arrivent au pouvoir, mais ce n'est pas le cas. Tout au long de l'histoire législative que nous avons analysée dans cet ouvrage, la législation sur la réforme agraire contient des éléments contradictoires qui la mine et finissent par la vider de son sens.

Par exemple, les normes qui visent la redistribution de la terre en établissant le plafond du nombre d'hectares de *baldíos* qu'une personne peut recevoir, introduisent elles-mêmes des exceptions qui finissent souvent par devenir la norme (Villaveces Niño et Sánchez 2015). Le même phénomène existe, bien que pour des motivations différentes<sup>2</sup>, dans les lois qui reconnaissent les paysans comme sujets expropriés ou qui cherchent à réduire la pauvreté des paysans. Ainsi, en décembre 2010, sous le gouvernement de Juan Manuel Santos (2010–2018), le Parlement adopte la loi 1448 qui vise la restitution des terres aux victimes du conflit, dépossédées de leurs biens après 1991 (art. 3). En même temps, elle établit que les projets agro-industriels en cours sur les terres à restituer doivent se poursuivre. Si l'exploitant du projet ne savait pas que les terres exploitées étaient usurpées, ceux ayant droit à la restitution doivent signer un contrat d'usufruit avec lui. Si, au contraire, l'exploitant a participé ou bénéficié consciemment de l'usurpation de la terre, c'est l'État qui doit se substituer à lui pour en continuer l'exploitation. Ainsi, cette loi, dont l'objectif est au départ de restituer les terres aux victimes, se trouve parallèlement à cautionner les projets agro-industriels imposés par les paramilitaires et à transformer les paysans libres en quasi-travailleurs de l'industrie extractive, sous des appellations équivoques telles que « contrats d'association », « alliances productives », etc.

L'échec des réformes agraires vient aussi du fait que le principe d'égalité devant la loi se retourne systématiquement contre les paysans : la législation agraire met en place des procédures rigoureuses et donc complexes pour permettre l'accès à certains droits (titres de propriété de la terre ou d'exploitation minière), sans tenir en compte des difficultés qu'affrontent des paysans parfois analphabètes, dépourvus de temps, de ressources ou de contacts, dans leurs démarches. Les paysans sont ainsi clairement désavantagés face aux

grands propriétaires terriens qui disposent du capital économique et politique. D'autre part, le pouvoir d'assignation des droits est entre les mains de notaires et de bureaux de registre, alors que ceux-ci sont des structures clés du contrôle exercé par les élites locales (Huertas, Hernández et Ríos 2014).

En analysant l'évolution de la normativité juridique sur la question agraire, nous avons démontré au premier chapitre que les échecs répétés des réformes progressistes ne sont pas le résultat d'un défaut dans le fonctionnement de l'engrenage politique, mais plutôt le résultat de sa forme institutionnalisée de fonctionnement. De la même manière, il importe de souligner que la perte du pouvoir monopolistique de l'État sur l'utilisation de la force n'est pas seulement le reflet de la fragilité des institutions, mais de l'utilisation de la force que l'État a délégué à des groupes paramilitaires, par exemple, par le biais de la législation (dans les années 1960; en 1980, en 1994 avec les Convivir).

Nous avons analysé l'accès des grands propriétaires à l'appareil d'État comme un élément constitutif de l'enrichissement des groupes dominants. Cette analyse a démontré comment, dans la dispute pour la terre, les groupes dominants mobilisent en leur faveur la force publique et la normativité juridique. Ce phénomène est incontournable pour comprendre les dynamiques de lutte que mettent de l'avant les organisations paysannes.

Il importe également de préciser que la Colombie n'est pas une société « primitive » ou « en retard » politiquement, socialement ou économiquement. Ceci dit, la reproduction de la classe dominante est liée, au moins de deux manières différentes, à la violence qui touche la société colombienne et particulièrement la paysannerie.

### 1) La violence sanctionnée par l'État

Les principaux protagonistes de la violence contre les paysans ne sont pas en marge des institutions. Au contraire, la violence est exercée par les cercles du pouvoir à travers les institutions de l'État – soit directement (Forces armées, police, services d'intelligence), soit sous une forme décentralisée (groupes paramilitaires créés, encouragés, entraînés par l'État). Vu ainsi, l'exercice de la souveraineté ne relève pas du monopole de la force dans les mains des institutions de l'État, mais de la capacité de ce dernier à décentraliser cette force pour faire respecter le statu quo. Pourtant, cette violence ne correspond pas à la *répression* typique des États modernes; le degré de coercition de la

violence politique institutionnelle outrepassa largement « l'utilisation légitime de la violence ». Deux traits semblent marquer le recours à la violence par les classes dominantes. D'une part, le conflit armé sert à résoudre les différends entre les factions libérale et conservatrice de la classe dominante<sup>3</sup>. D'autre part, les grands propriétaires terriens utilisent leurs armées privées et leur accès à la force publique contre les classes subalternes. Ce faisant, ils ont directement bénéficié de l'expropriation des paysans et ont renforcé la structure de la grande propriété.

L'escalade de la violence à partir des années 1980 ne peut se comprendre sans tenir compte de ces antécédents. C'est la décentralisation historique du monopole de la violence de l'État qui rend possible l'expansion paramilitaire. Bref, l'action du paramilitarisme relève de dynamiques conjoncturelles, mais ses résultats sont rendus possibles par des relations sociales où la violence politique est une pratique normalisée, le paramilitarisme ayant joui du soutien juridique, social, économique et militaire des classes dominantes et de l'État, de son origine à la légalisation de ses acquis.

## **2) La coercition et la normativité juridique au service des groupes dominants**

La coercition et la normativité juridique se complètent pour assurer la reproduction des groupes dominants. Ces deux tactiques sont utilisées en tandem et se consolident mutuellement : la coercition sert à créer le rapport de force nécessaire pour faire passer la législation favorable à la classe dominante. La législation est utilisée pour enrichir la classe dominante et sert à ratifier l'utilisation décentralisée de la force comme mécanisme institutionnel. Cela permet d'élargir les propriétés des latifundistes en expropriant les paysans.

C'est contre ce pouvoir juridique et militaire que se battent les paysans, non pas pour s'opposer à l'État et aux groupes dominants, mais afin de défendre le projet de la paysannerie.

## **2. Revendications et dynamiques de la lutte paysanne**

### **La lutte pour l'économie paysanne ou la *voie paysanne***

Le projet de la paysannerie n'est pas écrit blanc sur noir nulle part, mais la cohérence historique des paysans est frappante. L'élément de continuité, la constance et la persévérance de la lutte paysanne



gravitent autour de la détermination ferme de construire une économie paysanne. Ceci consiste à produire, à partir de la force de travail familial sur des terres propres, une économie pour vivre en conditions de bien-être, de dignité et d'indépendance. C'est dire qu'ils n'auraient pas à aller mendier en ville, ils pourraient décider pour qui voter et ils seraient en mesure de défendre leurs propres intérêts.

Nous avons cerné quatre phases ou dynamiques dans l'histoire de la lutte paysanne : l'autogestion, la réclamation, la résistance et l'autonomie<sup>4</sup>. Voici une brève synthèse de leur émergence, principales caractéristiques et des conditions qui mènent au passage de l'une à l'autre.

### 1) L'autogestion (des années 1940 aux années 1980)

Au chapitre 2, nous avons analysé la phase ou dynamique d'autogestion. Une balance des trois décennies qui vont du moment où se consolide la colonisation dans la région (début des années 1950) au début des années 1980 laisse voir que la lutte pour la terre est l'enjeu central identifié par les paysans dans les processus de colonisation de *baldíos* et des occupations des grands propriétaires. Une fois qu'ils ont commencé le processus de colonisation, les besoins sont de mettre en place les infrastructures et les services pour la production paysanne et pour améliorer les conditions de vie de la communauté.

Pour se procurer la terre, comme pour développer l'infrastructure nécessaire, les paysans mettent de l'avant des solutions de leur propre initiative, basées sur leurs propres forces dans un processus d'autogestion encadré par les organisations sociales. L'autogestion est la dynamique qui s'impose devant l'absence de politiques publiques face aux problèmes des paysans. Toutefois, il ne s'agit pas de refuser les solutions qui pourraient venir de l'État. Par exemple, lorsque le gouvernement crée l'ANUC, les paysans répondent positivement à l'appel d'organisation, mais face au manque de solutions, ils continuent à déployer des activités auto-gestionnaires pour répondre à leurs besoins, ce qui les amène aux occupations, par exemple.

L'autogestion est une grande force dans la lutte. Néanmoins, l'écart est trop grand entre les forces dont disposent les paysans et les défis qu'ils doivent surmonter. La fin de cette dynamique résulte des limites de l'autogestion face au pouvoir des grands propriétaires – pouvoir qui leur permet d'exproprier les paysans et nier leur accès

aux ressources (crédit, routes et services sociaux) nécessaires pour faire prospérer l'économie.

## **2) La réclamation (des années 1980 aux années 1990)**

Alors, les organisations paysannes mettent de l'avant une nouvelle dynamique, la dynamique de réclamation. L'objectif principal est d'exiger à l'État qu'il remplisse son devoir comme garant des droits et qu'il appuie la production paysanne. Les paysans réalisent des marches, des grèves, des occupations d'édifices publics afin d'obliger le gouvernement à négocier les listes de pétitions.

Les manifestations nécessaires à la réclamation prendront fin avec l'émergence du paramilitarisme. Les paramilitaires déclarent la guerre à ceux qui protestent et à tous les paysans en général, en les accusant d'être des collaborateurs de la guérilla. La méthode sanginaire qu'ils déploient sème la terreur et les déplacements se multiplient partout. La croissance du paramilitarisme et les attaques contre les paysans et les dirigeants sociaux ont atteint des niveaux sans précédent dans les années 1990 et la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle. Les leaders sont menacés et assassinés; d'autres sont obligés de se déplacer ou de s'exiler. Ceux qui survivent doivent adopter une vie de clandestinité afin de continuer à habiter dans la région. Les organisations sociales peinent à faire leur travail au milieu de cette offensive armée qui les prend par cibles.

## **3) La résistance (des années 1990 jusqu'à 2005)**

L'escalade de la violence paramilitaire mène les paysans à une autre phase de leur lutte, la phase de résistance. L'objectif central ici est de survivre aux attaques du paramilitarisme, c'est-à-dire, de défendre la vie et de rester sur le territoire. Au cours de cette période, les paysans forment des *Communautés en résistance civile pour la défense de la vie, la dignité et le territoire* et les organisations sociales se concentrent principalement sur l'attention aux déplacés et la défense des droits humains.

L'offensive paramilitaire est presque parallèle à l'imposition d'un modèle économique fondé sur l'extractivisme des ressources et sur l'agro-industrie, ce qui entraîne un processus de reconcentration de la terre. L'extractivisme est clairement devenu le modèle de développement de la Colombie dans les années 1990.

#### 4) L'autonomie (de 2004 à ce jour)

L'opposition à l'extractivisme est l'élément qui marque le passage à la dynamique d'autonomie. Dans cette phase, les paysans cherchent à défendre la vocation agraire de la terre. Ils tâchent de construire des normes pour préserver les sources d'eau et rétablir les conditions environnementales dans les lieux d'exploitation minière. Puisant de leur expérience acquise dans l'autogestion, la réclamation et la résistance, les organisations sociales affirment l'autonomie : elles légifèrent sur la forme d'exploitation des ressources naturelles dans l'optique de permettre une économie de subsistance à long terme. Au cours de cette dynamique, les paysans exercent à différents degrés la gestion de la vie et du territoire, notamment en ce qui concerne le vivre en communauté, la législation environnementale et les plans de vie (ou plans de développement alternatifs).

L'autonomie dans la gestion territoriale présente des défis énormes, car elle s'oppose à l'État et aux compagnies nationales et transnationales qui misent sur l'exploitation aurifère. Pour ces raisons, une des demandes centrales du mouvement agraire est la reconnaissance des paysans comme acteur social et sujet de droits. Les organisations paysannes, fortement inspirées de la lutte des Autochtones, visent à se faire reconnaître des droits territoriaux et à faire respecter leur autodétermination sur le territoire. La lutte pour la reconnaissance se fait tant au niveau national, où les organisations comme le Sommet agraire jouent un rôle incontestable, comme au niveau international au moyen, principalement, de l'initiative paysanne pour la *Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales* (ONU 22-05-2017).

Les droits territoriaux pour les organisations paysannes font référence à des revendications d'autonomie gouvernementale et territoriale. Les paysans ne demandent plus seulement l'accès à la terre et des investissements sociaux. Les droits territoriaux qu'elles demandent s'articulent autour de trois axes : 1) la propriété collective sur le territoire sur une base identitaire<sup>5</sup>; 2) la juridiction territoriale ou l'autonomie politique; et 3) l'autodétermination dans la gestion des ressources naturelles. Les propositions de territorialité paysanne telles que les Zones de réserve paysanne et les territoires agroalimentaires, entre autres, vont dans ce sens. La situation est similaire dans

la négociation à l'ONU où les organisations sociales défendent une notion nouvelle du droit à la terre qui

concerne à la fois l'accès à la terre, son utilisation et sa gestion, nécessaires à la réalisation de plusieurs droits, dont celui à un niveau de vie suffisant, du droit à la santé, du droit de participer à la vie culturelle, du droit d'être à l'abri d'expulsions forcées, mais aussi de la pollution et de la destruction des eaux et des zones de pêches (ONU 22-05-2017).

Il semble que la revendication des droits territoriaux est en train de bouleverser la question agraire et le rapport des paysans à l'État. Une conflictualité nouvelle apparaît qu'on peut appeler agroterritoriale, car elle dépasse la question agraire. Les conséquences de cette transformation du mouvement paysan sont encore à venir. Pour les envisager, il faut prendre en compte que les Autochtones représentent 3,4 % de la population et les afrodescendants 10,6 % (DANE 2005), alors que les paysans forment de 20 % à 30 % de la population colombienne.

Plus encore, les organisations sociales mettent de l'avant diverses activités pour s'opposer au modèle économique et pour faire valoir leurs droits, des activités qui rassemblent de secteurs chaque fois plus larges de la population touchée par l'extractivisme. Par exemple, en mars 2017, les habitants de Cajamarca se sont prononcés contre l'exploitation d'or (réalisée dans la région par la compagnie canadienne AngloGold Ashanti) au moyen d'une *consultation populaire*, un mécanisme de participation citoyenne, basé sur la loi 134 de 1994 et la loi 1757 de 2015. Depuis, les habitants de 4 autres municipalités de la Colombie ont voté contre l'extraction de ressources et « Selon le ministre de Mines, il y a 44 municipalités qui ont l'intention de réaliser des consultations populaires pour interdire tantôt l'exploitation des hydrocarbures (15) ou de minéraux (26) sur leurs territoires » (*El Espectador*, 2017-05-27).

### **3. La lutte pour la territorialité en Colombie et en Amérique latine**

Au final, il se dégage de cette étude qu'au cours de l'histoire de leurs luttes, les paysans ont participé à la construction et à la défense

du territoire, et que, sur ces bases, ils revendiquent aujourd'hui des droits territoriaux.

La situation du mouvement agraire en Colombie présente des convergences importantes avec d'autres mouvements sociaux en Amérique latine. En effet, depuis les années 1990, à l'échelle du sous-continent, la revendication territoriale est devenue le point central de la lutte sociale (Vásquez Cardona et Rincón 2013; Piñeiro 2004; Svampa 2010; Gonçalves 2009). Elle est une forme d'affirmation des droits collectifs sur le territoire et les ressources, par des mouvements qui se sentent interpellés par les crises environnementale et alimentaire (Domínguez et Sabatino 2008) et se dressent contre le développement extractif de ressources naturelles.

À l'origine de cette revendication se trouve le modèle néolibéral de l'économie, qui s'est imposé à l'échelle du continent depuis les années 1980. En Colombie, comme ailleurs en Amérique latine, l'accaparement des terres et l'exploitation extractive se font en grande partie sur des territoires réclamés par les mouvements agraires, dont notamment le mouvement autochtone (Stavenhagen et Nations Unies 2006; Vázquez 2013). Il s'agit de zones de réserves autochtones, de zones de colonisation paysannes et de territoires afrodescendants comme les *quilombos* et les *palenques* (Vacaflores Rivero 2009). Ces espaces avaient été délaissés par l'État et par les investisseurs en raison de leur éloignement et de conditions géologiques qui rendaient leur exploitation difficile et peu rentable. Par conséquent, ils étaient devenus des lieux que la société dominante avait abandonnés, où des groupes marginalisés avaient organisé leur vie et leur subsistance. Avec le boom extractiviste, les ressources les plus éloignées deviennent rentables et la marginalisation historique de ces espaces prend fin, déclenchant des vagues d'expropriation.

Partout en Amérique latine, la réponse écologiste a pris de l'ampleur devant la crise environnementale sans précédent causée par l'extractivisme. Les questions environnementales se conjuguent avec les revendications territoriales donnant naissance à des conflits éco-territoriaux (Svampa 2011). Alors que les conflits environnementaux prônent un rapport écologique vis-à-vis de la nature et de ses ressources, les conflits éco-territoriaux impliquent, en plus, la défense territoriale (Svampa 2008; Torunzcyk Schein 2015). C'est que le caractère territorial de l'exploitation extractive menace la permanence des communautés agraires sur le territoire. Or, pour

plusieurs communautés, le territoire est l'espace sur lequel elles ont tissé les rapports sociaux et culturels qui assurent leur survie (Fernandes 2006).

Le modèle néolibéral soulève d'autres points de contestation, parmi lesquelles certaines sont directement en lien avec les enjeux territoriaux :

- Les conséquences du libre-échange sur la souveraineté alimentaire;
- Le démantèlement des programmes sociaux (Yashar 2005) et la priorité donnée au marché des terres sur la redistribution (Hoffmann 2014);
- La promotion de l'extractivisme qui ouvre la frontière agricole aux entreprises aggravant ainsi la concentration de la propriété terrienne (Cardona Arango 2012; Vergara-Camus 2009); et
- Le laxisme corollaire en matière de protection environnementale, de normes du travail, de contrôle fiscal et d'investissements (Svampa 2011).

Les rapports identitaires sont cruciaux dans la construction des imaginaires territoriaux et, pour cette même raison, ils peuvent être en tension face à la notion de souveraineté territoriale de l'État-nation moderne. Le développement, basé sur l'extraction de ressources paraît incompatible avec l'identité communautaire basée sur la production d'une économie de subsistance. Ainsi, les demandes territoriales autour de la propriété collective et de l'autogestion diffèrent à plusieurs égards des catégories territoriales admissibles par l'État-nation (Bebbington, Abramovay, et Chiriboga 2008).

## Notes

1. Les initiatives de réforme agraire promues en différents pays de l'Amérique latine par le programme états-unien de l'Alliance pour le progrès obéissent à cette même raison.
2. Pour une analyse des politiques de « développement à partir d'une approche territoriale », voir (Chavarro Rojas 2017).
3. Cela avait également été le motif des quatorze guerres civiles du début du XIX<sup>e</sup> siècle, initiées par les grands propriétaires terriens : il s'agissait d'accéder aux lieux de pouvoir. Pour Gonzalo Sánchez, « L'enjeu de ces guerres n'était donc pas la prise du pouvoir, le changement du système ou la substitution d'une classe politique par une autre, comme dans les révolutions. Ce qui se jouait là,

c'était simplement la participation administrative et l'incorporation des forces qui avaient été occasionnellement exclues de l'appareil institutionnel » (1998, 20).

4. La périodisation que nous avons proposée se base sur l'histoire du sud de Bolívar et plus largement du Magdalena Medio. Le classement chronologique dans lequel elles sont présentées se justifie par leur prépondérance consécutive, mais il ne faut pas confondre cette prépondérance avec la fin d'une dynamique et l'apparition d'une nouvelle.
5. Dans les conflits agraires, l'identité première est en relation avec la production plutôt qu'en relation avec les questions ethniques.

# Bibliographie

---

- Acuña, Teofilo. 2012. Sur de Bolívar: versiones de la resistencia. Entrevue avec dirigeants paysans Entretien réalisé par Leila Celis.
- Alfonso Sierra, Tatiana et Julieta Lemaitre Ripoll. 2011. *Derechos enterrados: comunidades étnicas y campesinas en Colombia, nueve casos de estudio*. Bogotá, D.C., Colombia : Universidad de Los Andes.
- Álvarez, Ángel. 2012. Historia de las organizaciones campesinas: ANUC. Entrevue avec anciens dirigeants paysans. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Archila Neira, Mauricio, Ingrid Johanna Bolívar Ramírez, Álvaro Delgado Gal, Martha Cecilia García V., Fernán E. González González, Patricia Madariaga V., Esmeralda Prada et Teofilo Vásquez Delgado. 2006. *Conflictos, poderes e identidades en el Magdalena Medio 1990–2001*. Bogotá : CINEP Colciencias.
- Arias Fernández, Monica et Manuel Alejandro Preciado Castellanos. 2015. « Paro Nacional Agrario: paradojas de la acción política para el cambio social ». *Íconos – Revista de Ciencias Sociales* 20 (54) :107. <https://doi.org/10.17141/iconos.54.2016.1783>.
- Arias, María Alejandra, Adriana Camacho, Ana María Ibáñez, Daniel Mejía et Catherine Rodríguez, éd. 2014. *Costos económicos y sociales del conflicto en Colombia: ¿Cómo construir un posconflicto sostenible?* 1. ed. Vol. Daniel Mejía Catherine Rodríguez. Bogotá, D.C., Colombia : Universidad de Los Andes, Facultad de Economía.
- Asociación Nacional de Usuarios Campesinos. 1972. « El café y el movimiento campesino ». *Latin American Perspectives* 2 (3):53–83.
- Aston, Trevor H. et Charles H. E. Philpin. 1985. *The Brenner Debate: Agrarian Class Structure and Economic Development in Pre-industrial Europe*. Past



- and present publications. Cambridge [Cambridgeshire], New York : Cambridge University Press.
- Atehortúa Cruz, Adolfo León et Diana Marcela Rojas Rivera. 2008. « El narcotráfico en Colombia. Pioneros y capos ». *Historia y Espacio* 31. <http://bibliotecadigital.univalle.edu.co/handle/10893/1026>.
- Avilés, William et Leila Celis. 2017. « Democracy, Repression, and the Defense of Human Rights ». *Latin American Perspectives* 44 (5):4–12. <https://doi.org/10.1177/0094582X17713747>.
- Barón Villa, Mauricio. 2011. « Apogeo y caída de las autodefensas de Puerto Boyacá. Del paramilitarismo a los señores de la guerra en el Magdalena Medio ». Bogotá : Universidad Nacional de Colombia.
- Barrera, Celestino. 2016. Historia y realizaciones del Congreso de los Pueblos. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Barreto Henriques, Miguel. 2009. « El Laboratorio de Paz del Magdalena Medio: ¿un verdadero “laboratorio de paz”? » Dans *Guerra y violencias en Colombia: herramientas e interpretaciones*, édité par Jorge Restrepo et David Aponte, 501–44. Bogotá, D.C. : Pontificia Universidad Javeriana-Bogotá.
- Bebbington, Anthony, Ricardo Abramovay et Manuel Chiriboga. 2008. « Social Movements and the Dynamics of Rural Territorial Development in Latin America ». *World Development* 36 (12):2874–87.
- Bejarano, Ana María. 1990. « La paz en la administración Barco: de la rehabilitación social a la negociación política ». *Análisis Político* 9. Instituto de estudios políticos y relaciones internacionales: Universidad Nacional de Colombia.
- Bell, Daniel M. 2001. *Liberation Theology after the End of History: The Refusal to Cease Suffering*. London; New York: Routledge.
- Benites, Gilma. 2010. Historia de las organizaciones campesinas: ANUC. Entrevue avec anciens dirigeants paysans. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Bois, Guy. 1985. « Against the Neo-Malthusean Orthodoxy ». Dans *The Brenner Debate: Agrarian Class Structure and Economic Development in Pre-industrial Europe*, édité par T. H. Aston et C.H.E. Philpin. Past and present publications. Cambridge [Cambridgeshire], New York: Cambridge University Press.
- Bonilla, Ricardo. 2011. « Apertura y reprimarización de la economía colombiana ». *Nueva Sociedad* 231:46–65.
- Borrero García, Camilo et Democracia y Desarrollo Plataforma Colombiana de Derechos Humanos. 2004. *Reelección, el embrujo continúa: segundo año de gobierno de Álvaro Uribe Vélez*. Bogotá, D.C., Colombia: Plataforma Colombiana de Derechos Humanos, Democracia y Desarrollo.
- Brenner, Robert. 1977. « The Origins of Capitalist Development: A Critique of Neo-Smithian Marxism ». *New Left Review* 104:25–92.

- . 1997. « Property Relations and the Growth of Agricultural Productivity in Late Medieval and Early Modern Europe ». Dans *Economic Development and Agricultural Productivity*, édité par A. Bhaduri et R. Skarstein, 9–44. Londres : Elgar.
- Buitrago, Francisco et Leon Zamosc, éd. 1990. *Al filo del caos: Crisis política en la Colombia de los años 80: memorias*. Sociología y política 1. ed. Tercer Mundo Editores.
- Camacho Velásquez, Jorge. 1999. *Un país que huye: desplazamiento y violencia en una nación fragmentada*. Santafé de Bogotá. CODHES: UNICEF Colombia.
- Cardona Arango, Alonso. 2012. « De señores de la tierra a señores de las minas ». *Controversia* 199 (décembre):19–47.
- Carvajal Díaz, Alberto. 2012. Sur de Bolívar: versiones de la resistencia. Entrevue avec dirigeants paysans. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Castaño Rico, Alen Felipe. 2013. « La Minga de resistencia social y comunitaria. Construcción de un proyecto de movilización popular bajo lógicas de articulación intersectoriales ». Cali, Colombia : Universidad ICESI.
- Castilla, Camilo Echandía. 2012. « Colombie : évolution du conflit armé à partir de l'analyse de la territorialité et des stratégies des FARC (1990–2011) ». *Problèmes d'Amérique latine* 83 (avril):101–16.
- Castillo Gómez, Luis Carlos. 2007. *Etnicidad y nación: el desafío de la diversidad en Colombia*. 1. ed. Colección Libros de investigación. Cali, Colombia: Programa Editorial Universidad del Valle.
- Castillo Gómez, Luis Carlos et Heriberto Cairo Carou. 2005. *El Estado-Nación pluriétnico y multicultural colombiano la lucha por el territorio en la reimaginación de la Nación y la reinención de la identidad étnica de negros e indígenas*. Madrid: Universidad Complutense de Madrid. <http://site.ebrary.com/id/10234515>.
- Celis, Leila. 2008. « La Colombie 1970–2006 : violence et modèle de développement ». Montréal: Université de Québec à Montréal, Science politique.
- . 2012a. « Relire la violence dans la société colombienne à la lumière des relations sociales et internationales ». *Cahiers de recherche sociologique* 52 (automne):243–69.
- . 2012b. « Renaître de ses cendres. Organisations de victimes et mouvement social ». Édité par José Antonio Giménez Micó et Martin Hébert. *Cahiers des imaginaires. Souffrance et politique* 7 (décembre):86–101.
- . 2014. « Mouvement agraire en Colombie. Nouvelles tendances dans la contestation sociale (2008–2014) ». Dans *L'Amérique latine : laboratoire du politique autrement*, édité par Nancy Thede et Mélanie Dufour-Poirier.
- . 2017a. « Extractivismo económico y movimiento social agrario. Perspectivas de la democracia de baja intensidad ante el conflicto colombiano ». *Latin American Perspectives* (septembre).

- . 2017b. « Economic Extractivism and Agrarian Social Movements: Perspectives on Low-Intensity Democracy in the Face of the Colombian Conflict ». *Latin American Perspectives* 44 (5): 145-61. <https://doi.org/10.1177/0094582X17719037>.
- Centro de investigación y educación popular. 2004. *Deuda con la humanidad. Paramilitarismo de Estado en Colombia, 1988–2003*. Bogotá : Banco de datos de violencia política. [www.nocheyniebla.org](http://www.nocheyniebla.org).
- Centro de investigación y educación popular. 2016. « Primer Territorio Campesino Agroalimentario del Norte de Nariño y Sur del Cauca ». 25 noviembre 2016. <http://www.cinep.org.co/Home2/component/k2/item/316-primero-territorio-agroalimentario-del-norte-de-narino-y-sur-del-cauca.html>.
- Centro Nacional de Memoria Histórica. 2013. *La política de reforma agraria y tierras en Colombia: esbozo de una memoria institucional*. Édité par Absalón Machado Cartagena. 1. ed. Bogotá : Centro Nacional de Memoria Histórica.
- . 2014. *Guerrilla y población civil. Trayectoria de las FARC 1949–2013*. Bogotá : El Centro.
- Chavarro Rojas, William. 2017. « Inequidad espacial y de tierras. Lectura comparada entre enfoque-territorial y territorios campesinos ». SSRN Scholarly Paper ID 2962593. Rochester, NY : Social Science Research Network. <https://papers.ssrn.com/abstract=2962593>.
- Comisión Nacional de Reparación y Reconciliación (Colombia). Área de Memoria Histórica. 2013. *¡Basta ya! Colombia: memorias de guerra y dignidad*. Segunda edición corregida. Bogotá: Centro Nacional de Memoria Histórica, 2013, ©2013.
- Congreso de la república de Colombia. 2005. *Código de minas: Ley 685 de 2001*. Bogotá, Colombia : Editorial Temis.
- Congreso de los pueblos. 2011. « Memorias del Congreso de Tierras, Territorios y Soberanías ».
- Consultoría para los Derechos Humanos y el Desplazamiento. 1999. « En La Miel no todo es dulzura. El caso de los campesinos de la Hacienda Bellacruz ». *Boletín de la Consultoría para los Derechos Humanos y el Desplazamiento* (octubre 1999).
- Coordinador Nacional Agrario. 2009. *Plataforma Política Coordinador Nacional Agrario*. Bogotá, Colombia.
- Coordinador Nacional Agrario et Congreso de los pueblos. 2015. *Territorios Agroalimentarios. Producción, Naturaleza, Cultura y Política Campesina*. Bogotá, Colombia : Instituto nacional sindical.
- Coordinadora Nacional de Movimientos Cívicos. 1988. *Actas de compromiso: marchas, tomas, paros cívicos*. Bogotá, Colombia : Coordinadora Nacional de Movimientos Cívicos.
- Cumbre Agraria, Campesina, Étnica y Popular. 2014. « Pliego de exigencias de la Cumbre Agraria ». <http://prensarural.org/spip/spip.php?article13670>.

- Cumbre agraria, campesina, étnica y popular. 2016. « Suspendida Mesa única de negociación de la Cumbre agraria con el gobierno nacional ».
- Cumbre Nacional Agraria, Campesina y Popular. 2013. « Declaración política de la Cumbre Nacional Agraria, Campesina y Popular ».
- Departamento administrativo nacional de estadísticas. 2015. « Diagnóstico de la pobreza rural. Colombia 2010–2014 ». Bogotá, Colombia.
- Departamento administrativo nacional de estadísticas. 2016. « 3er Censo Nacional Agropecuario 2014 ». Censo. Bogotá, Colombia.
- Domínguez, Diego et Pablo Sabatino. 2008. *El conflicto por la tierra en la actualidad latinoamericana: del acceso a la tierra a la luchas por el territorio*.
- Dufort, Philippe. 2017. « A Typology of Military Factions within the Colombian Officer Corps: Origins and Evolution of Colombian Counterinsurgency ». *Canadian Journal of Latin American & Caribbean Studies* 42 (3):320–349.
- Dufour, Guillaume et Sébastien Rioux. 2008. « La sociologie historique de la théorie des relations sociales de propriété ». *Actual Marx* 8 (1):126–39.
- Duncan, Gustavo. 2006. *Los señores de la guerra: de paramilitares, mafiosos y autodefensas en Colombia*. Bogotá : Planeta.
- ECOINADMA, Equipos comunitarios para el estudio, la investigación ambiental y la defensa de la minería. 2011. *La minería artesanal. Una actividad para la conservación de la vida y el medio ambiente*. Barequeo ediciones.
- El Tiempo*. 1991. « La calle del Cartucho, oficina del bajo mundo ». 2 septembre 1991. <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-147626>.
- . 1996. « Comienzan las marchas en el Sur de Bolívar ». 4 septembre 1996. <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-490712>.
- Erner, Guillaume. 2006. *La société des victimes*. Cahiers libres. Paris : La Découverte.
- Escobar, Arturo. 2008. *Territories of Difference: Place, Movements, Life, Redes*. Duke University Press.
- Escobar, Cristina. 1983. *Trayectoria de la ANUC*. Colombia agraria. Bogotá : CINEP.
- Espinosa Moreno, Nubia Fernanda. 2013. « Propuesta y trayectoria del movimiento social y político A Luchar 1984–1991 ». Bogotá, Colombia : Universidad Nacional de Colombia.
- Fals Borda, O. 1980. *Historia doble de la Costa*. Bogotá : Carlos Valencia Editores.
- FAO, Food and Agriculture Organization of the United Nations et Inter-American Development Bank IDB. 2007. *Políticas para la agricultura familiar en América Latina y el Caribe*.
- FEDEAGROBISMOL. 2012. « Les projets sociaux-économiques des communautés du Sud de Bolívar sont en danger. L'avancée et le harcèlement du groupe paramilitaire "Gaitanistas" continuent », 30 avril 2012. <http://www.pasc.ca/fr/action/projets-sociaux-%C3%A9conomiques-sud-de-Bolivar>.
- Fensuagro. 2006. *Fensuagro 1976–2006. Organización, lucha y resistencia*. Bogotá.

- Fernandes, Bernardo Mançano. 2006. « Movimientos socioterritoriales y movimientos socioespaciales Contribución teórica para una lectura geográfica de los movimientos sociales ».
- Fukuyama, Francis. 2006. *The End of History and the Last Man*. Simon and Schuster.
- Garay Salamanca, Luis Jorge et Comisión de seguimiento, éd. 2010. *El reto ante la tragedia humanitaria del desplazamiento forzado: reparar de manera integral el despojo de tierras y bienes*. Vol. 5. Bogotá, Colombia.
- García Reyes, Paola. 2013. « III encuentro nacional de zonas de reserva campesina ». San Vicente del Caguán, Caquetá.
- Giraldo, Javier. 1994. *Colombia, esta democracia genocida*. Barcelona: Cristianisme I Justicia.
- Gómez Zuluaga, Alberto León et Instituto Latinoamericano de Servicios Legales Alternativos. 2002. *Campesinado y derechos humanos*. Bogotá: Instituto Latinoamericano de Servicios Legales Alternativos.
- Gonçalves, Carlos Walter Porto. 2009. *Territorialidades y lucha por el territorio en América Latina: geografía de los movimientos sociales en América Latina*. Caracas: Ed. IVIC.
- Grupo de Memoria Histórica. 2010. *La tierra en disputa. Memorias de despojo y resistencia campesina en la Costa Caribe 1960–2010*. Bogotá: Taurus Ediciones Semana Comisión Nacional de Reparación y Reconciliación, Grupo de Memoria Histórica.
- Grupo de Memoria Histórica, Comisión Nacional de Reparación y Reconciliación. 2008. *Trujillo: una tragedia que no cesa*. Bogotá : Comisión Nacional de Reparación y Reconciliación.
- . 2009. *El despojo de tierras y territorios. Aproximación conceptual*. Comisión Nacional de Reparación y Reconciliación (CNRR)/ Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales (IEPRI). Universidad Nacional de Colombia. Bogotá, Colombia : Editorial Kimpres Ltda.
- Grupo de memoria histórica, Comisión nacional de reparación y reconciliación. 2010. *La tierra en disputa: memorias del despojo y resistencia campesina en la Costa Caribe (1960–2010)*. [Bogotá] : Taurus.
- Guillén Martínez, Fernando. 1979. *El poder político en Colombia*. Bogotá : Punta de Lanza.
- Guzmán Campos, German, Orlando Fals Borda et Eduardo Umaña Luna. 1986. *La violencia en Colombia: estudio de un proceso social*. Bogotá : Ediciones Tercer Mundo.
- Hagan, Frank E. 1997. *Political Crime: Ideology and Criminality*. Allyn and Bacon.
- Harman, Juan Felipe. 2012. *La Orinoquía la última frontera agrícola colombiana?* Semillas. Universidad Pedagógica y Tecnológica de Colombia. Facultad de Agronomía.
- Henao, Gabriel. 2012. Sur de Bolívar: versiones de la resistencia. Entrevue avec dirigeants paysans. Entretien réalisé par Leila Celis.

- Hoffmann, Odile. 2014. « Le flux et reflux des catégories identitaires : une lecture des politiques foncières au Mexique et en Colombie ». Dans *Les territoires de l'État-nation en Amérique latine*, édité par Hélène Rivière d'Arc et Marie-France Prévôt Schapira, 100–120. Paris : Éditions de l'IHEAL.
- . 2016. « Divergencias construidas, convergencias por construir. Identidad, territorio y gobierno en la ruralidad colombiana ». *Revista Colombiana de Antropología* 52 (1):17–39.
- Houghton, Juan. 2015. « El Congreso de los Pueblos. Construir poder popular ». Dans *¿Cómo transformar?: Instituciones y cambio social en América Latina y Europa*, édité par Miriam Lang, Belén Cevallos, et Claudia López, 93–144. Quito, Ecuador: Abya Yala : Fundación Rosa Luxemburg.
- Huertas, Rocío del Pilar Peña, María Mónica Parada Hernández et Santiago Zuleta Ríos. 2014. « La regulación agraria en Colombia o el eterno déjà vu hacia la concentración y el despojo: un análisis de las normas jurídicas colombianas sobre el agro (1991–2010) ». *Estudios Socio-Jurídicos* 16 (1):121–64. <https://doi.org/10.12804/esj16.1.2014.03>.
- Hylton, Forrest et Aaron Tauss. 2016. « Peace in Colombia: A New Growth Strategy ». *NACLA Report on the Americas* 48 (3):253–59. <https://doi.org/10.1080/10714839.2016.1228174>.
- ILSA, et Diana Patricia Sánchez G. 2012. *Zonas de reserva campesina. Elementos introductorios y debate*. Bogotá, Colombia.
- Jaramillo Marín, Jefferson. 2014. *Pasados y presentes de la violencia en Colombia: estudio sobre las comisiones de investigación (1958–2011)*. <http://www.jstor.org/stable/10.2307/j.ctt169zsd4>.
- Kaffure, Sonia Uribe. 2014. « Transformaciones de tenencia y uso de la tierra en zonas del ámbito rural colombiano afectadas por el conflicto armado. El caso de Tibú, Norte de Santander (2000–2010) ». *Estudios Socio-Jurídicos* 16 (1):243–83. <https://doi.org/10.12804/esj16.1.2014.06>.
- Kalmanovitz, Salomón. 1997. *Economía y nación una breve historia de Colombia*. Vol. 4. Historia (Tercer Mundo Editores). Santafé de Bogotá, Colombia : Tercer Mundo Ediciones.
- Kalyvas, Stathis N. et Ana Arjona. 2005. « Paramilitarismo: Perspectiva teórica ». Dans *El poder paramilitar*, édité par W Ramírez Tobón, 25–45. Bogotá, D.C. : Fundación Seguridad & Democracia: Planeta.
- La Silla Vacía. 2010. « El legado minero de Uribe ». 14 octobre 2010. <http://www.lasillavacia.com/historia/18648>.
- Lefebvre, Henri. 1974. « La production de l'espace ». *L'Homme et la société*, 15–32.
- LeGrand, Catherine. 1988. *Colonización y protesta campesina en Colombia (1850–1950)*. Bogotá, Colombia : Centro Editorial, Universidad Nacional de Colombia.
- . 1991. « Los antecedentes agrarios de la violencia: El conflicto social en la frontera colombiana. 1850-1936 ». Dans *Pasado y presente de la violencia*

- en Colombia, édité par Gonzalo Sánchez et Ricardo Peñaranda, 119–38. Bogotá : CEREC.
- . 2003. « The Colombian Crisis in Historical Perspective ». *Canadian Journal of Latin American & Caribbean Studies* 28 (55/6): 165–209.
- Lemaitre Ripoll, Julieta. 2009. *El derecho como conjuro: fetichismo legal, violencia y movimientos sociales*. Bogotá, D.C. : Siglo del Hombre Editores: Universidad de los Andes.
- León Navarro, Eduardo. 2016. La Cumbre agraria: desafíos y visiones. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Linares Prieto, Patricia, Nubia Herrera Ariza et Centro de Memoria Histórica. 2012. *Justicia y paz: los silencios y los olvidos de la verdad*.
- Machado Cartagena, Absalón, éd. 2004. *La academia y el sector rural*. 1. 1. ed. Bogotá: Univ. Nacional de Colombia, Facultad de Ciencias Económicas.
- . 2009. *Ensayos para la historia de la política de tierras en Colombia. De la Colonia a la creación del Frente Nacional*. Bogotá: Universidad Nacional de Colombia, Facultad de Ciencias Económicas, Centro de Investigaciones para el Desarrollo, CID.
- Malaver, Ivonne. 1994. « Ilegalidad socava a la minería ». *eltiempo.com*, 26 décembre 1994. <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-268836>.
- Maletta, Hector E. 2012. « Trends and Prospects of Family Farming in Latin America ». SSRN Scholarly Paper ID 1913473. Rochester, NY: Social Science Research Network. <https://papers.ssrn.com/abstract=1913473>.
- María Flórez, Elias Manuel. 2012. Sur de Bolívar: versiones de la resistencia. Entrevue avec dirigeants paysans. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Marín, Javier. 2016. El Congreso de los pueblos frente al proceso de paz. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Marx, Karl. 1969. *Le capital : livre I*. Paris : Gallimard.
- Meertens, Donny. 2000. *Ensayos sobre tierra, violencia y género: Hombres y mujeres en la historia rural de Colombia, 1930–1990*. Universidad Nacional de Colombia, Centro de Estudios Sociales.
- Melo, Jorge Orlando et Luis Alberto Álvarez. 1995. *Colombia hoy: perspectivas hacia el siglo XXI*. Bogotá : Tercer Mundo Editores.
- Mendoza, Edilia. 2012. Historia de las organizaciones campesinas: ANUC. Entrevue avec anciens dirigeants paysans. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Mesa regional permanente de trabajo por la paz del Magdalena Medio. 1999. « Plan de desarrollo y protección integral de los derechos humanos del Magdalena Medio, 1999 ».
- Minga por la vida, la justicia, la alegría, la libertad y la autonomía. 2004. « Mandato Indígena y Popular ». Cali, Colombia. <http://www.nasaacin.org/mandato-indigena-y-popular>.



- Molano, Alfredo. 1987. *Selva adentro: una historia oral de la colonización del Guaviare*. Ancora Editores.
- . 1988. « Violencia y colonización ». *Revista Foro* 6:25–37.
- . 2009. *En medio del Magdalena Medio*. CINEP. Bogotá : Centro de Investigación y Educación Popular, CINEP.
- Molina López, Luís. 2011. « Zonas de Reserva Campesina en el sur de Bolívar: Una propuesta de reordenamiento territorial rural ». Janvier 2011. [http://biodiversidadla.org/Principal/Secciones/Documentos/Colombia\\_Zonas\\_de\\_Reserva\\_Campesina\\_en\\_el\\_sur\\_de\\_Bolívar\\_Una\\_propuesta\\_de\\_reordenamiento\\_territorial\\_rural](http://biodiversidadla.org/Principal/Secciones/Documentos/Colombia_Zonas_de_Reserva_Campesina_en_el_sur_de_Bolívar_Una_propuesta_de_reordenamiento_territorial_rural).
- Mondragón, Héctor. 2001. *¿Mercado de tierras o reforma agraria?* Bogotá.
- Mondragón, Héctor. 2002. *Expresiones del campesinado*. Bogotá: Instituto Latinoamericano para una Sociedad y un Derecho Alternativos.
- Mondragón, Héctor et Instituto Latinoamericano de Servicios Legales Alternativos. 2002. *La organización campesina en un ambiente de terror*. Bogotá: Instituto Latinoamericano de Servicios Legales Alternativos.
- Montenegro Lancheros, Hernán Camilo. 2016. « Ampliaciones y quiebres del reconocimiento político del campesinado colombiano: un análisis a la luz de la Cumbre Agraria, Campesina, Étnica y Popular (Cacep) ». *Revista Colombiana de Antropología* 52 (1):169–95.
- Múnica Ruiz, Leopoldo. 1997. *Relations de pouvoir et mouvement populaire en Colombie : 1968–1988*. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant.
- Murillo, José. 2016. Los territorios agroalimentarios. Qué son y cómo se construyen? Entretien réalisé par Leila Celis.
- Organizaciones participantes. 2006. « Convocatoria pública a la Gran Cumbre Nacional de organizaciones sociales y movimientos indígenas de Colombia ». Minga Informativa. [http://www.movimientos.org/es/enlacei/show\\_text.php%3Fkey%3D6530](http://www.movimientos.org/es/enlacei/show_text.php%3Fkey%3D6530).
- Pécaut, Daniel. 1991. « De las violencias a la violencia ». Dans *Pasado y presente de la violencia en Colombia*, édité par Gonzalo Sánchez G et Ricardo Peñaranda, 2a:486. Bogotá : CEREC.
- Pécaut, Daniel. 1994. « Violence et politique : quatre éléments de réflexion à propos de la Colombie ». *Cultures & Conflits* 13–14.
- Pérez, Javier. 2005. « Bolívar: industrial, agropecuario y turístico ». Banco de la República. <http://banrep.dayscript.com/es/contenidos/publicacion/bol-var-industrial-agropecuario-y-tur-stico>.
- Pérez, Jesús María. 2010. *Luchas campesinas y reforma agraria. Memorias de un dirigente de la ANUC en la Costa Caribe*. Bogotá: Puntoaparte Editores.
- Piñeiro, Diego. 2004. *En busca de la identidad: la acción colectiva en los conflictos agrarios de América Latina*. 1. ed. Colección Becas de investigación. Buenos Aires : CLACSO.
- PNUD. 2011. « Colombia rural Razones para la esperanza ». Informe Nacional de Desarrollo Humano 2011.



- Prada, Esmeralda. 2003. « La protesta en el campo colombiano. De la lucha por la tierra a la defensa de los derechos humanos (1990–2003) ». *OSAL* 53 (11):54–64.
- Procuraduría General de la Nación. 1983. « Informe de la Procuraduría general de la nación sobre el MAS. Lista de integrantes y la conexión MAS-militares ». Bogotá: Procuraduría General de la Nación.
- Programa presidencial de derechos humanos. 2012. « Programa presidencial para la protección y vigilancia de los derechos humanos y el derecho internacional humanitario ». 3 septembre 2012. <http://www.derechoshumanos.gov.co/Programa/Paginas/Antecedentes.aspx>.
- Proyecto Nunca Más. 2002. « Proyecto Nunca Más. Informe zona XIV ».
- . 2007a. « Proyecto Nunca Más. Informe zona cinco: Análisis ».
- . 2007b. « Proyecto Nunca Más. Informe zona cinco: Barrancabermeja ».
- . 2007c. « Proyecto Nunca Más. Informe zona cinco: Magdalena Medio ».
- . 2007d. « Proyecto Nunca Más. Informe zona cinco: Sur de Bolívar ».
- Ramírez, María Clemencia. 2001. *Entre el estado y la guerrilla: identidad y ciudadanía en el movimiento de los campesinos cocaleros del Putumayo*. Instituto Colombiano de Antropología e Historia, Colciencias.
- Ramírez Tobón, W, Alejandro Angulo et Seminario sobre Economía Campesina. 1981. « Guerrilla rural en Colombia: una vía hacia la colonización armada? » *Estudios rurales latinoamericanos* 4 (2):199–209.
- Ramírez-Orozco, Mario. 2012. *La paz sin engaños: estrategias de solución para el conflicto colombiano*. Primera edición. Colección política, economía y sociedad en América Latina y el Caribe 14. México: Universidad Nacional Autónoma de México.
- Redacción El Tiempo. 2014. « Paro campesino: Gobierno y comunidades llegan a un acuerdo ». 13 juin 2014, sect. Política. <http://www.eltiempo.com/politica/gobierno/paro-campesino-gobierno-y-comunidades-llegan-a-un-acuerdo/16618442>.
- Redacción Justicia. 2013. « Investigación del genocidio de la Unión Patriótica ». *eltiempo.com*, 11 novembre 2013, sect. justicia. <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/CMS-13176199>.
- Restrepo A, Jorge et David Aponte. 2009. *Guerra y violencias en Colombia: herramientas e interpretaciones*. Vol. 1\* ed. Bogotá : Pontificia Universidad Javeriana.
- Revista Semana. 2008. « El Dorado de ‘Macaco’, Artículo Impreso Archivado ». 24 mai 2008. <http://www.semana.com/nacion/dorado-macaco/112102-3.aspx>.
- . 2009. « Oro y plomo, Artículo OnLine », 28 juillet 2009. <http://www.semana.com/problemas-sociales/oro-plomo/126589-3.aspx>.
- . 2011. « Con licencia para despojar ». *Semana.com*, 8 mai 2011. <http://www.semana.com/nacion/licencia-para-despojar/157542-3.aspx>.
- Rey, Pierre-Philippe. 1969. « Articulation des modes de dépendance et des modes de reproduction dans deux sociétés lignagères (Punu et Kunyi

- du Congo-Brazzaville) ». *Cahiers d'études africaines* 9 (35):415–40. <https://doi.org/10.3406/cea.1969.3174>.
- Rincón García, John Jairo. 2009. « Diversos y comunes: Elementos constitutivos del conflicto entre comunidades indígenas, campesinas y afrocolombianas en el departamento del Cauca ». *Análisis Político* 22 (65):53–93.
- Rivera, Silvia. 1982. *Política e ideología en el movimiento campesino colombiano: el caso de la ANUC (Asociación Nacional de Usuarios Campesinos)*. CINEP.
- Roa, Ernesto. 2017. Territorios campesinos agroalimentarios: desafíos y perspectivas. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Rojas, Gladys. 2016. La FEDEAGROMISBOL en el 2016. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Romero, Mauricio. 2003. *Paramilitares y Autodefensas, 1982–2003*. Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales.
- Romero Medina, Amanda. 1994. *Magdalena Medio: luchas sociales y violaciones a los derechos humanos, 1980–1992*. Corporación Avre.
- Rosset, Peter. 2013. « Re-thinking agrarian reform, land and territory in La Via Campesina ». *The Journal of Peasant Studies* 40 (4):721–75. <https://doi.org/10.1080/03066150.2013.826654>.
- Ruta Pacífica de las Mujeres. 2013. *La verdad de las mujeres. Víctimas del conflicto armado en Colombia*. Bogotá : Ruta Pacífica de las Mujeres.
- Salcedo, Leonardo, Ricardo Pinzón et Carlos Duarte. 2013. « El paro agrario: análisis de los actores agrarios y los procesos organizativos del campesinado ». Instituto de Estudios Interculturales, Pontificia Universidad Javeriana de Cali, 25 septembre 2013.
- Salgado, Carlos. 2014. « El problema de los baldíos en Colombia, un asunto sin resolver ». Oxfam. <http://www.las2orillas.co/el-problema-de-los-baldios-en-colombia-un-asunto-sin-resolver/>.
- Sánchez G., Gonzalo et Comisión Nacional de Reparación y Reconciliación, éd. 2011. *Mujeres y guerra: víctimas y resistentes en el Caribe colombiano*. Primera edición en Colombia. Pensamiento. Bogotá, Colombia : Taurus.
- Sánchez, Gonzalo. 1998. *Guerre et politique en Colombie*. Éditions L'Harmattan.
- Sánchez-Ayala, Luis et Cindia Arango-López. 2015. « Contra viento y marea, aquí estoy: Territorio e identidad en San Cristóbal, Montes de María ». *Latin American Research Review* 50 (3):203–24. <https://doi.org/10.1353/lar.2015.0047>.
- Sandt, Joris Jan van de. 2007. « Behind the Mask of Recognition: Defending Autonomy and Communal Resource Management in Indigenous Resguardos, Colombia ». Amsterdam: Universiteit van Amsterdam. [https://www.researchgate.net/publication/34663186\\_Behind\\_the\\_Mask\\_of\\_Recognition\\_Defending\\_Autonomy\\_and\\_Communal\\_Resource\\_Management\\_in\\_Indigenous\\_Resguardos\\_Colombia](https://www.researchgate.net/publication/34663186_Behind_the_Mask_of_Recognition_Defending_Autonomy_and_Communal_Resource_Management_in_Indigenous_Resguardos_Colombia).
- Santos, Juan Manuel. 2010. « Prosperidad para Todos. Plan de desarrollo 2010–2014 ».

- Santos, Juan Manuel et Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia FARC. 2016. « Acuerdo general para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera ». <http://es.presidencia.gov.co/discursos/160929-Palabras-del-Presidente-Juan-Manuel-Santos-durante-la-Instalacion-del-II-Congreso-Internacional-de-la-Asociacion-Colombiana-del-Petroleo>.
- Santos, Milton. 1997. *La nature de l'espace : technique et temps, raison et émotion*. Géographies en liberté. Paris: Éd. L'Harmattan.
- Segunda división Ejército Nacional. 2012. « Historia - Segunda División - Ejército Nacional de Colombia ». Segunda división Ejército Nacional. 18 avril 2012. <http://www.segundadivision.mil.co/?idcategoria=89831>.
- Semana. 1985. « Sobreseídos temporalmente los sindicados del secuestro y asesinato de Gloria Lara ». *Semana* (octobre 1985). [http://www.semana.com/wf\\_ImprimirArticulo.aspx?IdArt=58331](http://www.semana.com/wf_ImprimirArticulo.aspx?IdArt=58331).
- . 1998. « Habla Castaño ». *Semana.com*, 14 septembre 1998. <http://www.semana.com/nacion/habla-castano/35558-3.aspx>.
- . 2013. « Minería ilegal: entre el oro y el crimen », 29 mars 2013. <http://www.semana.com/nacion/articulo/oro-crimen-mineria-ilegal/338107-3>.
- Sembrar. 2011. *Sembrar 1998–2011 con las comunidades del Sur de Bolívar por la vida y la permanencia en el territorio*. Bogotá: Sembrar.
- . 2016. *Defendiendo la teta. Memoria de un proceso de resistencia y dignidad*. Bogotá, Colombia.
- Sintraminercol et Francisco Ramírez. 2004. *La Gran Minería En Colombia: Las Ganancias del Exterminio*. Bogotá.
- Soto, Martha, et Salud Hernández. 2007. *El poder para qué?: las plantaciones de palma africana, los regímenes del terror, el cartel de la gasolina, empresas e inversiones, cultivos de coca*. Bogotá : Intermedio.
- Stavenhagen, Rodolfo et Nations Unies. 2006. *Droits de l'homme et questions autochtones : rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones*. New York : Nations Unies, Conseil économique et social.
- Svampa, Maristella. 2008. *Cambio de época: movimientos sociales y poder político*. Buenos Aires: Siglo Veintiuno Editores Argentina : CLACSO.
- . 2010. *Movimientos sociales, matrices socio-políticas y nuevos escenarios en América Latina*. Kassel: [Univ.-Bibliothek]. <https://kobra.bibliothek.uni-kassel.de/handle/urn:nbn:de:hebis:34-2010110334865>.
- . 2011. « Néo-« développementisme » extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine ». *Problèmes d'Amérique latine* 81 (3):101–27.
- Szabo, Denis. 1970. Dans *Terrorisme et justice: entre la liberté et l'ordre: le crime politique*, édité par Jean Louis Baudouin et Jacques Fortin. Éditions du Jour.
- Taffet, Jeffrey F. 2007. *Foreign Aid as Foreign Policy: The Alliance for Progress in Latin America*. New York : Routledge.

- Tafur, Jorge. 2012. Sur de Bolívar: versiones de la resistencia. Entrevue avec dirigeants paysans. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Tirado Mejía, Álvaro. 2001. *Introducción a la historia económica de Colombia*. Bogotá: Universidad Nacional de Colombia, Dirección de Divulgación Cultural.
- Tobasura, Isaías et Luis Felipe Rincón. 1997. « La protesta social agraria en Colombia 1990–2005: génesis del movimiento agrario ». *Revista Luna Azul*, mai. <http://lunazul.ucaldas.edu.co/index.php?option=content&task=view&id=328>.
- Torunzyk Schein, Daniel Roy. 2015. « Soberanías En Conflicto: Minería Transnacional, Política Subnacional y Movimientos Sociambientales En Argentina: Un Análisis Comparado de Las Provincias de Chubut y Santa Cruz ». Thèse ou essai doctoral accepté, Montréal (Québec, Canada): Université du Québec à Montréal. <http://www.archipel.uqam.ca/7707/>.
- Unidad de paz. 2002. « ELN vuelve a hablar de convención nacional ». *eltiempo.com*, 27 mars 2002, sect. Archivo Digital de Noticias de Colombia y el Mundo desde 1990. <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1331799>.
- Unidad Investigativa de Indepaz. 2015. « XI informe de presencia de grupos narcoparamilitares en 2014 ». <http://www.indepaz.org.co/el-narcoparamilitarismo-y-los-retos-que-plantea-para-los-acuerdos/>.
- Unidad para la Atención y Reparación Integral a las Víctimas. s. d. « Reseña de la Unidad ». Reseña de la Unidad. Consulté le 18 août 2016. <http://www.unidadvictimas.gov.co>.
- Uribe, Alirio. 2012. Organizaciones campesinas y defensa de derechos humanos. Entrevista a miembros de ONGs. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Vacafleres Rivero, Carlos. 2009. « La lucha por la tierra es la lucha por el territorio ». *Comunidad NERA/UNESP*, 17.
- Valencia, Luis Emiro. 2008. « 50 años de Acción Comunal en Colombia: Construyendo comunidad, mirando el futuro ». *Desde abajo*, 16 octobre 2008. <http://www.desdeabajo.info/ediciones/item/3178-50-a%C3%B1os-de-acci%C3%B3n-comunal-en-colombia-construyendo-comunidad-mirando-el-futuro.html>.
- van Isschot, Louis. 2010. « The Social Origins of Human Rights: Popular Responses to Political Violence in a Colombian Oil Refinery Town, 1919–1993 ». Montreal: McGill University.
- Vargas, Ricardo. 2005. *Narcotráfico, guerra y política antidrogas: una perspectiva sobre las drogas en el conflicto armado colombiano*. Bogotá, Colombia : Acción Andina Colombia.
- Vásquez Cardona, David et Luis Felipe Rincón. 2013. « De la lucha por la tierra a la defensa del territorio: discusiones en torno a la configuración del sujeto popular ». *Campo-territorio. Revista de geografía agraria* 8 (16):97–129.

- Vázquez, Saúl Vicente. 2013. « Rapport de synthèse sur les industries extractives et leurs incidences sur les peuples autochtones ». E/C.19/2013/16. New York: Conseil économique et social des Nations Unies.
- Velasco, Juan David. 2014. « Negociando la tierra: empresas extranjeras, minería a gran escala y derechos humanos en Colombia ». *Estudios Socio-Jurídicos* 16 (1):285–310. <https://doi.org/10.12804/esj16.1.2014.07>.
- Veleño, Narciso. 2012. Sur de Bolívar: versiones de la resistencia. Entrevue avec dirigeants paysans. Entretien réalisé par Leila Celis.
- Verdad Abierta. 2010. « El precio que pagó la ANUC por querer la tierra que trabajaban ».
- . 2011. « Las trampas de Bellacruz ». (Août 2011). [http://www.verdadabierta.com/index.php?option=com\\_content&id=3424](http://www.verdadabierta.com/index.php?option=com_content&id=3424).
- . 2012a. « Convivir en Urabá eran de las Auc: Tribunal Superior de Antioquia ». Verdad Abierta. Abril 2012.
- . 2012b. « Las tensiones por la Bellacruz ». (Août 2012). [http://www.verdadabierta.com/index.php?option=com\\_content&id=4173](http://www.verdadabierta.com/index.php?option=com_content&id=4173).
- . s. d. « Muerte a secuestradores MAS: Los orígenes del paramilitarismo ». Consulté le 3 mars 2016. <http://www.verdadabierta.com/la-historia/la-historia-de-las-auc/3556-muerte-a-secuestradores-mas-los-origenes-del-paramilitarismo>.
- Vergara-Camus, Leandro. 2009. « The MST and the EZLN Struggle for Land: New Forms of Peasant Rebellions ». *Journal of Agrarian Change* 9 (3):365-91. <https://doi.org/10.1111/j.1471-0366.2009.00216.x>.
- Villarraga Sarmiento, Álvaro et Fundación Cultura Democrática. 2015. *Los procesos de paz en Colombia, 1982–2014 (Documento resumen)*. Bogotá : Gente Nueva Editorial.
- Villaveces Niño, Juanita et Fabio Sánchez. 2015. « Tendencias históricas y regionales de la adjudicación de baldíos en Colombia ». Documentos de Trabajo 012538. Universidad del Rosario. <https://ideas.repec.org/p/col/000092/012538.html>.
- Viloria De la Hoz, Joaquín. 2009. « Economía y conflicto en el Cono Sur del Departamento de Bolívar ». Documentos de Trabajo Sobre Economía Regional. Banco de la República – Economía Regional. <http://econpapers.repec.org/paper/col000102/005335.htm>.
- Yashar, Deborah J. 2005. *Contesting Citizenship in Latin America: The Rise of Indigenous Movements and the Postliberal Challenge*. Cambridge studies in contentious politics. Cambridge, New York : Cambridge University Press.
- Zamosc, Leon. 1982. *Los usuarios campesinos y las luchas por la tierra en los años 70*. Colombia agraria. Bogotá: Centro de Investigación y Educación Popular, United Nations Research Institute for Social Development.
- . 1986. *The Agrarian Question and the Peasant Movement in Colombia: Struggles of the National Peasant Association, 1967–1981*. Cambridge Latin

- American studies. Cambridge [Cambridgeshire], New York. Geneva, Switzerland : Cambridge University Press; United Nations Research Institute for Social Development.
- . 1987. *La cuestión agraria y el movimiento campesino en Colombia: Luchas de la Asociación Nacional de Usuarios Campesinos (ANUC), 1967–1981*. UNRISD, CINEP.
- Zamosc, Leon. 1990. « The Political Crisis and the Prospects for Rural Democracy in Colombia ». *Journal of Development Studies* 26 (4):44–78. <https://doi.org/10.1080/00220389008422173>.
- Zamosc, Leon, Manuel Chiriboga Vega et Estela Martínez Borrego. 1997. *Estructuras agrarias y movimientos campesinos en América Latina (1950–1990)*. Serie Estudios. Madrid : Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación.

Page blanche conservée intentionnellement

## Une recherche universitaire, subjective et partielle

---

J'ai pris la décision de faire une recherche sur le mouvement paysan en me centrant sur l'histoire de l'ANUC, la FEDEAGROMISBOL et la CNA, guidée par des facteurs biographiques et par des affinités politiques. Mon père, qui était cordonnier de profession et issu d'un milieu pauvre et libéral, était de gauche et militait à l'ANUC. Il nous a appris à lire, mes sœurs et moi, dans les journaux du Frente Unido, l'éphémère mouvement politique fondé par le prêtre et sociologue Camilo Torres Restrepo, juste avant de rejoindre les rangs de l'ELN.

En 1985, les mouvements sociaux des différentes régions organisaient des marches vers les capitales, notamment vers Bucaramanga. J'étudiais alors à l'école secondaire, et dans une réunion d'étudiants, je me suis proposée pour aider à former les comités de premiers soins dans les régions rurales près de Bucaramanga. Je n'avais pas de compétence en la matière, mais j'ai convaincu ma mère, qui avait une formation en soins infirmiers, de m'accompagner. C'étaient des années très mouvementées. Je participais à toutes sortes de rencontres et d'activités militantes, où parfois je rencontrais mon père. En 1987, j'ai rejoint l'ANUC de Barrancabermeja comme membre de l'équipe d'alphabétisation Pablo Acuña et depuis, je suis restée dans le milieu de la gauche et des mouvements sociaux, jusqu'à mon départ pour le Canada en 2001.

Lorsque je suis arrivée au Canada, j'ai participé à la fondation du Projet d'Accompagnement et de Solidarité avec la Colombie (PASC).



La mission du PASC est principalement d'accompagner des organisations et des défenseurs des droits humains. Plusieurs de ces défenseurs sont des paysans. Ainsi, quand j'ai eu le loisir de choisir un sujet de recherche dans le cadre de mes études de doctorat, j'ai naturellement voulu comprendre l'histoire de l'ANUC et la transformation du mouvement paysan, que j'avais connu très combatifs au milieu des années 1980 puis, à bout de force, au début des années 2000.

# Collection

## Développement international et mondialisation

Directeur de collection : Lauchlan T. Munro

---

La collection Études en développement international et mondialisation propose de nouvelles perspectives sur une gamme de sujets sur les peuples autochtones, les femmes, les mouvements sociaux et les enjeux liés au travail, à l'agriculture, à la gouvernance et aux migrations, entre autres questions, révélant les tensions et les conflits liés au développement ainsi que la quête de justice sociale dans un contexte global.

---

### Ont paru dans la même collection

- Pierre Beaudet, Dominique Caouette, Paul Haslam et Abdelhamid Benhmade (dir.), *Enjeux et défis du développement international : Acteurs et champs d'action. Édition nouvelle et actualisée*, 2019.
- Hany Gamil Besada, M. Evren Tok, et Leah McMillan Polonenko (dir.), *Innovating South-South Cooperation. Policies, Challenges and Prospects*, 2019.
- Charmain Levy et Andrea Martinez (dir.), *Genre, féminismes et développement : Une trilogie en construction*, 2019.
- Mahmoud Masaeli et Lauchlan T. Munro (dir.), *Canada and the Challenges of International Development and Globalization*, 2018.
- Stephen Brown, Molly den Heyer et David R. Black, *Rethinking Canadian Aid: Second Edition*, 2016.
- Henry Veltmeyer, *Des outils pour le changement : Une approche critique en études du développement*, 2015.
- Stephen Brown, Molly den Heyer et David R. Black, *Rethinking Canadian Aid: First Edition*, 2016.
- Pierre Beaudet et Paul Haslam (dir.), *Enjeux et défis du développement international*, 2014.
- Daniel C. Bach et Mamoudou Gazibo (dir.), *L'État néopatrimonial : Genèse et trajectoires contemporaines*, 2011.
- Andrea Martinez, Pierre Beaudet et Stephen Baranyi (dir.), *Haïti aujourd'hui, Haïti demain : Regards croisés*, 2011.

Jacques Fisette et Marc Raffinot (dir.), *Gouvernance et appropriation locale du développement : Au-delà des modèles importés*, 2010.  
Isabelle Beaulieu, *L'État rentier : Le cas de la Malaisie*, 2008.  
Saturnino Borrás, *Pro-Poor Land Reform: A Critique*, 2007.

### **Ont paru dans d'autres collections**

Leslie Chan, Angela Okune, Rebecca Hillyer, Denisse Albornoz, and Alejandro Posada (Ed.), *Contextualizing Openness: Situating Open Science*, 2019.  
Mamadou Barry et Hachimi Sanni Yaya, *Financement de la santé et efficacité de l'aide internationale*, 2015.

[www.press.uottawa.ca](http://www.press.uottawa.ca)

<https://press.uottawa.ca/collections/politique-politiques-publiques-et-mondialisation/etudes-en-developpement-international-et-mondialisation.html>

Page blanche conservée intentionnellement

Achévé d'imprimer en novembre 2019  
sur les presses de l'imprimerie So-tek.

**Ce livre retrace l'évolution du mouvement agraire depuis les années 1970 en dégageant quatre phases ou dynamiques distinctes : autogestion, réclamation, résistance et autodétermination.**

**Dans la première, les paysans luttent principalement pour la terre à travers la colonisation des terres publiques et l'occupation des terres de grands propriétaires. Dans la deuxième, ils se mobilisent pour revendiquer des investissements publics dans la vie et la production agricole. La troisième phase de la lutte paysanne correspond à la résistance juridique et aux déplacements intraterritoriaux devant la violence paramilitaire. Finalement, la quatrième phase correspond à la lutte actuelle contre l'extractivisme et pour l'autonomie territoriale.**

**L'étude porte principalement sur l'histoire de l'Association nationale des paysans de la Colombie (ANUC), fondée en 1967, de la Fédération des paysans et des mineurs artisanaux du sud de Bolivar (FEDEAGROMISBOL), fondée en 1985, et de la Coordination nationale agraire (CNA), fondée en 1997. Ces organisations regroupent des paysans, petits et moyens propriétaires, dont la propriété n'est pas complètement légalisée et qui exploitent la terre dans des conditions précaires.**

**« Quiconque s'intéresse aux luttes agraires constate rapidement que les paysans conçoivent l'économie paysanne comme la condition de leur émancipation, de leur inclusion sociale et politique et de l'amélioration de leurs conditions de vie. Au-delà des rapports de production, les paysans investissent leur économie d'un sens de justice; ils y voient la manière de mettre fin à leur exploitation et à leur marginalisation. »**

**Leila Celis** est chercheuse colombo-canadienne titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université d'Ottawa. Elle est professeure de sociologie à l'UQAM depuis 2013. Ses travaux portent sur la violence politique, l'extractivisme, le mouvement agraire et les inégalités sociales, questions qu'elle étudie à partir d'une approche féministe intersectionnelle.

